

2022

RAPPORT ANNUEL



POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

www.opp.ca

NOTRE VISION

Les collectivités sécuritaires,
la sûreté pour l'Ontario

NOTRE MISSION

Servir notre province en
protégeant ses citoyens,
en faisant prévaloir la
loi et en préservant
la sûreté publique.

NOS VALEURS

Servir avec
**FIERTÉ,
PROFESSIONNALISME
& HONNEUR**

Interagir avec
**RESPECT,
COMPASSION
& ÉQUITÉ**

Montrer la voie avec
**INTÉGRITÉ,
HONNÊTÉTÉ
& COURAGE**



Toujours dévoués aux choses justes à juste raison

TABLE DES MATIÈRES

2	Notre mission, notre vision et nos valeurs	51	Marquant 30 années d'intervention d'urgence
5	Message du commissaire	53	L'Ontario sous le coup d'une crise — l'intervention de la Police provinciale
6	Notre organisation	54	Vérifications policières en ligne
7	L'équipe de commande	56	Maintenir la technologie comme atout pour la sécurité
9	Programmes et services	57	Les 10 principaux motifs d'appels à la Police provinciale
11	Au service de la province de l'Ontario	58	Connexion pour la sûreté publique
12	Sécuriser la province de l'Ontario	59	Les solutions numériques
14	Les coûts de la Police provinciale	61	Alertes pour la population ontarienne
16	Services policiers aux municipalités — recouvrement des coûts	62	Retirer les armes à feu et les bandes organisées des rues de l'Ontario
18	L'effectif de la Police provinciale	64	Occurrences de cybercriminalité à l'échelle provinciale
21	Heures des services policiers de première ligne	65	La criminalité dans la province
22	Services de police fondés sur les valeurs et le professionnalisme	66	Données statistiques sur la criminalité dans la province
24	<i>Le Règlement de l'Ontario 58/16</i>	70	État de résolution
26	Légitimité, pertinence et efficacité l'excellence dans la prestation	72	Remédier le tort et la victimisation qu'occasionne le crime organisé
32	Réflexion sur le succès stratégique	76	Soutien à nos partenaires
34	Plan d'action contre le racisme	78	Équipes provinciales dirigées par l'O.P.P.
36	Combattre la haine en Ontario	84	Une épidémie mortelle
38	L'esprit communautaire en milieu de travail	86	Protection des personnes vulnérables
39	Dotation fondée sur les données probantes pour les collectivités de la Police provinciale	88	Application de la loi sur les routes de l'Ontario
40	Appels à la justice	89	Collisions de véhicules motorisés
41	Établir une culture de respect et d'inclusion	90	Collisions mortelles et décès
43	Nouer des relations de confiance, de compréhension et de respect	92	Comportements dangereux au volant
44	Contact direct avec la première ligne	94	Véhicules utilitaires (VU) — application de la loi
46	Placer l'individu au centre	95	Collisions de gros camions
47	Une approche communautaire pour améliorer les résultats	96	Les collisions de motocyclettes et les décès
48	La Police provinciale recrute	98	Derrière l'insigne
		101	Honneurs, récompenses et hommages
		104	Annexe



Le commissaire Thomas Carrique (à gauche), membre de Team Blue, a pédalé en partenariat avec la communauté des premiers répondants à l'occasion de *sMiles for Amanda* en participant à l'épreuve cycliste *Gravel Fun Ride* le 13 mai 2023. Des fonds ont été recueillis en faveur de *Boots on the Ground*, un organisme de bienfaisance fournissant du soutien par les pairs aux premiers répondants.

MESSAGE

DU COMMISSAIRE

Au nom de l'Équipe de commande du commissaire et avec l'expression de ma reconnaissance à tous les membres de la Police provinciale, je suis fier de présenter le rapport annuel 2022 de la Police provinciale. Vous trouverez dans ce rapport un compte rendu détaillé des étapes importantes que nous avons franchies, des actions louables de nos membres et de l'impact positif que nous avons eu dans l'Ontario.

Il est, néanmoins, important de reconnaître que le progrès s'accompagne de son lot d'adversité et cette année encore, notre détermination a été mise à l'épreuve lorsque nous avons eu à faire face à une grande perte.

Tout au long de 2022, nous avons eu à surmonter de nombreux obstacles qui ont exigé que nous fassions preuve de fermeté et de détermination collectives. Nous avons affronté les complexités dynamiques et changeantes de la criminalité et le paysage en mutation constante des préoccupations liées à la sûreté publique. Nous avons vécu une grande tragédie lorsque l'agent provincial Grzegorz (Greg) Pierzchala a été tué en intervenant lorsqu'un véhicule s'était retrouvé dans un fossé le 27 décembre. Sa mort — un décès de plus d'un membre de la première ligne dans l'exercice de ses fonctions à travers le pays — nous rappelle les dangers de la profession policière et la fragilité de l'existence. Nous nous souviendrons de ces héros dans la vie; leurs sacrifices ne tomberont jamais dans l'oubli.

En dépit de ces difficultés, nous avons refusé de baisser les bras et avons continué à servir avec fierté, professionnalisme et un dévouement absolu. Nos membres ont travaillé assidûment pour démanteler les groupes du crime organisé, combattre le fléau des armes à feu et des bandes organisées, contrer l'exploitation des enfants et prévenir et réduire la traite des personnes dans nos collectivités. Nous avons été présents dans les communautés partout dans la province, aidant à prévenir des perturbations sans précédent aux infrastructures vitales. Ensemble, nous



avons démarré des initiatives pour mieux nouer des relations et collaborer avec les collectivités, pour sensibiliser et protéger contre la victimisation et pour améliorer notre efficacité à travers les investissements dans la technologie.

Le Rapport annuel 2022 nous donne l'occasion de réfléchir, avec fierté, sur nos réalisations, de reconnaître, avec humilité, les défis qui nous guettent et d'envisager notre avenir avec une détermination indéfectible.

J'exprime mon appréciation sincère à chaque membre de la Police provinciale dont l'ardeur au travail et l'engagement ont rendu possible nos réussites. Tandis que nous abordons l'avenir avec espoir et résilience, je suis confiant que nos efforts collectifs continueront de forger des collectivités sécuritaires et la sûreté pour l'Ontario.

A stylized, handwritten signature in black ink.

Thomas Carrique, C.O.M.
Commissaire
Police provinciale de l'Ontario

NOTRE ORGANISATION

L'organisation est constituée de quatre commandements : Opérations régionales, Sécurité de la circulation et soutien opérationnel, Enquêtes et crime organisé ainsi que Services généraux.



Thomas Carrique
COMMISSAIRE

Bureau du Commissaire

Arbitre

Bureau de la communication et
de la gestion des stratégies

Bureau de la conduite professionnelle,
de la promotion du respect et du leadership

Chris Harkins

SOUS-COMMISSAIRE

COMMANDANT PROVINCIAL

Opérations régionales

Région du Centre

Région de l'Est

Région du Nord-Est

Région du Nord-Ouest

Région de l'Ouest

Services de sécurité communautaire

Équipe pour la santé en milieu de travail

Chuck Cox

SOUS-COMMISSAIRE

COMMANDANT PROVINCIAL

Enquêtes et crime organisé

Bureau du contrôleur des armes à feu

Bureau des enquêtes et de l'application des lois (CAJO)

Bureau des enquêtes et du soutien

Bureau de la lutte contre le crime organisé

Centre de soutien aux projets

Bureau des renseignements criminels —
opérations provinciales

Rose DiMarco

SOUS-COMMISSAIRE

COMMANDANTE PROVINCIALE

Sécurité de la circulation et soutien opérationnel

Bureau des services de communications et de technologie

Bureau du soutien régional

Division de la sécurité de la circulation

Bureau des services policiers des Autochtones

Bureau de la sécurité

Mary Silverthorn

COMMANDANTE PROVINCIALE

Services généraux

Bureau de la gestion opérationnelle

Bureau de l'avancement professionnel

Bureau des services d'approvisionnement, de
gestion du parc automobile et de contrôle des armes

Bureau des services policiers des municipalités

L'ÉQUIPE DE COMMANDE

Le Commissaire est le membre le plus haut placé de la Police provinciale et il est responsable de la supervision de tous les aspects des services que fournit la Police provinciale. Un commandant provincial ou une commandante provinciale dirige chaque secteur d'activité de l'organisme.

De gauche à droite : le sous-commissaire Chris Harkins,
La commandante provinciale Mary Silverthorn,
Le commissaire Thomas Carrique,
La sous-commissaire Rose DiMarco,
Le sous-commissaire Chuck Cox.





**+ 1,97
millions
d'heures**

de soutien de
la part d'unités
opérationnelles/
spécialisées.

PROGRAMMES ET SERVICES

Administration de l'Entente sur les services policiers des Premières Nations de l'Ontario

Aide, soutien et intervention en faveur des victimes

Analyse de la criminalité

Analyse des armes à feu utilisées à des fins criminelles

Analyse des liens entre les crimes de violence et Centre provincial du SALVAC

Analyse des menaces et comportements

Analyse judiciaire des vidéos

Analyse morphologique des taches de sang

Application des lois provinciales relatives aux alcools et aux jeux

Aviation/Opérations aériennes

Centre des opérations d'urgence

Centres de déclaration des collisions

Centre provincial des opérations

Centre provincial des opérations d'urgence

Commandement des opérations sur le lieu d'un incident

Communications

Confiscation d'actifs dans la province

Contrôle des armes à l'échelle provinciale

Contrôle des stupéfiants

Coordination des analyses génétiques

Coordination des dossiers de poursuites civiles

Criminalité de rue dans la collectivité

Détournement de médicaments d'ordonnance

Enquêtes de sécurité

Enquêtes provinciales sur les jeux illégaux

Enquête sur l'exploitation sexuelle des enfants

Enquêtes sur la cybercriminalité

Enquêtes sur les crimes haineux et l'extrémisme

Enquêtes sur les laboratoires clandestins

Enquêtes sur des plaintes

Enquêtes sur les fraudes, la corruption et la criminalité économique et financière

Entrevue judiciaire et polygraphie

Élimination des explosifs/Enquêtes de désamorçage

Équipe provinciale de liaison

Éthylométrie et reconnaissance des drogues

Évaluations de sécurité

Évaluation et classification des stupéfiants

Formation sur la sensibilité aux réalités autochtones

Gestion des dossiers judiciaires

Gestion des situations d'urgence et protection civile

Initiatives fédérales et provinciales de sécurité routière

Intervention en cas d'incident chimique, biologique, radiologique, nucléaire et explosif

Intervention en cas d'urgence

Intervention mobile en cas de crise

Liaison avec Échec au crime

Liaison communautaire; intervention en cas d'incident haineux/de préjugé

Liaison en cas d'événements majeurs et d'incident critique concernant les Autochtones

Lutte contre la contrebande de tabac dans la province

Lutte contre le cannabis illégal dans la province

Lutte contre le crime organisé

Lutte contre le terrorisme dans la province

Lutte contre les bandes de motards hors-la-loi dans la province

Négociation en situation de crise

Opérations d'infiltration

Opérations de l'Unité canine

Ordre public

Patrouilles nautiques, en motoneige, en véhicule tout-terrain et à motocyclette

Personnes disparues et corps non identifiés

Police communautaire

Prestation du Programme canadien des armes à feu

Preuves numériques

Preuves technologiques

Prévention du crime et sécurité communautaire

Prise et répartition d'appels

Programme de police auxiliaire/Aumônerie

Programme provincial de dépannage

Programme R.I.D.E. (vérifications ponctuelles pour combattre la conduite en état d'ivresse)

Protection des officiers de justice et enquêtes connexes

Protection des témoins

Protection, planification et soutien des infrastructures essentielles

Psychiatrie légale et recherche

Questions liées à la santé mentale et la maltraitance

Recherche des fugitifs

Recherche et récupération sous-marines

Recherche et sauvetage

Recherche et sauvetage en milieu urbain

Reconstruction des collisions et enquêtes correspondantes

Registre des délinquants sexuels de l'Ontario Relations avec les médias

Renseignements

Répartition assistée par ordinateur

Saisie de données par le personnel civil

Sécurité de la circulation

Services d'enquêtes criminelles et gestion des cas graves

Services d'identification médico-légale

Services de sécurité physique

Services policiers des Autochtones

Services tactiques d'aide médicale d'urgence

Services tactiques et de secours

Stratégie provinciale de lutte contre la cybercriminalité

Stratégie provinciale de lutte contre la traite des personnes

Stratégie provinciale de lutte contre les armes à feu et les bandes criminalisées

Surveillance électronique et filature

Systèmes d'aéronefs télépilotés

Technologies de l'information

Transport des détenus

Véhicules utilitaires et marchandises dangereuses

Vérification et analyse des armes à feu



AU SERVICE DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO

EN REFLÉTANT LA VISION, LA MISSION ET LES VALEURS DE LA POLICE PROVINCIALE

La prestation des services policiers de base et leur cadre infrastructurel et administratif sont conformes aux principes et exigences des normes de service énoncées dans le *Règlement de l'Ontario 3/99, Caractère convenable et efficacité des services policiers* (Normes d'efficacité) pris en application de la *Loi sur les services policiers* (LSP).

La Police provinciale fournit des services policiers fondés sur les valeurs, efficaces et légitimes conformément à ces normes et aux exigences de la *Charte canadienne des droits et libertés* et du *Code des droits de la personne de l'Ontario*. En vertu de la LSP, les responsabilités en matière de prestation de services policiers sont également dictées par les nouvelles lois, la jurisprudence et d'autres décisions judiciaires, des normes et des lignes directrices.

Sous l'Entente sur les services policiers des Premières Nations de l'Ontario (ESPPNO), la Police provinciale assure l'administration des services policiers dans 18 Premières Nations. Toujours en vertu de l'ESPPNO, la Police provinciale assure aussi des services policiers dans deux Premières Nations dans le cadre d'accords d'ententes tripartites. Il y a, en outre, 22 Premières Nations qui ne relèvent pas de l'ESPPNO. La Police provinciale collabore avec le chef et le conseil de ces communautés afin d'identifier leurs besoins car elles sont desservies dans le cadre de l'opération régulière des détachements. La Police provinciale fournit également des services de soutien spécialisés, selon les besoins, à neuf services de police autogérés des Premières Nations.

Tous les services, processus et programmes et les politiques et pratiques de la Police provinciale reflètent les principes et la philosophie de la vision, la mission et les valeurs de l'organisation.

Les valeurs de la Police provinciale constituent le principe culturel qui oriente tous les comportements et toutes les actions chaque jour. Elles représentent les convictions de l'organisation et ce qu'elle entreprendra pour mériter la confiance de la population ontarienne.

Notre mission, enracinée dans ses valeurs, réaffirme l'orientation collective de l'organisation, reflète ses responsabilités partagées et les attentes de ses membres, des collectivités, parties prenantes et partenaires.

Notre vision inspire la prestation de services de police adéquats et efficaces dans le cadre d'un mandat à multiples facettes et complexe.

'**Collectivités sécuritaires**' englobe la prestation de services de maintien de l'ordre à partir des détachements et en première ligne dans la majorité des municipalités et sur la plupart des routes, sentiers et voies navigables de l'Ontario.

Pour la Police provinciale, service de police ayant un mandat provincial, la Sûreté pour l'Ontario signifie à la fois :

- Diriger, gérer et maintenir des programmes et services dans l'ensemble de la province au nom du ministre du Solliciteur général. Cette tâche inclut la direction de grandes opérations policières conjuguées qui établissent des partenariats avec un certain nombre de parties prenantes du secteur de la justice et celui de l'application de la loi;
- Fournir un éventail varié de programmes et de services ainsi que l'expertise en matière d'enquêtes criminelles et l'expertise technique. Beaucoup sont fournis selon les stipulations des Normes d'efficacité ; ils s'adressent aux collectivités que la Police provinciale dessert et ils appuient aussi les corps de police municipaux, régionaux et des Premières Nations partout dans l'Ontario, selon leurs besoins.
- Déployer des ressources sur la base des données probantes pour servir la province en protégeant ses citoyens, faisant prévaloir la loi et préservant la sûreté publique.

Sous son mandat unique, la Police provinciale assume son rôle de partenaire principal et actif dans la prestation de services essentiels qui assurent la sécurité de la population de l'Ontario.

SÉCURISER LA PROVINCE DE L'ONTARIO

PAR VOIE AÉRIENNE, NAUTIQUE ET TERRESTRE

Menant les initiatives provinciales au nom du gouvernement de l'Ontario et du ministère du Solliciteur général pour cibler la criminalité et désorganiser les groupes du crime organisé responsables de la victimisation causée par :

- Les bandes organisées et les armes illégales
- La fraude grave et complexe et les crimes financiers
- La traite des personnes et l'exploitation des enfants
- La cybercriminalité
- Les drogues illicites et le tabac de contrebande

DANS PLUS
DE 74 %
des 444
municipalités

**Assurant la couverture de + 900 000 kilomètres carrés de territoire
à travers la province; + 99 000 kilomètres carrés de voies navigables
et un vaste réseau de sentiers multifonctionnels;
+ 130 000 kilomètres d'autoroutes et routes provinciales.**

À travers la province, nos installations comprennent un certain nombre de centres d'enquêtes spécialisées, à vocation spéciale et de formation* ainsi que :

- 148 détachements
- 5 quartiers généraux régionaux
- 1 quartier général divisionnaire
- 13 unités d'identification médico-légale
- 1 Grand quartier général
- 4 Centres de communication de la Police provinciale (CCPP)

Soutien opérationnel aérien à l'aide d'une flotte comprenant :

- 2 hélicoptères Airbus EC135
- 1 avion Cessna 206 T
- 1 avion Pilatus PC12NG
- 12 Systèmes aériens télépilotés (SATP) DJI Mavic Enterprise Dual
- 11 SATP FLIR SkyRanger R60
- 7 SATP Mavic 2 Pro
- 6 SATP DJI Mavic Air
- 1 SATP DJI M300

+1,17
millions de kilomètres
au compteur des véhicules de la Police provinciale

439 de systèmes
aériens télépilotés
missions

Prévention de la criminalité et prestation de services
aux collectivités avec une flotte constituée de :

- 4 979 véhicules**
- 3 943 véhicules routiers***
- 1 036 véhicules saisonniers****
- 1 532 véhicules équipés de GPS
- 1 411 véhicules équipés de postes de travail mobiles/
cellulaires pour la sécurité publique
- 33 véhicules équipés de systèmes de lecture
automatisée de plaques d'immatriculation (LAPI)



- * Les installations de la Police provinciale comprennent les locaux appartenant au gouvernement, loués à des tiers ou fournis par les municipalités.
- ** De patrouille, d'enquête, à usages multiples, motocyclettes et spécialisés.
- *** Comprennent les remorques.
- **** Embarcations, motoneiges et véhicules hors-route (VHR).

Les missions d'hélicoptère, d'avion et de SATP comprennent, sans s'y limiter :

- La recherche et le sauvetage
- L'ordre public, les tactiques et le secours et le contrôle
- Le soutien aux enquêtes
- La reconstitution des collisions
- Le soutien des chiens-policiers
- L'assistance aux partenaires du maintien de l'ordre



**+ 4 300
heures
de vol**
dont 2 800 heures créditées
au *Pilatus* de la Police provinciale.

LES COÛTS DE LA POLICE PROVINCIALE

PRÉVISIONS POUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS 2022/2023

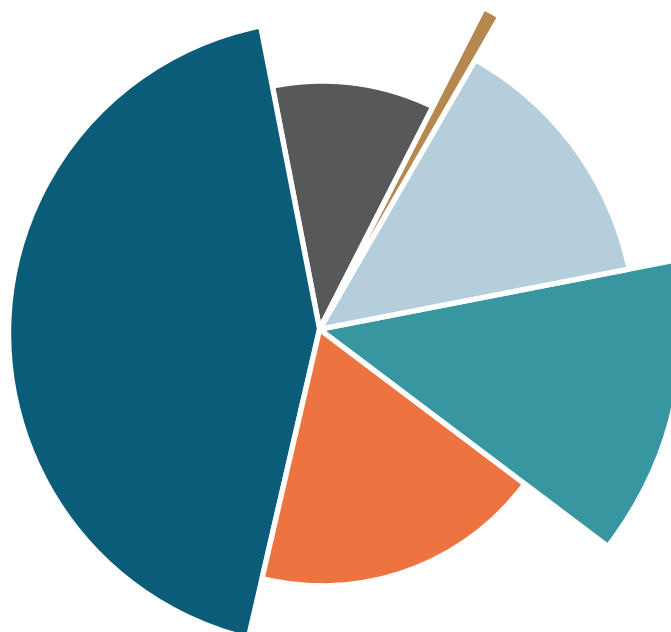
1 458 353 000 \$*

- **1,0 %** Bureau du Commissaire**
- **13,5 %** Commandement — Services internes***
- **13,5 %** Commandement — Enquêtes et crime organisé
- **18,3 %** Commandement — Sécurité de la circulation et soutien opérationnel
- **43,4 %** Commandement — Opérations régionales
- **10,3 %** Avantages sociaux

* Le total ne comprend pas les crédits législatifs.

** Comprend le Bureau des communications et de la gestion des stratégies et le Bureau de la conduite professionnelle, de la promotion du respect, de l'inclusion et du leadership.

*** Comprend tous les coûts associés à la flotte de véhicules, aux équipements et au carburant.



Les salaires et avantages sociaux

Les salaires et avantages sociaux représentent une tranche importante du budget de la Police provinciale, 82 % en moyenne comparativement à 18 % pour les autres charges directes de fonctionnement. Ce pourcentage est comparable à celui d'autres corps de police dans l'Ontario et au Canada et est un facteur commun à bien d'autres professions dont les activités reposent largement sur les ressources humaines. La Police provinciale ne contrôle pas directement les taux de rémunération de ses membres. Les salaires et avantages sociaux résultent des négociations entre le ministère des Services au public et aux entreprises, au nom de la Couronne du chef de l'Ontario, et l'*Ontario Provincial Police Association* (OPPA). La plus récente convention collective a expiré le 31 décembre 2022.

Les installations

La construction du nouveau détachement de la Police provinciale à Cambridge est à 90 pourcent achevée et il est prévu que le détachement entrera en opération en 2023. Le détachement de Cambridge de la Police provinciale démontre l'engagement continu de la Police provinciale à prévoir des installations ultramodernes qui tiennent compte des besoins opérationnels des membres de la Police provinciale et des collectivités à travers la province. La Police provinciale analyse et évalue constamment les besoins complexes et exigeants d'infrastructures pour s'assurer que ses installations soient accessibles et situées stratégiquement afin que la prestation des services soit adéquate et efficace.

11,3 millions de \$ prévues pour les réparations et modifications aux installations durant l'exercice financier 2022/2023.



Le carburant, les déplacements, les services et l'approvisionnement comme les véhicules, l'uniforme et les équipements représentent 8,5 % du budget global de la Police provinciale et 63 % du budget des Services internes.

SERVICES POLICIERS AUX MUNICIPALITÉS

RECOUVREMENT DES COÛTS

Services de base

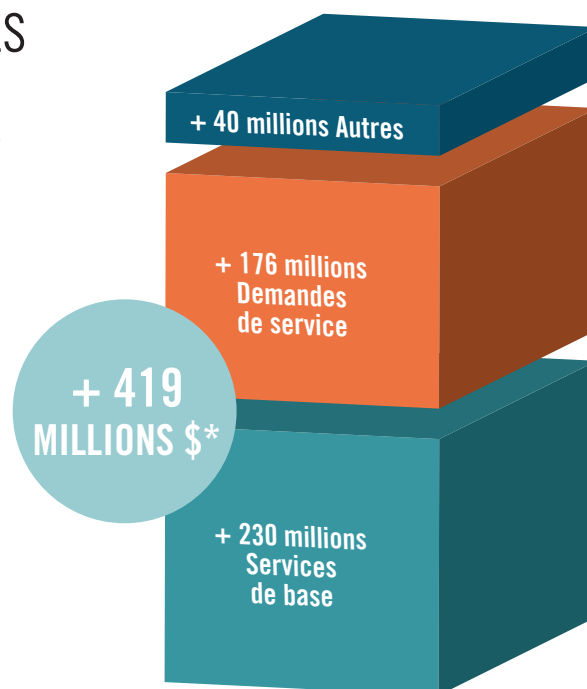
Les services de maintien de l'ordre proactifs tels que les patrouilles générales et ciblées, la sécurité de la circulation, la prévention de la criminalité, les campagnes R.I.D.E. et d'autres activités comme l'assistance aux victimes, la formation et l'administration.

Demandes de service

Les demandes de service qui sont généralement de nature réactive et nécessitent la présence de la police ou une enquête policière comme les voies de fait, entrées par effraction, méfaits, enquêtes liées à la drogue, aux lois provinciales, incidents liés à la santé mentale, collisions de véhicules automobiles et cas de personnes disparues.

Autres

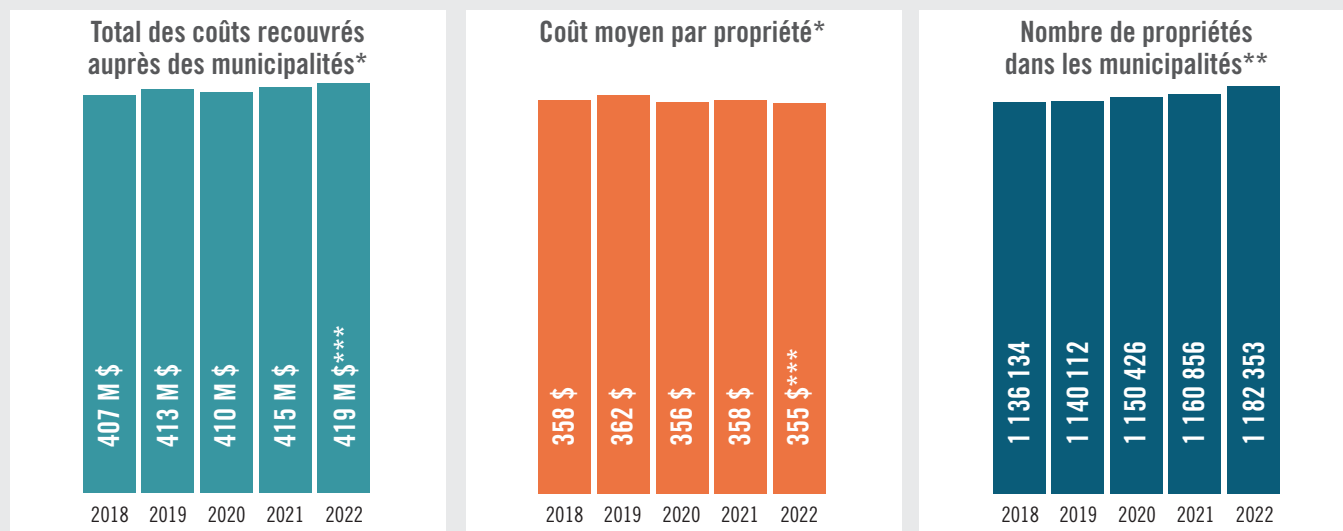
Heures supplémentaires, sécurité aux tribunaux, hébergement/nettoyage, améliorations et transport des détenus.



* Prévvision pour 2022 et chiffre réel pour les années précédentes, recouvrement sous le modèle de facturation net des rabais aux municipalités, ne comprend pas les recouvrements pour la prestation de services de police aux municipalités dans le cadre d'un contrat de transition de +3 ans.

Tendances Historiques 2018-2022

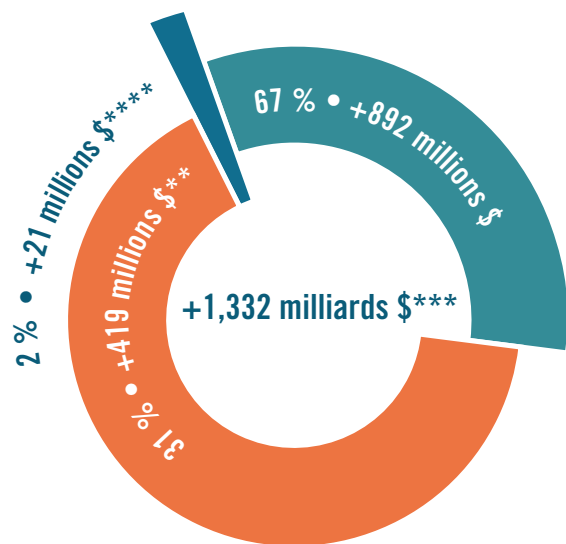
Depuis la mise en œuvre, en 2015, du modèle de facturation couramment utilisé, les coûts recouverts auprès des municipalités ont seulement augmenté d'un pourcent en moyenne par an alors que le coût moyen par propriété est demeuré relativement stable.



* Prévvision pour 2022 et chiffre réel pour les années précédentes, recouvrement sous le modèle de facturation net des rabais aux municipalités, ne comprend pas les recouvrements pour la prestation de services de police aux municipalités dans le cadre d'un contrat de transition de +3 ans. ** Les données chiffrées sur les propriétés sont fournies par la Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM) sur une base annuelle. *** Coûts estimatifs pour 2022.

SERVICES POLICIERS AUX MUNICIPALITÉS

RECOUVREMENT DES COÛTS



■ Coûts recouverts auprès des municipalités

Personnel de détachement*

- Supervision
- Agentes et agents en première ligne
- Soutien administratif par le personnel civil

Postes de soutien et autres frais de fonctionnement directs (AFFD)*

- Opérateurs/opératrices de communications
- Gardiens/gardiennes de détenus
- Académie de la Police provinciale et formation en cours d'emploi
- Recrutement du personnel policier
- Bureau des services policiers des municipalités
- Identification médico-légale
- Technologie de l'information et soutien téléphonique
- Quartiers généraux des régions

■ Services de soutien et obligations provinciales

Sécurité de la circulation

- Surveillance aérienne
- Programme provincial de sécurité de la circulation
- Application de la loi — motoneiges, véhicules tout-terrain, navigation
- Voies navigables et routes principales

Enquêtes

- Enquêtes criminelles
- Exploitation des enfants
- Escroquerie/crimes financiers
- Crime organisé
- Soutien aux enquêtes

Renseignements criminels

- Opérations secrètes
- Unité provinciale de lutte contre le terrorisme et les crimes haineux
- Analyse et information
- Renseignements criminels — opérations régionales

Équipes d'intervention spécialisées

- Services tactiques et aide médicale d'urgence
- Services d'aviation
- Unité canine
- Équipe d'intervention en cas d'urgence
- Négociation en situation de crise
- Unité tactique et de secours
- Recherche et récupération sous-marines
- Intervention en cas d'incident chimique en milieu urbain

Police auxiliaire

Sécurité communautaire

Territoires non-incorporés en municipalités

Services policiers des Autochtones

Transitions vers la Police provinciale : En 2022, la ville de Dryden et la municipalité de Callander ont fait la transition vers la Police provinciale pour recevoir les services de maintien de l'ordre. La municipalité de West Grey a demandé à la Police provinciale de lui fournir une proposition de contrat. **Coûts des services policiers de la Police provinciale :** Pour les municipalités auxquelles la Police provinciale fournit des services de police, les données du Rapport d'information financière du ministère des Affaires municipales et du Logement indiquent que les coûts liés aux services de la Police provinciale représentent environ 10 pourcent du total des dépenses annuelles des municipalités.

* La facture des municipalités couvre la portion des postes de détachement et de soutien ainsi que des AFFD conformément au *Règlement de l'Ontario 267/14 de la Loi sur les services policiers*.

** Basé sur le coût estimatif des services policiers pour 2022. Recouvrement sous le modèle de facturation net des rabais aux municipalités et ne comprend pas les recouvrements pour la prestation de services de police aux municipalités dans le cadre d'un contrat de transition de +3 ans. *** Ne comprend pas les crédits législatifs et est basé sur les chiffres effectifs pour 2021/2022 **** Montants recouverts au titre des services policiers fournis aux municipalités dans le cadre d'un contrat de transition de +3 ans non-couvert par le modèle de facturation.

L'EFFECTIF DE LA POLICE PROVINCIALE

Rang et sexe

Tableau 1-1

PERSONNEL POLICIER	Femmes	Hommes	Non-précisé	Total
Cadet/te	4,00	7,00	2,00	13,00
Agent/e	930,68	3351,36	74,00	4356,04
Sergent/e	194,00	795,00	2,00	991,00
Sergent/e major	-	5,00	-	5,00
Sergent/e d'état-major	69,00	182,00	-	251,00
Inspecteur/inspectrice	31,00	122,00	1,00	154,00
Surintendant/e	12,00	26,00	-	38,00
Surintendant/e en chef	6,00	7,00	-	13,00
Sous-commissaire	1,00	3,00	-	4,00
Commissaire	-	1,00	-	1,00
Total — personnel policier*	1 247,68	4 499,36	79,00	5 826,04
	21,42 %	77,23 %	1,36 %	100,00 %

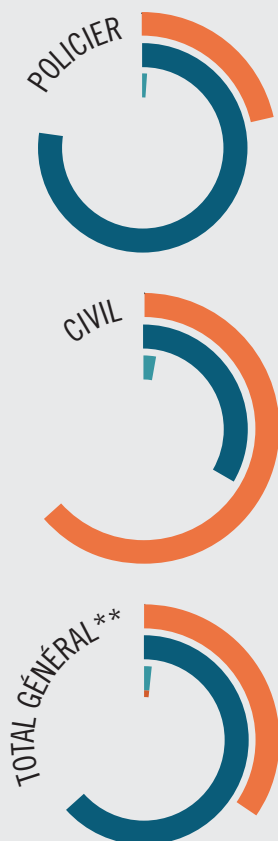
PERSONNEL CIVIL	Femmes	Hommes	Non-précisé	Total
Commandant/e provincial/e	1,00	-	-	1,00
Cadre	38,00	18,00	3,00	59,00
Non-cadre	1 646,15	871,83	74,56	2 592,54
Total — personnel civil*	1 685,15	889,83	77,56	2 652,54
	63,53 %	33,55 %	2,92 %	100,00 %

TOTAL GÉNÉRAL*	Femmes	Hommes	Non-précisé	Total
	2 932,83	5 389,19	156,56	8 478,58
	34,59 %	63,56 %	1,85 %	100,00 %

* À l'exclusion du personnel policier et civil sous l'ESPPNO.

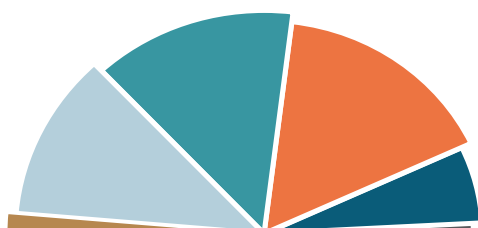
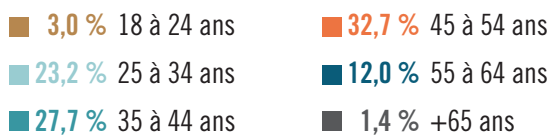
Graphique 1-1

Femmes
Hommes
Non-précisé



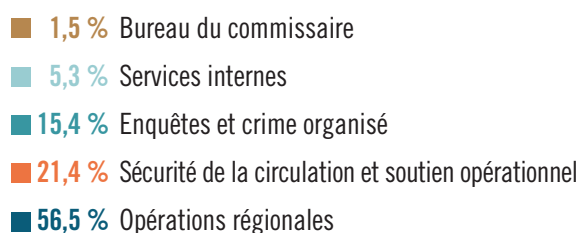
Graphique 1-2

Effectifs par groupe d'âge



Graphique 1-3

Effectifs selon le commandement







HEURES DES SERVICES POLICIERS DE PREMIÈRE LIGNE

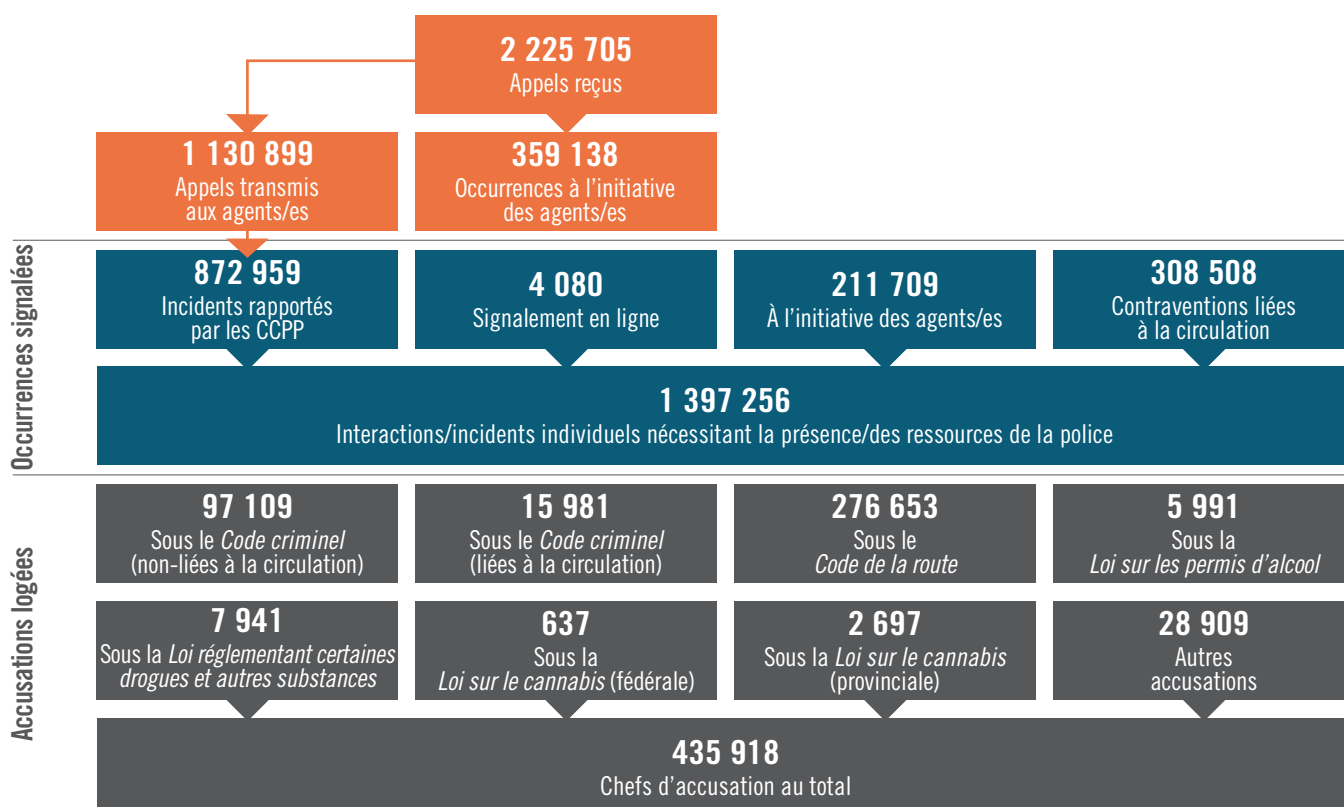
Tableau 2-1

	2020	2021	2022
Administration	1 764 135,27	1 805 141,25	1 854 056,50
Fonctions dans les tribunaux	238 323,25	245 523,25	259 675,00
Enquêtes et application de la loi*	1 571 895,00	1 565 545,05	1 534 171,95
Autres lois fédérales et provinciales	284 312,50	288 339,20	268 507,70
Règlements municipaux	16 053,76	17 643,00	16 356,50
Soutien des unités opérationnelles et spécialisées	1 413 393,00	1 377 230,75	1 970 497,45
Patrouilles	951 663,01	891 241,01	852 932,35
Contrôle de la circulation et activités connexes	821 753,67	900 551,31	974 463,31
Formation	322 196,75	514 702,00	582 782,50
TOTAL	7 383 726,21	7 605 916,82	8 313 443,26

* Code criminel, Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LDAS), autre, exclut le contrôle de la circulation.

NOTRE TRAVAIL EN CHIFFRES

Graphique 2-1



SERVICES DE POLICE FONDÉS SUR

LES VALEURS ET LE PROFESSIONNALISME

Le Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police (BDIEP) est chargé de la réception, la gestion et la supervision de toutes les plaintes du public concernant la police municipale, régionale et provinciale dans l'Ontario. En tant qu'organisme de surveillance indépendant et civil, le BDIEP veille à ce que le traitement des plaintes relatives à la police soit transparent, efficace et équitable tant pour le public que pour la police.

La Police provinciale fait en sorte d'assumer sa responsabilité en informant le public de son droit de porter plainte en vertu de la loi. N'importe quel membre du public peut porter plainte contre un service de police ou un/une agent/e de police auprès du BDIEP. Pour en savoir plus, consultez oiprd.on.ca.

Les valeurs constituent le principe culturel de la Police provinciale. Elles orientent tous les comportements et toutes les relations. Les valeurs (voir la page interne de la couverture avant) communiquent ce que représente l'organisation et les convictions de son personnel. Elles sont à la base de toutes les décisions prises et mesures adoptées. Elles sont inhérentes au traitement dont bénéficie le personnel et la manière dont les membres du personnel collaborent et se traitent mutuellement, traitent les membres du public, les parties prenantes et les partenaires.

La Police provinciale est fière de sa réputation en tant que service de police éthique et du respect, par ses membres, du code de conduite prévu à la *partie VII du Règlement de l'Ontario 268/10* de la *Loi sur les services policiers*. Chaque jour, plus de 8 400 membres de la Police provinciale s'efforcent de mériter la confiance de la population ontarienne et de la respecter en assurant la prestation de services de police fondés sur les valeurs et le professionnalisme partout dans l'Ontario.

Les 10 allégations les plus citées dans les plaintes du public**

1	Négligence —
2	Enquête inadéquate
3	Manque de civilité envers le public
4	Exercice du pouvoir —
5	Négligence —
6	Exercice du pouvoir —
7	Perquisition/entrée incorrecte
8	Exercice du pouvoir —
9	Accusation incorrecte
10	Tromperie — fausse déclaration
11	Harcelement
12	Exercice du pouvoir — Usage incorrect de la discrétion

Avis d'audience — plaintes du public*

5,9 %

de baisse du nombre total de plaintes liées à la conduite, aux politiques et au service depuis 2021.



* Un avis d'audience est signifié à la suite d'une plainte fondée et lorsqu'il est question de mesures disciplinaires formelles. Cela comprend aussi les accusations portées sous la *Loi sur les services policiers*. Concerne le nombre d'avis d'audience signifiés durant chaque année civile. ** Cité par le public comme motif de la plainte au BDIEP.

SERVICES DE POLICE FONDÉS SUR LES VALEURS ET LE PROFESSIONNALISME

Plaintes du public

Tableau 3-1

	2020	2021	2022
Fondées	21	18	10
Rejetées par le BDIEP*	468	512	503
En cours	65	17	39
Règlement informel	76	129	91
Fermées — autre**	8	10	9
Non-fondées	74	120	84
Retirées	67	94	94
Total des plaintes liées à la conduite	779	900	830
Fermées — service	12	38	46
Rejetées par le BDIEP*	0	0	1
Retirées	1	1	1
En cours	1	0	0
Total des plaintes liées au service	14	39	48
Fermées — politiques	4	4	9
Rejetées par le BDIEP*	2	0	0
Retirées	0	0	0
En cours	1	0	0
Total des plaintes liées aux politiques	7	4	9

* Les coordonnateurs des cas examinent chaque plainte pour déterminer si elle devrait faire l'objet d'une enquête ou être rejetée. En vertu des pouvoirs discrétionnaires que lui confère la loi, le BDIEP peut rejeter les plaintes pour diverses raisons, notamment :

- La plainte relève d'une autre loi.
- La plainte est frivole, sans objet ou illusoire.
- La plainte n'est pas dans l'intérêt public.
- La plainte est déposée plus de six mois après l'incident.

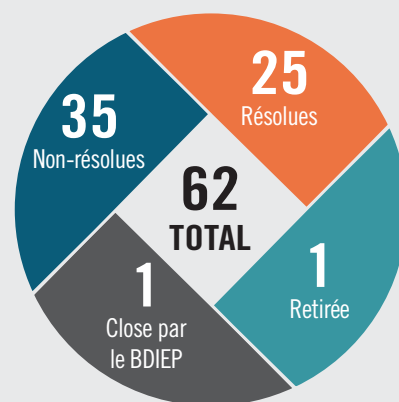
** Cette catégorie correspond aux dossiers clos pour lesquels la suite donnée ne relève d'aucune autre catégorie. Il peut s'agir de plaintes visant un/e agent/e qui a pris sa retraite, de dossiers qui ont été fermés parce que la plainte est examinée dans le cadre d'un autre dossier ou encore de plaintes retirées avant leur évaluation initiale par le BDIEP.

Plaintes internes

Tableau 3-2

	2021	2022
Fondées	102	96
Non-fondées	20	10
Retirées	6	0
Règlement informel	2	0
En cours	5	21
Fermées — autre	11	5
Total	146	132

Programme de règlement anticipé



LE RÈGLEMENT DE L'ONTARIO 58/16

COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS IDENTIFICATOIRES DANS CERTAINES CIRCONSTANCES — 2022

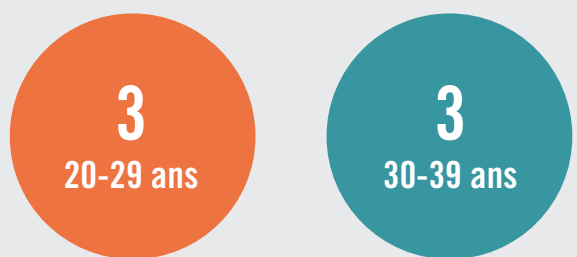
Ce règlement s'applique à toute tentative d'un/e agent/e de police de recueillir auprès d'un particulier des renseignements qui permettent d'identifier l'individu si cette tentative a pour but:

- a) De se renseigner sur des infractions qui ont été ou pourraient être commises;
- b) De se renseigner sur des activités suspectes pour détecter des infractions;
- c) De recueillir des informations aux fins du renseignement.

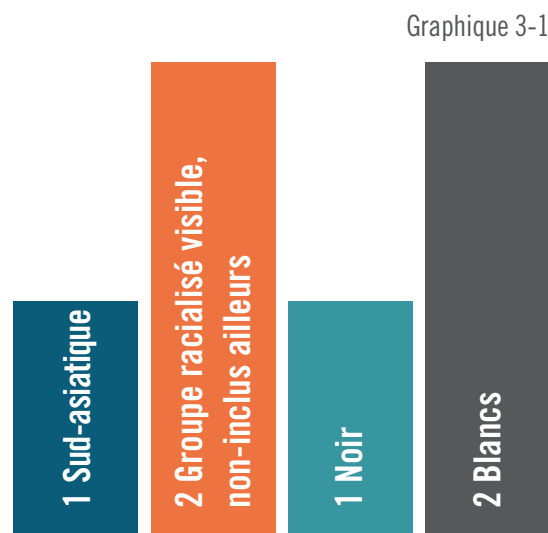
Les renseignements indiqués ci-après pour 2022 sont conformes aux exigences de l'article 14 du *Règlement*.

Une analyse comparative a été effectuée à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête nationale auprès des ménages conformément à l'alinéa 14.(4).(1). En raison de la taille limitée des échantillons et de l'absence d'élément pertinent de comparaison géographique, l'analyse n'était pas suffisamment fiable pour établir de manière concluante si les tentatives de collecte ont été effectuées de façon disproportionnée auprès de particuliers sur la base de leur sexe, leur âge, leur appartenance à un groupe racialisé ou une combinaison de groupes.

Nombre de tentatives de collecte auprès de
particuliers perçus comme étant :



< 20 ans	0
20 et 29 ans	3
30 et 39 ans	3
40 et 49 ans	0
> 49 ans	0



LE RÈGLEMENT DE L'ONTARIO 58/16

COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS IDENTIFICATOIRES DANS CERTAINES CIRCONSTANCES — 2022

6 Tentatives de collecte renseignements identificatoires recueillis	0 Tentatives de collecte — aucun renseignement identificatoire recueilli	6 Nombre d'individus auprès desquels des renseignements identificatoires ont été recueillis
---	--	---

Nombre de tentatives de collecte de renseignements identificatoires — renseignements identificatoires recueillis	6
Nombre de tentatives de collecte de renseignements identificatoires — aucun renseignement identificatoire recueilli	0
Nombre d'individus auprès desquels des renseignements identificatoires ont été recueillis	6
Nombre de fois où la disposition d'exemption a été invoquée	1
Nombre de fois où le particulier a refusé le document dans lequel la tentative était consignée	3
Exemption concernant la consignation de la tentative — pourrait compromettre la sécurité d'un particulier {Alinéa 7 (2) a)}	0
Nombre de tentatives non conformes de collecte de renseignements identificatoires {article 5 ou alinéa 9 (4) a)}	0
Nombre de fois qu'un membre a été autorisé à accéder à des renseignements — le chef de police ou une personne désignée était satisfait que l'accès était nécessaire. L'alinéa 9(10)(2)(iv) afin de dresser le rapport annuel visé au paragraphe 14 (1) ou le rapport requis aux termes de l'article 15	1

6

Le nombre de détachements de la Police provinciale où il y a eu des tentatives de collecte :

Quinte West	1	Autoroute 407	1
Mississauga	1	Lambton	1
Burlington	2		

LÉGITIMITÉ, PERTINENCE ET EFFICIENCE

L'EXCELLENCE DANS LA PRESTATION

Ce rapport annuel est une compilation de données et de renseignements qui permettent d'avoir une vue d'ensemble quantitative et qualitative de la Police provinciale. L'organisation évalue constamment et identifie les bonnes pratiques de mesure du rendement pour s'assurer que les collectivités qu'elle dessert, les parties prenantes et ses membres soient toujours renseignés, habilités et sensibilisés et qu'elle demeure toujours respectueuse de ses obligations sous la loi.

À la Police provinciale, **la légitimité** se mesure par la conduite éthique des responsabilités policières, la confiance du public et des employés et une volonté partagée des collectivités de s'impliquer et de collaborer pour comprendre les enjeux et élaborer des solutions.

Le déploiement optimal des ressources (humaines, financières etc.) pour la prestation réussie des programmes et services fondés sur les données probantes, la collaboration et la prévention; la réalisation des objectifs à long-terme identifiés pour le changement stratégique ainsi que les initiatives opérationnelles et l'utilisation judicieuse des fonds publics servent, tous, **à mesurer la pertinence et l'efficacité.**

Certains indicateurs que contient ce rapport peuvent être le reflet de plus d'une caractéristique d'excellence. Les exigences de pertinence et d'efficacité qui servent à mesurer le rendement sont indiqués dans les Normes d'efficacité établies en vertu de la *Loi sur les services policiers*.

Les augmentations dans certaines catégories ne reflètent pas nécessairement une performance négative. Elles sont souvent le reflet du résultat des campagnes ciblées de sensibilisation et d'engagement dont l'objectif est d'accroître le signalement des infractions et en particulier celles qui sont toujours les moins signalées. De la même façon, les baisses peuvent être le résultat attendu de l'automatisation et/ou des modèles et programmes d'intervention qui misent sur la collaboration.

La complexité de la mesure du rendement dans le secteur de l'application de la loi est bien connue. Dans l'ensemble du secteur, la présentation de l'information sur le rendement évolue rapidement pour être conforme aux attentes du public, tenir compte du changement en cours où l'accent passe de l'intervention à la prévention, démontrer au mieux l'intérêt pour les facteurs qui sont les causes profondes de la criminalité et prendre en compte les rôles et les obligations des partenaires communautaires non-policiers. Les indicateurs fournis ici complètent l'information qu'on trouve partout dans ce rapport qui démontre aussi la légitimité, la pertinence et l'efficacité tout en renforçant les comportements responsables et en mettant en perspective de manière éloquente comment la Police provinciale s'acquitte de sa mission en misant sur les valeurs.



Interagir avec
**respect,
compassion
et
équité.**

LÉGITIMITÉ, PERTINENCE ET EFFICIENCE

LÉGITIMITÉ

- Le recours à l'usage de la force a eu lieu dans 0,12 % d'interactions/incidents ayant nécessité la présence policière, une baisse par rapport à 2021 et 2020*.
- Moins d'un pourcent d'interactions police/public ont abouti à une plainte du public auprès du Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police (BDIEP) sur la conduite, les politiques et/ou le service. Le nombre total de plaintes a augmenté de 6 % par rapport à l'année précédente et 1 % des plaintes étaient fondées*.
- Il y a eu six tentatives de collecte de renseignements en vertu du *Règlement de l'Ontario 58/16, Collecte de renseignements identificatoires dans certaines circonstances*, chiffre conforme à 2021 et 2020*.
- Environ 5 400 membres du personnel policier ont participé, comme lors des années précédentes, à une formation annuelle par modules comprenant l'intervention en situation de crise, la désescalade, l'usage de la force, une formation obligatoire sur les armes à feu, les premiers secours, les armes à impulsions et le bon jugement.
- Les protocoles et l'engagement ont continué à favoriser une approche axée sur la victime/le traumatisme dans les cas d'infractions et d'incidents motivés par la haine/le préjugé.
- Les attentes par rapport à la performance fondée sur l'éthique et les valeurs de la fonction publique de l'Ontario et la Police provinciale ont été inculquées aux diplômés de trois classes de nouvelles recrues et trois classes d'agentes et agents d'expérience et quatre classes de bénévoles du Programme de police auxiliaire.
- Les chefs des services de police autochtones, municipaux et régionaux de l'Ontario ont soumis 276 demandes formelles à la Police provinciale pour la prise en charge d'enquêtes et/ou pour l'expertise spécialisée et technique et l'assistance qui dépassaient la capacité et les compétences de leurs services.
- L'engagement et les consultations avec les Conseils de participation des Autochtones se sont poursuivis; un processus formel visant à identifier, sous une lentille autochtone, des changements constructifs à apporter aux services de police.
- La formation sur la sensibilisation aux Autochtones a été dispensée dans le cadre de séances de formation étalées sur cinq semaines, dont une séance qui s'est tenue dans la Première Nation Rama et une autre à Thunder Bay. Ces séances ont réuni 94 participants parmi lesquels se trouvaient cinq membres des services de police des Premières Nations.
- Un nouveau Modèle de déploiement au nord a été mis en oeuvre en vue de fournir des services de police durables aux communautés autochtones.
- Toutes les nouvelles recrues affectées dans la Région du Nord-Ouest de la Police provinciale sont déployées dans les communautés autochtones lointaines afin d'accroître leur compréhension et sensibilité par rapport à la culture autochtone.
- 84 différentes langues, sans compter l'anglais : autant de langues dans lesquelles s'exprimaient 1 103 membres plurilingues de la Police provinciale.
- 50,9 % des membres de la Police provinciale appartenaient à la tranche d'âge entre 25 et 44 ans.
- La Police provinciale a participé à 57 des 78 tables d'intervention à travers l'Ontario, ce qui correspond aux deux dernières années quand la Police provinciale avait participé à plus de la moitié des tables dans la province.
- Des 37 programmes 'Échec au crime' qui existent dans l'Ontario, 20 opèrent en partenariat avec la Police provinciale, ce qui correspond aux deux dernières années. Une bonne partie des renseignements obtenus dans l'Ontario est le fruit de ce partenariat.

* Ces indicateurs correspondent au Cadre canadien de mesures du rendement des services de police (CCMRSP).

LÉGITIMITÉ, PERTINENCE ET EFFICIENCE

LÉGITIMITÉ

- Un accent soutenu sur la collaboration pour produire des résultats positifs en première ligne a débouché sur + 3 100 partenariats communautaires et la tenue de 2 200 activités de mobilisation.
- Le nombre d'adeptes aux comptes de la Police provinciale sur Twitter, Instagram et Facebook a dépassé 1,8 millions, surpassant les chiffres précédents. L'audience totale a dépassé 133 millions*.
- Avec la population ontarienne se renseignant sur les possibilités de carrière à la Police provinciale, signalant des incidents en ligne, faisant des demandes de vérification policière ou repérant un détachement en ligne, le site opp.ca a enregistré plus de quatre millions de visites*.
- Plus de 500 membres du Programme de police auxiliaire ont consacré plus de 97 000 heures au bénévolat.
- L'outil d'évaluation en milieu de travail a été étendu pour accélérer la mise en œuvre de la Norme nationale sur la santé et la sécurité psychologiques à l'intention des membres.
- Tous les membres brevetés de toutes les régions et de la Division de la Sécurité de la circulation de la Police provinciale ont suivi un programme de leadership sur mesure et axé sur l'individu.
- Les psychologues et cliniciens de la santé mentale de la Police provinciale ont fait état de 3 864 interventions au total.
- Il y avait environ 240 bénévoles du soutien par les pairs outre 176 pairs pour le soutien, soit 415 bénévoles du soutien par les pairs.
- Des 210 recommandations pour l'Équipe pour la santé en milieu de travail de la Police provinciale, 151 ont été réalisées, 53 sont en cours et 5 doivent être mises en pratique.
- 5 836 membres du personnel de la Police provinciale ont suivi la formation sur la prévention du suicide que dispense l'organisme LivingWorks.
- 25 ateliers sur le bien-être et le développement du soutien mental, physique, social et professionnel ont été proposés aux membres et à leurs familles.
- Le programme sur la médecine du travail a traité plus de 500 cas de soutien aux membres.
- La Journée provinciale de recrutement a repris le 1er octobre 2022 avec la tenue de plus de 40 événements pour la participation en personne à travers la province ainsi qu'un flux en direct d'une durée de huit heures.
- Un atelier de deux jours organisé conjointement avec l'OPPA à l'intention du personnel civil a eu pour objectif d'aider à améliorer les perspectives de carrière et le perfectionnement professionnel d'un groupe de participants.

* Ces indicateurs correspondent au Cadre canadien de mesures du rendement des services de police (CCMRSP).

LÉGITIMITÉ, PERTINENCE ET EFFICIENCE

PERTINENCE ET EFFICIENCE

- La Brigade de recherche des fugitifs (BREF) de la Police provinciale a effectué 1 147 arrestations.
- Les efforts continus pour la réduction/la diversion des tâches administratives ainsi que les stratégies misant sur la technologie ont permis de réallouer plus de 325 000 heures en première ligne vers des tâches opérationnelles plus prioritaires dans les collectivités.
- Les CCPP ont reçu +2,23 millions d'appels, une baisse de 2,9 % par rapport au nombre total d'appels reçus en 2021.
- Selon la norme de service de la Police provinciale, 90 % des appels entrants doivent être répondus dans un délai de 14 secondes. 80,4 % des appels ont été répondus dans les 14 secondes en 2022.
- L'effectif policier autorisé de la Police provinciale s'établissait à 244,5 agents pour 100 000 habitants*
- La santé mentale était un facteur dans + 24 000 incidents, un accroissement par rapport autant à 2020 qu'à 2021.
- 54 détachements avaient formellement établi des Équipes mobiles d'intervention en cas de crise.
- Les CCPP ont reçu 993 005 appels au service 911 en 2022, une moyenne de 2 721 appels 911 par jour, ce qui concordait avec les années précédentes.
- Un appel concernant un danger sur la route a été reçu chaque huit minutes, comparé à chaque neuf minutes en 2021.
- La Police provinciale a effectué un contrôle routier chaque 88 secondes, une baisse de trois secondes par rapport à 2021.

* Ces indicateurs correspondent au Cadre canadien de mesures du rendement des services de police (CCMRSP).



LÉGITIMITÉ, PERTINENCE ET EFFICIENCE

PERTINENCE ET EFFICIENCE

- Les appels concernant les collisions de véhicules motorisés ont été reçus chaque six minutes par comparaison à un appel chaque sept minutes en 2021.
- Les membres de la Police provinciale ont retrouvé 4 914 personnes disparues.
- Les enquêtes dirigées par la Police provinciale ont permis d'apporter une résolution aux familles de 35 victimes d'homicide.
- Les membres de l'Unité de l'exploitation sexuelle des enfants de la Police provinciale et de la stratégie provinciale pour protéger les enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, que dirige la Police provinciale, ont identifié et fourni du soutien à 343 enfants victimes.
- 82 victimes de la traite des personnes ont reçu du soutien à travers les initiatives cadrant avec la Stratégie provinciale de lutte contre la traite des personnes, que dirige la Police provinciale.
- L'Unité provinciale de lutte contre les bandes de motards, l'Unité provinciale de contrôle des armes et plusieurs autres unités du Bureau de la lutte contre le crime organisé, que dirige la Police provinciale, ont saisi 1 538 armes à feu illégales et retiré des collectivités plus de 43,6 millions \$ en drogues illicites.
- Au terme d'initiatives de l'Équipe provinciale des opérations policières conjuguées en matière de cannabis, que dirige la Police provinciale, 85,3 millions \$ en produits de cannabis illégal ont été retirés de la circulation.
- Les initiatives de l'Équipe provinciale de lutte contre la contrebande de tabac, que dirige la Police provinciale, ont abouti à la saisie de 756, 390 \$ en tabac de contrebande, évitant des pertes fiscales estimées à 3,8 millions \$.
- Les Équipes d'intervention en cas d'urgence ont répondu à plus de 2 800 demandes de service.
- Lancement du processus de vérifications policières en ligne avec pour résultat un accroissement du nombre de vérifications policières traitées passant d'une moyenne de 140 000 vérifications annuellement à 193 000 en 2022. Le modèle centralisé a réduit la période d'attente qui était en moyenne de 2 à 3 semaines pour la réception des résultats à une moyenne de 3 à 4 jours d'attente.
- Le coût moyen estimatif des services de police s'établissait à 355 \$ par propriété en 2022, une légère baisse par rapport à 2021 et 2020.
- Le budget estimatif de fonctionnement et d'immobilisations pour l'exercice 2022/2023 était de 1 458 353 000 \$
- Selon le sondage de satisfaction communautaire 2022 de la Police provinciale, 72,2 % des répondants sont d'avis que la Police provinciale fait, globalement, un « bon » ou un « excellent » travail dans la collectivité comparé à :
 - 59,8 % des répondants qui sont desservis par un service de police municipal selon lesquels le service de leur localité fait, globalement, un « bon » ou un « excellent » travail dans la collectivité.
 - 57,4 % de toutes les personnes sondées qui sont d'avis que la police fait, globalement, un « bon » ou un « excellent » travail au Canada.
 - Pour des informations complémentaires et pour lire l'intégralité du sondage de satisfaction communautaire 2022 de la Police provinciale, veuillez consulter [opp.ca](https://www.opp.ca).

* Ces indicateurs correspondent au Cadre canadien de mesures du rendement des services de police (CCMRSP).

REFLEXION SUR LE SUCCÈS STRATÉGIQUE

2022 a marqué l'An 3 du Plan stratégique 2020-2022 de la Police provinciale. Axé sur les résultats à long terme, le plan avait clairement identifié les priorités, engagements et champs d'action prioritaires de l'organisation et avait mis l'accent sur la modernisation et la transformation. La période couverte par ce plan a été marquée par de nombreuses réussites notables.

Notre personnel —

Une Police provinciale en forme et résiliente

Établissement :

- Équipe pour la santé en milieu de travail
- Bureau de la conduite professionnelle, de la promotion du respect, de l'inclusion et du leadership
- Cadre adapté à la Police provinciale pour le règlement des plaintes et le rétablissement des relations harmonieuses
- Groupe de travail sur la prévention du harcèlement sexuel
- Processus de sélection et pré-sélection 360 fondé sur les valeurs et sans obstacles et adapté à la Police provinciale
- Monument commémoratif de la Police provinciale sur le suicide

Concrétisation :

- Formation sur la prévention du suicide par LivingWorks
- Formation sur la résilience face au traumatisme

Mise en œuvre :

- Stratégie et plan d'action 2020-2022 sur la santé en milieu de travail
- Plan de prévention du harcèlement sexuel
- Plan d'action de lutte contre le racisme

Lancement :

- Services de psychologue, clinicien/ne de santé mentale et personnel d'orientation aux soins
- Programme d'aumônerie
- Programme de soutien à la santé physique
- Programme de contrôle de la santé psychologique
- Programme de médecine du travail
- Programme d'évaluation en milieu de travail
- Réseaux de soutien des membres
- Formation en leadership axée sur la personne
- Formation des témoins actifs

Notre profession —

Une Police provinciale attentive et en évolution

Établissement :

- Réseaux d'Unités du maintien de l'ordre public
- Équipe de gouvernance sur les renseignements criminels — opérations provinciales

Concrétisation :

- Stratégies alternatives de gestion des appels/solutions de modernisation technologique
- Contravention électronique
- Programme de vérifications policières en ligne
- Système de gestion des preuves numériques
- Plateforme électronique de divulgation et d'audience
- Gestion virtuelle des dossiers criminels

Mise en œuvre :

- Modèle de prestation de service adapté à la Police provinciale
- Outils modernes de planification du travail

Lancement :

- Projet de patrouilles enregistrées pour les collectivités sécuritaires — Recorded Patrol for Safe Communities project (caméras d'intervention, caméras embarquées et technologie de reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation)
- Carnet numérique pour agents — validation de principe
- Environnement provincial commun pour l'accès légal — Centre d'assistance technique conjointe
- Processus d'assurance-qualité en ligne et Programme d'inspection des méthodes de gestion
- Microsoft 365 nuagique — licence, services et stockage
- Innovations from the Frontline (IF) — idées innovantes de la première ligne

REFLEXION SUR LE SUCCÈS STRATÉGIQUE



Nos collectivités — Une Police provinciale progressive et prête à collaborer

Établissement :

- Conseils de participation des Autochtones
- Équipe de mise en œuvre des Appels à la justice concernant les Femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA)
- Modèle de déploiement au nord
- Équipe de l'approche axée sur les victimes
- Groupe de travail communautaire de la Police provinciale pour la lutte contre les crimes haineux
- Groupe de travail dirigé par la Police provinciale sur le crime organisé dans l'industrie du remorquage
- Équipe provinciale de lutte contre les armes à feu et les bandes organisées, dirigée par la Police provinciale
- Centres de déclaration des collisions

Concrétisation :

- Série éducative sur les Autochtones
- Programme de renvoi des appels de crise
- Équipes mobiles d'intervention en cas de crise
- Sondage de satisfaction communautaire amélioré de la Police provinciale

Mise en œuvre :

- Engagement avec la Coalition des municipalités inclusives
- Partage d'appels à l'échelle provinciale

Lancement :

- Programme des cadets du nord de l'Ontario
- Programme de Police auxiliaire autochtone et Programme de maintien de la paix
- Programme 'Soyez le pont'
- Programme de liaison et des spécialistes avec des victimes
- Protocoles de transition police-hôpitaux

Parallèlement à ces remarquables réalisations, de nombreux avancements à long terme et pertinents qui se rapportent aux enquêtes, sont axés sur les victimes et liés à la sécurité communautaire, ont atteint des étapes décisives de leur mise en œuvre. Pour appuyer les conséquents investissements passés et à venir vers ces initiatives de changement stratégique à grande échelle, la Police provinciale continuera de renforcer les capacités et maintiendra l'accent sur les résultats mesurables à travers son plan stratégique 2023-2025 aménagé qui sera publié prochainement.

DE LA PRISE DE CONSCIENCE AU PASSAGE À L'ACTE : LANCEMENT DU NOUVEAU PLAN D'ACTION CONTRE LE RACISME

S'appuyant sur les mesures adoptées précédemment pour la sensibilisation, la prévention et la lutte contre le racisme et la discrimination dans nos milieux de travail et nos collectivités, la Police provinciale a lancé, en mai 2022, un Plan d'action contre le racisme (PACR) actualisé.

Le nouveau PACR définit les objectifs que vise l'application d'une lentille antiracisme et anti-discrimination aux pratiques et processus en cours dans l'organisation afin que ces pratiques et processus reflètent les principes d'équité et de justice. Une attention particulière est aussi accordée au renforcement des partenariats avec les collectivités dans le but d'asseoir la confiance et de réduire le racisme et la discrimination pour tout le monde, y compris les incidents motivés par la haine.

Les partenaires ayant participé à l'élaboration du PACR comprenaient la Direction générale de l'action contre le racisme — fonction publique de l'Ontario, les membres du groupe BIPOC (Noirs, Autochtones et personnes de couleur) de la Police provinciale, les membres du conseil régional de l'inclusion (*Regional Inclusion Council*) de la Police provinciale, l'*Association of Black Law Enforcers*, les chefs de police autochtones de l'Ontario, le Groupe de travail de la Police provinciale sur l'équité et l'inclusion, des groupes communautaires et d'autres parties prenantes.

Objectifs du Plan d'action contre le racisme

1

Cultiver la compétence et la capacité de lutte contre le racisme à travers l'organisation. La Police provinciale met en place les connaissances, aptitudes et outils requis pour combattre la discrimination et le racisme et faire progresser l'équité et l'inclusion au sein de l'organisation en éduquant et sensibilisant davantage les membres à tous les échelons par rapport au racisme systémique.

2

Diversifier le leadership à travers l'organisation. Une plus grande diversité dans les rangs de la Police provinciale à tous les niveaux, y compris parmi le leadership, occasionne un accès plus équitable aux possibilités et permet à la Police provinciale d'être plus représentative de la population qu'elle dessert.

3

Encourager le maintien d'un milieu de travail inclusif où l'accent est sur l'éradication de l'inégalité, du racisme et de la discrimination et en être imputable. La Police provinciale est résolue à combattre les questions de racisme anti-Noir, anti-Autochtone ainsi que toute autre forme de racisme, discrimination et harcèlement et à promouvoir la dignité et les droits humains de tous les membres à travers ses programmes, processus et services.

4

Renforcer l'engagement communautaire à travers des partenariats de collaboration qui instaurent la confiance auprès de nos collectivités et assurent leur sécurité et leur bien-être. Grâce à l'engagement et la communication proactifs avec les membres des collectivités que nous desservons, la Police provinciale continue de nouer des relations de confiance et d'accroître la sécurité publique et la sûreté dans l'Ontario.



Mise en oeuvre de la formation des témoins actifs pour aider à développer une culture par laquelle tout le monde reconnaît et agit de manière à prévenir le tort occasionné par le manque de respect, le harcèlement, la discrimination, l'intimidation, la violence ou d'autres comportements nuisibles.

Renforcement de la composante de la formation des nouvelles recrues portant sur l'équité et l'inclusion, dont un accent sur la prévention des préjugés.

Engagement communautaire continu, dont le tout premier allumage de la menorah au Grand quartier général de la Police provinciale, des commémorations à l'initiative des membres dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs, des célébrations communautaires de l'Eid al-Fitr et d'autres événements pour approfondir les relations et la confiance.

L'intégration des engagements relatifs à l'équité et l'inclusion dans les processus des ressources humaines à la Police provinciale, y compris dans les processus de sélection et de promotion, afin d'**appuyer** les pratiques de diversité dans l'embauche.

Participation continue au Programme des champions de la diversité pour l'avancement professionnel dans la fonction publique de l'Ontario.

COMBATTRE LA HAINE EN ONTARIO

L'Unité de lutte contre les crimes haineux et l'extrémisme (ULCCHE) de la Police provinciale a pour mandat, entre autres, de prévenir, décourager et enrayer les crimes liés à la haine et à l'extrémisme. En 2019, l'ULCCHE a été placée sous la Section provinciale de la lutte contre le terrorisme faisant partie du Bureau des renseignements criminels — opérations provinciales (BRCOP) dans le but de refléter un changement d'approche des organismes d'application de la loi et de la sécurité publique du monde entier, laquelle approche reconnaît qu'il existe un lien entre la haine, l'extrémisme et le terrorisme.

Sous son mandat axé sur les renseignements, l'ULCCHE fournit un soutien aux détachements et services de police des municipalités lorsque ceux-ci enquêtent sur des incidents ou infractions ayant pour motivation la haine ou l'extrémisme. L'Unité opère aussi en partenariat avec d'autres services de police et les partenaires du secteur de la justice pour identifier et minimiser les comportements haineux et extrémistes organisés qui dépassent les limites juridictionnelles. Les incidents haineux qui n'atteignent pas le seuil pour être classés comme étant des infractions sous le *Code criminel* possèdent les mêmes caractéristiques que les crimes de haine et de préjugé et peuvent potentiellement causer la peur généralisée dans les collectivités qui en sont affectées; ces incidents constituent une part importante de l'analyse entreprise dans ce domaine de responsabilité.

En 2022, la Police provinciale a contribué à l'élaboration de la politique s'agissant du plan de l'Ontario pour la prévention des crimes haineux dont l'objectif est d'occasionner une approche pangouvernementale (avec la collaboration de huit ministères) étalée sur deux ans et dont la tâche consistera à prévenir, identifier et combattre la montée des crimes et incidents haineux dans l'Ontario.

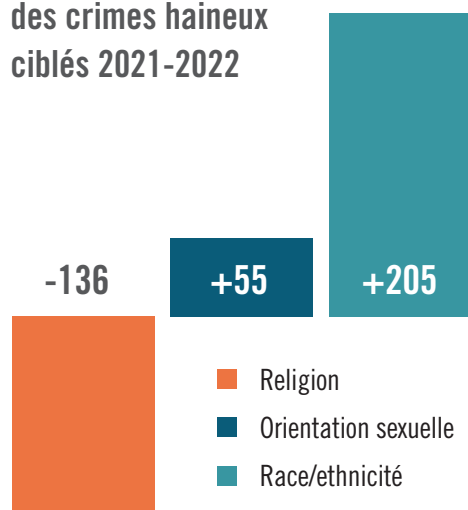
À l'échelle nationale, le nombre de crimes haineux signalés à la police a augmenté de 7 % au Canada en 2022, passant de 3 355 incidents à 3 576. Cela fait suite à une augmentation de 27 % du nombre de crimes haineux signalés à la police entre 2020 et 2021. Au total, les crimes haineux signalés à la police ont augmenté de 35 % au cours des deux dernières années.

Selon Statistique Canada, de 2020 à 2021, un accroissement a été noté dans le nombre de crimes haineux signalés à la police, lesquels crimes ciblaient la religion (-136 incidents, -15 pour cent) et l'orientation sexuelle (+53 incidents, +12 pour cent) et, à un degré moindre, la race ou l'ethnicité (+205 incidents, +12 pour cent). Toutes les provinces et tous les territoires ont signalé une augmentation du nombre de crimes haineux en 2021 à l'exception du Yukon où les chiffres sont demeurés inchangés.

COMBATTRE LA HAINE EN ONTARIO

Croissance/baisse des crimes haineux ciblés 2021-2022

Tableau 4-1



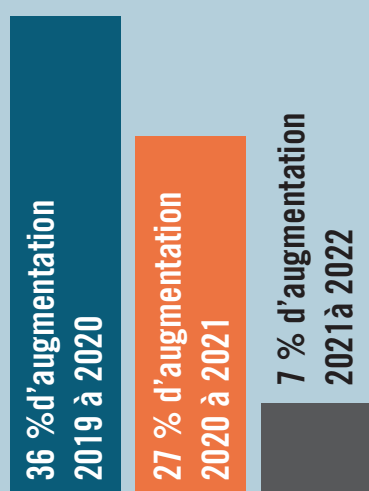
Dans l'Ontario, les incidents et crimes motivés par la haine et les préjugés présentent un paysage complexe et stratifié. La situation exige une appréciation contextuelle du cadre de collection des données et des régions où les limites géographiques et juridictionnelles se chevauchent ainsi qu'une perception qualitative de l'impact et des conséquences de l'expérience autant sur le groupe qui en est victime que sur l'ensemble de la population. Les statistiques désagrégées peuvent être trompeuses et ne pas refléter la question dans sa globalité — vu la possibilité, surtout, que les incidents ne soient pas toujours signalés à la police. Le cadre de collection des données pour saisir les crimes haineux signalés à la police est mandaté par le gouvernement fédéral à travers Statistique Canada qui fait appel au Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC).

35 %

d'augmentation ces deux dernières années

Crimes haineux signalés à la police au Canada

Tableau 4-2



Bien que la Police provinciale se conforme aux exigences fédérales relatives à la collecte, elle ne publie pas de statistique séparée concernant les cas de « crime haineux » en raison des circonstances découlant des complexités qui sont généralement définies comme : les contraintes que pose un codage linéaire des occurrences, la sous-déclaration des incidents et les difficultés liées aux limites juridictionnelles et géographiques.

La préférence de se fier aux données que publie Statistique Canada s'explique par les normes établies, le système de mesure unifié et le langage commun que rend possible un cadre de collecte des données mandaté et géré à l'échelle nationale. Cela fournit un indicateur fiable et reproductible qui informe la Police provinciale des changements statistiquement significatifs à l'échelle régionale ou nationale au sujet de cet important domaine de responsabilité et peut aider dans l'allocation des ressources pour qu'elle soit conforme aux priorités organisationnelles et à la sûreté publique.

RÉSEAUX DE SOUTIEN DES MEMBRES

L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE EN MILIEU DE TRAVAIL

Se sentir apprécié/e et avoir un sentiment d'appartenance peut être une expérience difficile, surtout dans des organismes imposants et décentralisés.

Dans le cas d'un effectif géographiquement dispersé, de nombreux membres du personnel peuvent éprouver des difficultés à communiquer en personne avec leurs collègues ou avoir le sentiment qu'ils sont exclus.

Mais à la Police provinciale, qui compte plus de 8 000 membres du personnel déployés partout dans la province, il est désormais plus facile de trouver une communauté inclusive et accueillante.



Le lancement, en 2022, des Réseaux de soutien des membres (RSM) de la Police provinciale établit des rapports entre des groupes de membres du personnel qui se retrouvent sur la base de caractéristiques ou d'expériences communes et leur fournit un environnement sûr et sécuritaire pour évoquer des questions d'intérêt mutuel. Les RSM fournissent aux membres l'occasion de lier des amitiés et de trouver du soutien, de dynamiser l'avancement professionnel et personnel et de contribuer à la vision et aux valeurs de l'organisation.

Soutenus par l'engagement de la Police provinciale à proposer à tous les membres une expérience d'appartenance, les RSM sont ouverts à tous les membres du personnel policier ou civil à la fois en milieu de travail ou loin du milieu de travail ainsi qu'aux membres à la retraite. Les RSM peuvent être axés sur n'importe quel point commun, qu'il s'agisse des communautés diverses au sein de la Police provinciale, dont les Autochtones, les personnes handicapées, les femmes, les personnes appartenant aux groupes racisés, les personnes 2SLGBTQ+ ou peuvent aussi réunir des individus qui partagent des expériences vécues comme les vétérans de l'armée, les survivantes et survivants du cancer ou les personnes qui soutiennent un membre de la famille atteint d'autisme.

Les alliés/es — ces individus qui ne s'identifient pas nécessairement comme membre d'un groupe mais qui défendent et soutiennent la mission, les objectifs et initiatives du groupe — sont aussi encouragés à rejoindre le réseau.

La création des RSM se fait au gré de leurs membres et les réseaux bénéficient du soutien de la Police provinciale dans le but de fournir aux membres un espace sûr de manière à communiquer, réseauter, plaider pour eux-mêmes et les autres au sein de l'organisation. Les RSM correspondent aux objectifs de la fonction publique de l'Ontario et du ministère du Solliciteur général concernant l'équité et l'inclusion en milieu de travail.

À mesure que ces réseaux verront le jour, ils aideront à la mise en place d'une culture organisationnelle plus inclusive, à améliorer la satisfaction et la rétention du personnel, à encourager l'innovation et la créativité et à faciliter la communication et la collaboration à la Police provinciale.

DOTATION FONDÉE SUR LES **DONNÉES PROBANTES**

POUR LES COLLECTIVITÉS DE LA POLICE PROVINCIALE

L'année dernière, la Police provinciale a perfectionné son Modèle de prestation de services (MPS) fondé sur les données probantes. Cette solution moderne et extensible pour le déploiement de la première ligne au niveau des détachements est entrée dans une phase d'évaluation à cinq détachements de la Police provinciale. Le MPS tient compte de la charge de travail, la présence proactive, l'engagement communautaire et la disponibilité du personnel policier.

Pour cette phase du projet, le choix s'est porté sur un emplacement dans chaque région de la Police provinciale sur la base de plusieurs facteurs dont : l'emplacement géographique et la population de la région que dessert le détachement, le personnel couramment affecté au détachement et la capacité des installations du détachement.

La phase d'évaluation concerne une analyse de l'impact du modèle dans le but d'identifier des affinements possibles avant le déploiement du modèle à l'échelle de la province. Il est prévu que le déploiement dans la province se fera au cours des cinq à sept prochaines années.

Le MPS répond à la nécessité d'assurer l'optimisation et l'équilibre des ressources par rapport aux exigences opérationnelles et au bien-être du personnel pour satisfaire les attentes du public et des parties prenantes. Par conséquent, le MPS assurera que la Police provinciale soit dans un état de préparation opérationnelle pour répondre aux besoins en constante évolution de ses collectivités qui ne cessent de grandir.

**Huron,
Région de l'Ouest**

**Détachements identifiés
comme emplacements pour
la mesure et l'évaluation**

**Manitoulin,
Région du Nord-Est**

**Nottawasaga,
Région du Centre**

**Bancroft,
Région de l'Est**

**Greenstone,
Région du Nord-Ouest**

APPELS À LA JUSTICE

AMÉLIORER LA PRESTATION DES SERVICES POUR LES PEUPLES ET COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

La Police provinciale poursuit son engagement à répondre aux Appels à la justice de l'enquête nationale sur les FFADA.

Au cours de la dernière année, l'équipe spéciale sur les FFADA a encouragé les possibilités d'éducation des membres, accru l'engagement avec les membres des communautés autochtones et travaillé en collaboration avec d'autres secteurs de programme pour améliorer la prestation des services aux peuples et communautés autochtones.

Les réalisations comprennent :

- Un engagement communautaire accru avec la tenue de séances d'information virtuelles à l'intention des membres de la communauté, la participation aux groupes de travail dirigés par la communauté, les présentations aux événements à l'initiative de la communauté, la présence aux rassemblements tenus dans la communauté, le partenariat avec les régions de la Police provinciale pour élargir les Conseils de participation des Autochtones et établir des Cercles de participation des familles et survivantes FFADAT2S+.
- Le travail aux côtés de l'Unité d'information et de liaison pour les familles pour répondre aux demandes d'information venant des membres des familles et des proches des personnes autochtones disparues et assassinées et pour participer aux Cercles familiaux en vue de partager les informations d'une manière culturellement sûre.
- Les occasions d'apprentissage virtuel et en personne aux membres de la Police provinciale et des partenaires de la police au sujet des FFADA et des questions affectant les peuples et communautés autochtones.
- La contribution aux changements de politique, aux procédures opérationnelles normalisées et à la formation liée à la prestation de services aux peuples autochtones qui soient adaptés à leur culture.
- L'établissement d'une base de données pour suivre les progrès qu'accomplit la Police provinciale en répondant aux Appels à la justice et aux autres recommandations qui se rapportent à la sécurité des peuples et communautés autochtones.

Pour plus de renseignements et des mises à jour de l'Équipe FFADA, veuillez consulter opp.ca/MMIWG



ÉTABLIR UNE CULTURE DE RESPECT ET D'INCLUSION

Pour aider à établir des compétences interculturelles et reconnaître l'histoire, la diversité et les contributions des peuples autochtones au Canada, la Police provinciale a organisé, à l'intention de ses membres et des parties prenantes, plusieurs initiatives de sensibilisation se rapportant aux Autochtones.

En 2022, la Police provinciale a organisé cinq cours de formation d'une semaine sur la sensibilisation aux Autochtones, touchant 94 participants. À travers un mélange d'apprentissage personnel, par l'expérience et formel, les participants se sont renseignés sur les pensionnats, les enjeux contemporains et les enseignements sur la roue de médecine et les remèdes sacrés. Ils ont aussi eu l'occasion de participer à une cérémonie traditionnelle de hutte de sudation.

Des formations supplémentaires sur la sensibilisation se rapportant aux Autochtones ont également été dispensées à plus de 2 000 participants dont des recrues de la Police provinciale et des services externes, aidant à faire de sorte que l'intervention policière tienne compte de la culture et réponde aux besoins de la communauté.

À travers une série de séances virtuelles d'apprentissage, des conférenciers extérieurs ont évoqué des sujets comme l'histoire, l'art, la culture et la résilience autochtones avec les membres de la Police provinciale de l'ensemble de la province.

Sous l'Entente sur les services policiers des
Premières Nations de l'Ontario, la Police provinciale
administre les services de police dans
17 Premières Nations



NOUER DES RELATIONS

DE CONFIANCE, DE COMPRÉHENSION ET DE RESPECT

Le Cadre de référence de la Police provinciale pour la préparation des services policiers en cas d'incident critique concernant les Autochtones est une politique opérationnelle qui oriente l'intervention de la police en cas de conflit et représente l'engagement de l'organisation en faveur d'une intervention flexible, cohérente et professionnelle face aux événements majeurs et aux incidents critiques concernant les Autochtones.

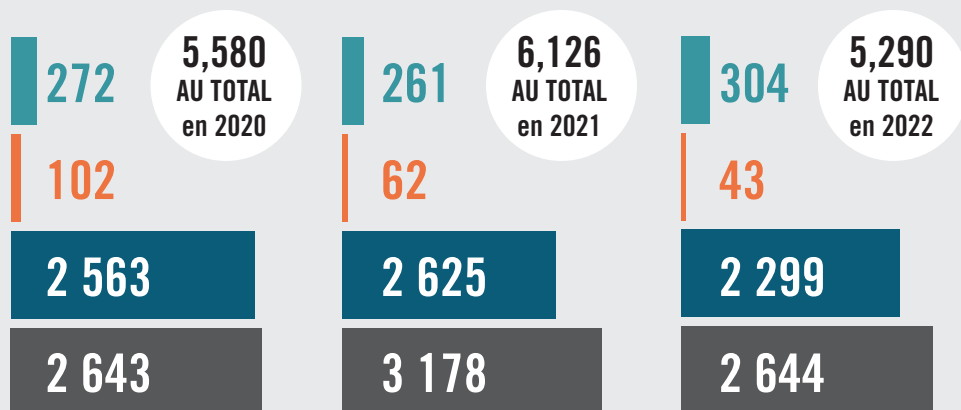
L'Équipe provinciale de liaison (EPL) a un rôle vital à jouer. Lors d'événements critiques ou majeurs, les membres de l'EPL œuvrent pour établir et maintenir des lignes de communication ouvertes avec les parties prenantes concernées par les événements, plus particulièrement les leaders autochtones et leurs communautés.

En 2022, la Police provinciale a dispensé une formation ou aidé à la formation sur le cadre de référence à 13 participantes et participants de la Police provinciale et 47 participantes et participants externes venant de 12 services de police externes.

Engagement des EPL

Graphique 5-1

- Manifestations
- Incidents autochtones critiques
- Sensibilisation communautaire
- Soutien des détachements/services de police



Formation sur la sécurité nautique pour aider les communautés autochtones

En septembre 2022, la Police provinciale a organisé une formation sur la sécurité nautique à Kenora, dispensant ce programme essentiel aux membres de 16 services de police des Premières Nations. La formation aidera les services de police des Premières Nations et les communautés autochtones dans les efforts de recherche et récupération, à intervenir de manière appropriée dans les cas de personnes disparues, tardant à rentrer ou en détresse et à améliorer la sécurité communautaire. Le Programme d'aide à la gestion des urgences de Services aux Autochtones Canada a financé le programme de formation.

LE PROGRAMME DES CADETS DU NORD

CONTACT DIRECT AVEC LA PREMIÈRE LIGNE

« Que voudrais-tu devenir en grandissant? » La question est souvent posée à la plupart des enfants et la réponse peut parfois être rapide, « agent de police .»

Bien que l'attrait des feux et sirènes d'une voiture de patrouille policière soit là, on ne peut pas en dire autant pour ce qui est de la compréhension des tâches au jour le jour d'une agente ou d'un agent de police.

Le Programme des cadets du Nord de l'Ontario vise à introduire la profession policière comme choix de carrière aux candidates et candidats intéressés, proposant au passage le mentorat et l'épanouissement professionnel. Tout au long du programme rémunéré d'une durée d'un an, les cadets aident les agentes et agents en première ligne à accomplir les tâches administratives et appuient les initiatives de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire dans leurs collectivités. Nombre de cadets ont persévéré pour devenir agent provincial tandis que d'autres ont opté pour des possibilités supplémentaires à la Police provinciale, comme agent spécial ou encore comme membre du personnel civil.

Aperçu du quotidien

Un cadet ayant rejoint le programme en juin 2022 a été d'une grande aide à l'Unité de service et d'engagement communautaire du détachement de Dryden, déployé lors d'événements comme la Course au flambeau des agents de la paix pour les Olympiques spéciaux, les célébrations de la fête du Canada ainsi que d'autres festivités locales. Lorsque les élèves de dixième année de l'école secondaire de Dryden ont fait une sortie en canoë, il a même fait office de sauveteur.

Ce cadet a aussi été en contact direct avec encore plus d'opérations policières au jour le jour. Il a accompagné les agentes et agents à l'occasion d'enquêtes sur les collisions automobiles mineures, aidé les agents spéciaux avec les dossiers d'audience judiciaire et recueilli les empreintes digitales de certains détenus.

Pour ce cadet, l'expérience avec le Programme des cadets dans le Nord a été inestimable.

« La possibilité de travailler comme cadet a été une merveilleuse expérience et m'a ouvert les yeux dans ma quête de devenir agent, » déclare-t-il. « Cela fait un bout de temps depuis que j'ai pensé à me lancer dans une carrière d'agent de police; toutefois, n'ayant que rarement travaillé avec la police, je n'étais pas sûr de l'expérience

quotidienne à laquelle m'attendre. Le travail de cadet m'a permis d'avoir une idée réaliste de ce à quoi doit s'attendre un agent que ce soit pour le travail dans la rue, le Programme R.I.D.E. et les contraventions ou le travail de bureau rédigeant les rapports et témoignant au tribunal. »

Au-delà de l'aperçu du quotidien, le programme a cimenté son désir de faire carrière dans l'application de la loi.

« J'ai appris que quelles que soient les circonstances, un agent doit pouvoir rapidement comprendre une situation, être flexible, et toujours répondre présent pour servir, » ajoute-t-il. « J'ai hâte de commencer ma formation et de travailler comme agent et je suis très reconnaissant de l'occasion qui m'a été donnée de travailler comme cadet. »

Les bienfaits du programme s'étendent jusque dans la collectivité, a déclaré le responsable des opérations au détachement de Dryden.

« Le fait que les cadets aient pu accomplir des tâches au détachement aussi bien que dans la collectivité a été un élément positif pour nous et pour la collectivité. D'autres candidates et candidats potentiels contemplant une carrière dans la police mais qui manqueraient certaines compétences essentielles et la maturité requise pour porter l'uniforme à plein temps nous ont fait part de leur intérêt. »



Pour être admissibles, les cadets potentiels doivent satisfaire les conditions suivantes :

- Citoyenneté canadienne ou résidence permanente
- Destiné aux individus âgés entre 18 et 25 ans à la date de candidature
- Diplôme d'Études secondaires (12e année) ou l'équivalent
- Permis de catégorie G ou G2 (permis de catégorie G requis avant l'embauche comme agent/e de la Police provinciale)
- Aucun antécédent criminel pour lequel une absolution n'a pas été obtenue ou une absolution inconditionnelle/sous conditions qui n'a pas été scellée
- Bonnes valeurs morales et bonnes habitudes
- Capacité de réussir les vérifications d'antécédents et des enquêtes requises

La Région du Nord-Ouest de la Police provinciale s'étend de la frontière avec le Manitoba à l'ouest jusqu'à l'état du Minnesota au sud, la baie Hudson au nord et White River à l'est. Vu la géographie et la diversité de collectivités desservies, le Programme des cadets du Nord de l'Ontario a pour objectif d'améliorer les possibilités de réussite pour les jeunes Autochtones qu'une carrière dans la police intéresse. **La candidature des Autochtones (Premières Nations, Inuit, Métis) est fortement encouragée.**

15 candidats ont participé à la formation du Programme des cadets du Nord de l'Ontario d'une durée de deux semaines.

Les candidats étaient en majorité
des Autochtones (18 à 25 ans)

Un cadet a été recruté par
un service de police autochtone

Deux cadets recrutés par
la Police provinciale pour la classe
de décembre 2022

Pour des informations complémentaires sur le Programme des cadets du Nord ou pour postuler, consultez opp.ca/careers

PLACER L'INDIVIDU AU CENTRE

DE SA STRATÉGIE DE LEADERSHIP

La Police provinciale encourage le leadership à tous les niveaux de l'organisation à travers l'épanouissement personnel et professionnel fondé sur les valeurs, axé sur l'individu et motivé par les opérations. Cela signifie que l'organisation tient à cœur de promouvoir et de protéger le bien-être psychologique de ses membres.

Pour encourager les leaders à approfondir leurs approches axées sur l'individu, le Bureau de la conduite professionnelle, de la promotion du respect, de l'inclusion et du leadership ainsi que l'Équipe pour la santé en milieu de travail ont lancé une initiative sur le leadership axé sur l'individu à l'échelle de l'organisation qui a débuté avec des ateliers destinés au commandement des détachements régionaux en 2022 et sera étendu aux cadres, à la direction et aux bureaux de la première ligne en 2023.

Bien que le bien-être et le comportement personnels demeurent la responsabilité de chaque membre, la responsabilité revient à l'organisation d'encourager le bien-être psychologique et d'œuvrer activement pour prévenir le préjudice. Même si de nombreux facteurs qui sont externes à l'environnement de travail peuvent influencer le bien-être, l'atelier introduit comme cadre de leadership les 13 facteurs psychologiques de la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail qui peuvent être utilisés pour informer, évaluer et établir la priorité du travail autour des aspects de la santé et la sécurité psychologiques sur lesquels l'organisation a un contrôle, une influence ou une préoccupation.

L'atelier aide les leaders à développer davantage leur résilience personnelle et organisationnelle, l'approche tenant compte des traumatismes et les aptitudes liées au leadership axé sur l'individu pour favoriser la sécurité psychologique en milieu de travail de sorte que les membres puissent se sentir en sécurité et être encouragés à poser des questions, solliciter des rétroactions, signaler les erreurs et se connecter aux soutiens organisationnels lorsqu'ils en ressentent le besoin sans la crainte de stigmatisation ou de répercussions. En liant les 13 facteurs à leur pratique quotidienne de leadership tout en mettant l'accent sur les valeurs organisationnelles, le leadership de soi, l'intelligence émotionnelle et les qualités relationnelles, les ateliers sensibilisent les participantes et participants sur la manière d'utiliser les facteurs pour occasionner un impact positif sur la culture de l'organisation et les collectivités.

Les 13 facteurs psychosociaux qui créent un milieu de travail sain

Culture organisationnelle
Soutien psychologique
Leadership et attentes éclairés
Civilité et respect
Avancement et épanouissement

Compétences et exigences
psychologiques
Reconnaissance et récompense
Implication et influence

Gestion de la charge de travail
Engagement
Équilibre
Sécurité psychologique
Protection de la sécurité physique

UNE APPROCHE COMMUNAUTAIRE POUR AMÉLIORER LES RÉSULTATS

La réponse de la police aux solutions de santé et de sécurité publiques est demeurée à l'avant-plan tandis que la Police provinciale a continué à accorder la priorité aux modèles d'intervention misant sur la collaboration et aux modèles alternatifs avec son programme de renvoi des appels de crise (RAC) et ses Équipes mobiles d'intervention en cas de crise (EMIC).

78 %



La Police provinciale a continué d'enregistrer une augmentation des demandes de service liées à la santé mentale, notant un accroissement de 78 pour cent entre 2016 et 2022.

Renvoi des appels de crise (RAC)

La Police provinciale a maintenu son partenariat avec les organismes communautaires de santé mentale par lequel des intervenants et intervenantes en cas de crise intègrent les Centres de communication de la Police provinciale (CCPP) pratiquant la désescalade, le soutien, l'évaluation et l'aiguillage dans la collectivité pour ce qui est des situations non-urgentes. Ce modèle réduit à la fois l'interaction avec la police et le nombre de visites non-nécessaires au département des urgences. Le programme RAC est en opération aux CCPP de London, Orillia et North Bay avec le soutien des chapitres régionaux de l'Association canadienne pour la santé mentale.

Le programme aide à soutenir les individus tout en continuant de réduire le nombre d'appels liés à la santé mentale que font les membres du public aux services d'urgence. À son lancement, le programme RAC de la Police provinciale était le premier du genre au Canada.

31 pour cent des appels confiés au RAC ont complété le processus de renvoi avec succès.

740

appels renvoyés

Équipes mobiles d'intervention en cas de crise (EMIC)

Au 31 décembre 2022, la Police provinciale disposait de 60 EMIC à travers l'Ontario. Les équipes adoptent une approche communautaire pour un meilleur aboutissement lorsque la police est obligée de répondre aux appels où des individus sont en situation de crise et qu'il existe des facteurs de santé mentale, de dépendance ou de nature neurologique.

Un examen interne des EMIC a été entrepris en janvier 2022 dans le but de comprendre l'étendue des variations entre les EMIC et évaluer la possibilité d'uniformiser les processus, améliorer l'expérience et réduire les risques. L'examen a conclu que l'engagement et la collaboration continus avec les services de police des Premières Nations et les communautés autochtones demeure toujours une priorité pour une intervention qui tienne compte de la culture et qu'il existe des possibilités de miser davantage sur les pratiques fondées sur les données probantes pour une approche d'amélioration continue à ce modèle d'intervention intégré.

Le ministère de la Santé — principale source de financement des EMIC dans l'Ontario à l'heure actuelle — a approuvé le terme 'Équipe mobile d'intervention en cas de crise' pour uniformiser la référence à un modèle formalisé d'intervention en cas de crise assuré par la police qui combine les agentes et agents de police et les prestataires de service dans les domaines de la santé mentale et la dépendance.

LA POLICE PROVINCIALE RECRUTE

La Journée provinciale de recrutement (JPR) de la Police provinciale a été conçue pour promouvoir la Police provinciale comme un employeur de choix et pour susciter un intérêt accru pour les possibilités d'emploi comme membre du personnel policier et civil et les possibilités de bénévolat. Le lancement a eu lieu en 2019 et comprenait 35 événements pour la participation en personne dans les collectivités à travers la province ainsi qu'un contenu accessible par flux en direct.

En 2020, la JPR avait été annulée en raison de la pandémie de COVID-19, revenant en 2021 sous la forme d'un événement en virtuel.

Le 1er octobre 2022, la JPR a effectué un retour dans son format de départ avec plus de 40 événements pour la participation en personne partout dans la province de même que huit heures de flux en direct. Sous le thème 'Un jour dans la vie', l'assistance a pu voir les choses du point de vue d'un/e postulant/e, d'une recrue et d'un membre portant l'uniforme. Bien que l'accent fût sur les fonctions en première ligne, l'ordre du jour comprenait aussi des présentations par les unités spécialisées de la Police provinciale. L'événement a aussi permis d'avoir une idée des possibilités comme membre du personnel civil et comme bénévole grâce à des présentations qu'ont proposé le Centre de communication de la Police provinciale, l'Unité de la saisie des données par le personnel civil et le Programme de police auxiliaire.

Avec la présence des membres du Bureau des services policiers des Autochtones, l'inclusion et la représentation ont été évoquées ainsi que le rôle de la Police provinciale au service des communautés autochtones dans l'Ontario et les possibilités d'apprentissage uniques que cela fournit à ses membres.

Que ce soit en personne ou en virtuel, la JPR a prouvé qu'elle attire des candidates et candidats compétents. En proposant des événements en ligne et en personne, la Police provinciale a enlevé les barrières géographiques et touché un plus grand nombre de postulantes et postulants potentiels d'un bout à l'autre de l'Ontario et dans d'autres parties du monde.

Dans l'ensemble, une campagne de recrutement solide et agile a comporté

347
initiatives

desquelles

- 107 événements ont vu la participation d'agentes et agents bilingues
- 85 étaient spécifiquement consacrées aux groupes démographiques diversifiés



La Police provinciale reste déterminée à assurer des milieux de travail ouverts, accessibles, équitables et respectueux reflétant la riche diversité de l'Ontario. Elle encourage les membres des communautés diversifiées, dont les populations autochtones, les personnes handicapées, les femmes, les personnes appartenant aux groupes racisés, les personnes 2SLGBTQ+, les personnes qui s'expriment couramment dans d'autres langues et toute personne résolue à une carrière enrichissante dans la police, à postuler.

Appelez 1-877-OPP-HIRE ou communiquez avec uniformrecruitment@opp.ca pour en savoir plus ou pour vous inscrire afin de participer à une séance d'information.

Les séances d'information permettent à l'assistance de se renseigner sur le processus de recrutement à la Police provinciale, de le comprendre et d'obtenir des conseils utiles le concernant. Les séances comprennent une présentation générale sur la candidature, les prérequis, les attentes de la postulante/du postulant et comment se préparer pour chaque étape du processus.





Les membres des ELU reçoivent
+50 jours
de formation supplémentaire

MARQUANT 30 ANNÉES D'INTERVENTION D'URGENCE

L'Ontario est, à tous les égards, une imposante province. Avec près d'un million de kilomètres carrés de territoire, 99 000 kilomètres carrés de voies navigables et abritant environ 40 pour cent de la population du Canada, l'Ontario est un endroit facile à explorer — et facile aussi à s'y égarer.

Lorsqu'une intervention où chaque minute compte et spécialisée s'impose, l'Équipe d'intervention en cas d'urgence (EIU) de la Police provinciale entre en action, répondant rapidement et de manière professionnelle aux urgences, qu'il s'agisse de la recherche d'une personne égarée ou disparue, d'un désastre naturel ou d'un incident à risque élevé.

La création de l'EIU remonte à 1992 lorsque la Police provinciale a réuni, en une seule équipe, un certain nombre d'unités spécialisées d'intervention en cas d'urgence, dont l'Unité de la recherche et du sauvetage et l'Unité de gestion des foules qui venaient d'être fusionnées. Aujourd'hui, outre les missions de recherche et sauvetage, l'EIU a aussi la responsabilité de diriger et d'appuyer tout un éventail de situations à haut risque comme le confinement et les barricades, l'ordre public/les événements majeurs, les incidents qui nécessitent le soutien des canins, la protection des personnalités de marque et l'escorte des détenus à haut risque.

Au cours des 30 dernières années, la technologie a fait progresser la capacité opérationnelle des EIU. L'adoption généralisée de l'Internet et des téléphones mobiles a transformé la communication et fait que les outils de haute technologie soient disponibles en appuyant sur une touche. Les technologies de cartographie et le GPS aident à repérer les personnes et les endroits avec une infinie précision. Les systèmes aériens sans pilote et les robots fournissent aux agentes et agents des angles d'observation uniques pour les endroits éloignés ou inaccessibles.

En dépit de ces avancements technologiques, les EIU ont conservé leur mandat ciblé : des interventions sur le terrain, sur demande, pour apporter un soutien direct à la première ligne lorsqu'il s'agit d'incidents à risque élevé.

2 800 interventions des EIU
en 2022

232 membres des EIU
dans les rangs de la Police provinciale

30

ans comme unité spécialisée
de la Police provinciale



L'ONTARIO SOUS LE COUP D'UNE CRISE : L'INTERVENTION DE LA POLICE PROVINCIALE

Au début de 2022, l'annonce de nouvelles restrictions affectant la circulation transfrontalière — y compris le trafic commercial — avait donné lieu à un mouvement de protestation de grande ampleur appelé Convoi de la liberté. De gros camions, des camionnettes et d'autres véhicules que conduisaient des personnes déclarant qu'elles s'opposaient aux restrictions sociales liées à la COVID-19 et aux vaccinations obligatoires, avaient commencé à converger vers Ottawa. Des manifestations et des barrages routiers avaient apparu dans les collectivités à travers la province, menaçant les infrastructures vitales et la sûreté publique.

Pendant toute la durée du Convoi de la liberté, la Police provinciale a joué un rôle clé, fournissant des renseignements, le personnel et les ressources nécessaires pour empêcher que ne soient perturbés les points de passage internationaux relevant de la compétence territoriale de ses partenaires des services de police régionaux et municipaux.

Réseaux d'Unités du maintien de l'ordre public : Les Unités du maintien de l'ordre public (UMOP) de l'Ontario supervisent la planification, l'entraînement et l'intervention pour ce qui est des événements d'urgence. Dix services de police, dont la Police provinciale, comptent des UMOP. La portée, l'étendue, la complexité et la cadence soutenue des manifestations du Convoi de la liberté avaient exigé un leadership collectif et misant sur la coopération de la part des chefs des services de police qui comptent des UMOP ainsi que le soutien de l'Association des chefs de police de l'Ontario pour assurer que le déploiement de ces ressources soit fondé sur le renseignement et judicieux et qu'une capacité d'appoint géographiquement localisée soit aussi en place.

La Police provinciale avait appelé ses partenaires du service policier à constituer ce qui sont, depuis, connus comme les Réseaux des UMOP, pour coordonner le déploiement des UMOP à Ottawa, Toronto, Mississauga, Fort Erie et Niagara Falls en fonction de la priorité.

Cette pratique efficace a été formellement adoptée sous le leadership de la Police provinciale afin que les corps de police de l'Ontario soient en mesure de fournir le soutien proactif nécessaire au maintien de l'ordre public dans le but de renforcer l'intervention de la police lors d'événements complexes et rehausser la sûreté publique partout dans la province.

Le projet Hendon

- Initiative courante du BRCOP de la Police provinciale liée aux renseignements consacrée à la collecte de l'information, la production de renseignements et la dissémination des produits du renseignement — appelé le rapport Hendon — vers les autres organismes de sûreté publique.
- Officialisée en 2020 pour lutter spécifiquement contre l'extrémisme criminel, l'extrémisme violent motivé par les idéologies et certains aspects du crime haineux.
- Vers la fin des manifestations liées au Convoi de la liberté, environ 300 individus recevaient le rapport Hendon à l'échelle nationale.

VÉRIFICATIONS POLICIÈRES EN LIGNE

AUTOMATISATION, CENTRALISATION, ACCÉLÉRATION

Une technologie déployée l'année dernière a livré à la population ontarienne vivant dans les régions relevant de la compétence territoriale de la Police provinciale une solution en ligne sécurisée pour les vérifications policières. Les vérifications policières sont à la base même des Collectivités sécuritaires, la sûreté pour l'Ontario, assurant une protection à de nombreux secteurs vulnérables de la population.

Mis en œuvre en juin 2022, le programme de vérifications policières en ligne de la Police provinciale, accessible 24/7, permet au public ontarien vivant dans les régions que dessert la Police provinciale de soumettre, à n'importe quel moment et de n'importe quel endroit moyennant une connexion à l'Internet, une demande de vérification policière (casier judiciaire, casier judiciaire et affaires judiciaires, vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables) requise pour les besoins d'emploi ou de bénévolat.

- Un prestataire tiers fournit un service au comptoir virtuel comprenant la soumission de la demande, la vérification électronique de l'identité et le paiement, rationalisant et accélérant le processus.

- La Police provinciale appuie la technologie avec un modèle centralisé de personnel pour compléter le traitement des demandes de vérifications policières dans un délai de 24 à 48 heures, une réduction considérable découlant de l'automatisation.
- Avant juin 2022, la Police provinciale traitait en moyenne 140 000 vérifications policières annuellement — un processus manuel dont s'en chargeait le personnel de chaque détachement.
- Depuis le lancement, le nombre de vérifications policières traitées est passé d'une moyenne de 140 000 vérifications par an à 193 000 vérifications par an.
- Le nouveau modèle centralisé est plus accessible au public et la période d'attente moyenne des résultats, qui était de 2 à 3 semaines, a été ramenée à une période d'attente moyenne de 3 à 4 jours.

La Police provinciale a obtenu des rétroactions positives venant des collectivités qu'elle dessert par rapport au nouveau processus, ce qui témoigne de son engagement à améliorer la prestation de services à la population ontarienne à travers la modernisation.





MAINTENIR LA TECHNOLOGIE COMME ATOUT POUR LA SÉCURITÉ DU PUBLIC ET DES EFFECTIFS

Dans le sillage du succès des études d'évaluation des caméras d'intervention (CI) et des caméras embarquées (CE) entreprises dans la Région de l'Est de la Police provinciale, le déploiement des CE dans l'ensemble de la province a débuté en 2022. Le déploiement généralisé des CI est attendu au cours des prochaines années.

Les CI sont des petites caméras prêtes à porter qui s'attachent à l'uniforme d'un/e agent/e et font des enregistrements audio et vidéo des interactions des agentes et agents lorsqu'ils sont en fonction. Les enregistrements au moyen des CI aident à obtenir un compte-rendu objectif des interactions entre la police et le public.

Les CE comprennent la technologie de Reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation (RAPI) qui balaie rapidement des numéros d'immatriculation en grande quantité et les compare à une liste sauvegardée dans une base de données. Son usage permet d'attirer rapidement l'attention des agentes et agents en première ligne sur les plaques d'immatriculation liées aux Alertes Amber, à certaines activités criminelles, aux automobilistes dont le permis est suspendu, aux véhicules volés ou aux autres véhicules dont la plaque d'immatriculation est compromise. La Police provinciale est

le premier service de police du Canada à avoir intégré la RAPI à ses CE et demeure, à l'heure actuelle, le plus important service de police, par ordre de grandeur, à faire usage de la technologie. Les enregistrements des CE et des CI sont conservés et gérés sur une plateforme sécuritaire basée sur Internet. La Police provinciale travaille en étroite collaboration avec le ministère du Procureur général pour faire en sorte que toutes les preuves recueillies à travers les systèmes de CE soient traitées et fournies aussi efficacement que possible.

La *Technology Disclosure Unit* de la Police provinciale est responsable du traitement des requêtes de divulgation de données, y compris toute rédaction, si besoin est, pour l'utilisation lors d'enquêtes sur la remise en liberté provisoire, les procédures judiciaires de nature criminelle, provinciale ou civile et les demandes sous la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre requête.

L'adoption d'outils comme les CI et les CE avec RAPI intégrée aide à réunir les meilleures preuves, assure la transparence et renforce la sécurité du public et des agentes et agents dans les collectivités que dessert la Police provinciale.

Préparation en vue du système 911 de la prochaine génération

En 2013, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes avait mandaté tous les prestataires du service 911, dont la Police provinciale, à actualiser leurs infrastructures et systèmes pour accommoder le système 911 de la prochaine génération (911PG). À l'opposé des systèmes 911 traditionnels, 911PG s'appuie sur les tous derniers progrès de la technologie pour améliorer la vitesse, la précision et l'efficacité de l'intervention d'urgence.

911PG rehaussera significativement le service 911 au Canada en passant aux réseaux numériques qui favorisent des fonctionnalités modernes. C'est une initiative visant à faire évoluer et à moderniser la technologie 911 existante et dépassée, permettant une plus grande précision dans la localisation d'un emplacement, la communication par texte en temps réel (TTR), la télématique et d'autres éléments avancés. À l'avenir, 911PG permettra aussi des communications 911 avancées utilisant la messagerie par texte et le partage des images et vidéos.

La Police provinciale est un leader national pour ce qui est de l'adoption et la mise en oeuvre de 911PG et elle a consacré des ressources pour assurer la sûreté du nouveau réseau 911PG. Il est attendu que les systèmes 911 existants seront désactivés d'ici à 2025.

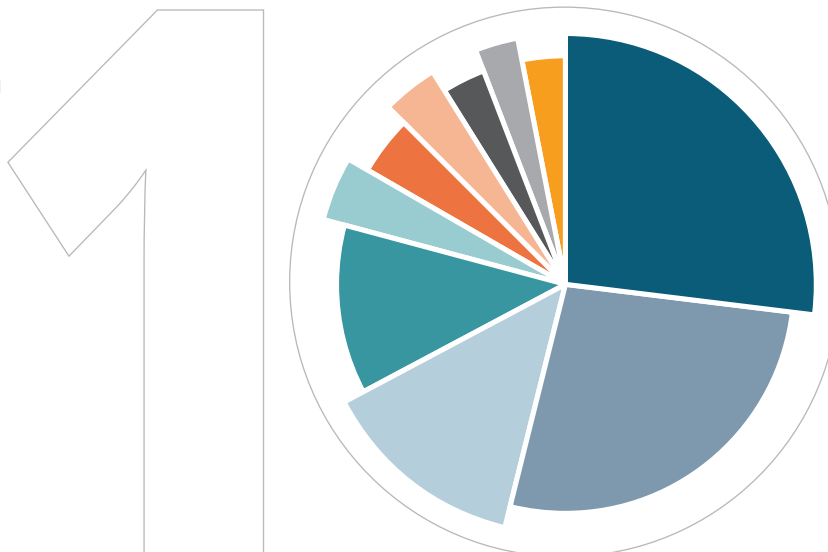
LES 10 PRINCIPAUX MOTIFS

D'APPELS À LA POLICE PROVINCIALE*

Graphique 6-1

185 851	Appels
184 963	Plaintes/dangers liés à la circulation
91 331	Demandes d'assistance
81 930	Collisions de véhicules motorisés
30 155	Querelles de ménage
27 182	Santé mentale
25 363	Alarmes
20 442	Vols
20 211	Conflit familial
19 472	Personne suspecte

* À l'exclusion des interventions initiées par les agents/agentes.
Consulter l'annexe pour des détails.



Soutien aux personnes dans le besoin qui appellent

À travers le programme RAC innovant, des intervenantes et intervenants en cas de crise de santé mentale et de dépendance sont intégrés aux Centres de communication de la Police provinciale, fournissant du soutien immédiat aux personnes dans le besoin qui appellent. En 2022, les intervenantes et intervenants du RAC ont répondu à plus de 2 300 appels où il était question d'individus passant par une crise et ont renvoyé près du tiers de ces appels (31 pour cent) de sorte qu'il n'y a pas eu d'intervention policière.

Tableau 4-1

	2022	From program inception**
Nombre d'engagements (personnes soutenues)	2 373	3 465
Nombre de renvois	740	993
Nombre d'orientations vers la collectivité	1 996	3 029
Nombre de rendez-vous de suivi	312	473
Taux de renvoi	31 %	29 %

** Dates de début : CCPP de London — 2 nov. 2020, CCPP de Thunder Bay — 3 mai 2021, CCPP de North Bay et Orillia — 2 nov 2021.

2 373
engagements

31 %
taux de renvoi

1 996
orientations vers la collectivité

CONNEXION POUR LA SÛRETÉ PUBLIQUE

Le personnel des CCPP est constitué d'opératrices et opérateurs de communication. Les membres des CCPP jouent un rôle vital pour la sécurité communautaire dans l'ensemble de l'Ontario en répondant aux appels du public concernant les situations urgentes et celles qui sont de nature non-urgente, recueillant les informations pertinentes et répartissant les appels de service aux agentes et agents de police en première ligne.

380 033

Nombre total de contrôles routiers en 2022

- Les agentes et agents de la Police provinciale dépêchés à un événement chaque 4 minutes.
- Un appel concernant un danger lié à la circulation reçu chaque 8 minutes.
- Un appel au sujet d'une collision de véhicule reçu chaque 6 minutes.
- Un appel de demande d'assistance policière reçu chaque 5 minutes*.
- Un appel lié à la santé mentale reçu chaque 18 minutes, environ 80 appels par jour.
- Un appel concernant une querelle de ménage reçu chaque 17 minutes, environ 85 appels par jour.

* Cela comprenait les appels d'autres services et du public, les appels pour la vérification de bien-être, le transport d'organes et de sang aux hôpitaux, les conseils au public ou pour le signalement de personnes/automobilistes tardant à rentrer.

La Police provinciale a effectué
un contrôle routier chaque
88 secondes

Les CCPP ont reçu 993 005 appels au total sur le service 911 en 2022, une moyenne de 2 721 appels 911 par jour. De ces appels, 506 700 étaient des appels 911 répartis à la Police provinciale et à d'autres organismes (c-à-d. Bureau central de signalement des urgences), tandis que les 486 305 appels restants étaient des appels 911 concernant la Police provinciale spécifiquement.

Les conditions météorologiques extrêmes en 2022 ont contribué aux trois jours les plus chargés de mémoire récente pour ce qui est du volume d'appels** :

- 21 mai — 12 077 appels
- 23 décembre — 11 127 appels
- 24 décembre — 12 544 appels

** En 2022, la Police provinciale a adopté une méthode normalisée pour la collecte et l'analyse du volume d'appels, qui a remplacé les données décentralisées concernant le volume d'appels qui provenaient des districts régionaux ou des détachements.

Année	Appels reçus	Appels répartis
2020	2,13 millions	1,04 millions
2021	2,29 millions	1,13 millions
2022	2,23 millions	1,13 millions

2020 appels reçus

répartis

Tableau 5-1

2021 appels reçus

répartis

2022 appels reçus

répartis

OUVRIR UNE PAGE SUR **LES SOLUTIONS NUMÉRIQUES**

La Police provinciale a lancé le programme de validation de principe du calepin électronique pour agentes et agents dans le but de moderniser le calepin des agentes et agents par le biais d'une solution numérique.

Le programme de calepin électronique pour agentes et agents fera gagner du temps, accroîtra la précision et réduira le dédoublement des tâches. La première ligne de la Police provinciale a participé au processus et a identifié plus de 300 exigences fonctionnelles.

Une validation de principe éclairée a été lancée en octobre 2022 et 17 membres du détachement d'Orillia y participent.





ALERTES POUR LA POPULATION ONTARIENNE

POTENTIELLEMENT SUSCEPTIBLES DE SAUVER DES VIES

Le ministère du Solliciteur général a confié à la Police provinciale la responsabilité d'émettre des alertes d'urgence (policières) de sûreté publique au nom de tous les services de police de l'Ontario. Les alertes sont émises lorsque la police juge qu'il est impératif que le public soit immédiatement alerté pour qu'il sache quand il lui faut agir pour rester en sécurité. Plusieurs types de danger à la sécurité publique peuvent nécessiter une alerte, dont une urgence civile qui a lieu lorsque des individus provoquent une perturbation des services ou requièrent, à des degrés variables, du soutien, l'aide des services d'application de la loi ou de l'attention.

La Police provinciale examine les menaces à la sécurité publiques dès qu'elle les reçoit et émet, à travers la télévision, la radio et les appareils sans-fil connectés au réseau LTE et compatibles, des alertes qui peuvent potentiellement sauver des vies. Les alertes d'urgence sont géociblées et peuvent, de ce fait, être émises soit pour une région précise soit pour l'ensemble de la province.

Les alertes fournissent des informations concernant la sécurité publique et comprennent des directives pour réduire les risques, dont l'exigence:

**De se mettre à l'abri
sur place**

**De quitter
l'endroit**

D'évacuer

En 2022, la Police provinciale a émis quatre alertes relatives à des individus dangereux; chacune fournissait des directives de sécurité au public et dans leur sillage, les suspects avaient été repérés. Il y a des initiatives de modernisation constantes visant à renforcer davantage l'accessibilité de ces alertes vitales.

Critères pour les alertes d'urgence de sécurité publique

- 1 Urgence : Immédiate** — les personnes recevant l'alerte d'urgence de sécurité publique (policière) doivent agir en conséquence immédiatement.
- 2 Importance : Grave** — il y a un danger grave et immédiat à la vie.
- 3 Certitude : Observation** — le service de police a confirmé l'existence d'un événement de sécurité publique en cours.
- 4 La menace n'est ni isolée ni contenue.**

RETIRER LES ARMES À FEU ET LES BANDES ORGANISÉES DES RUES DE L'ONTARIO

La violence liée aux armes à feu n'est pas uniquement un problème urbain. Les activités criminelles perpétrées par les bandes organisées et la violence et la victimisation qu'elles entraînent continuent d'être une menace sérieuse pour le public dans les collectivités, grandes comme moins grandes, d'un bout à l'autre de la province.

Dans le but d'aider à lutter contre cette réalité, le gouvernement de l'Ontario a annoncé un investissement de 75,1 millions de dollars pour renforcer la lutte contre les armes à feu et les bandes organisées à travers la province. Le financement, annoncé vers la fin de 2021, appuiera les initiatives de démantèlement des activités criminelles, améliorera le soutien aux enquêtes, accroîtra la collaboration dans l'ensemble du secteur de la justice et endiguera le flot d'armes à feu illégales qui traversent la frontière pour se retrouver dans l'Ontario.

L'initiative comprend la création de la *Provincial Joint Forces Guns and Gangs Enforcement Team* (équipe provinciale d'opérations policières conjuguées contre les armes à feu et les bandes organisées) que dirige la Police provinciale. Cette équipe se compose de 20 services municipaux, provinciaux et fédéraux d'application de la loi qui travailleront en collaboration pour renforcer la sécurité publique et désorganiser avec efficacité les réseaux de bandes organisées et les activités criminelles qui y sont associées.

Le financement pour soutenir les enquêtes spécialisées sur les armes à feu et les bandes organisées renforce également les efforts qu'entreprennent l'Unité provinciale de contrôle des armes (UPCA) et la *Border Enforcement Security Taskforce* (BEST) pour combattre le flot illégal d'armes à feu qui arrivent dans l'Ontario à partir des États-Unis. Formée en 1994, l'UPCA est la plus ancienne unité d'enquêtes policières conjuguées opérant sous la direction de la Police provinciale.

La *Provincial Joint Forces Guns and Gangs Enforcement Team* est entrée en opération à l'automne de 2022 et a mené à terme ou poursuit 14 enquêtes liées aux armes à feu et aux bandes organisées tandis que d'autres enquêtes en sont au stade de planification ou de préparation. L'UPCA et la BEST ont mené à bien plusieurs enquêtes transfrontalières, prévenant l'entrée, sur le territoire ontarien, de centaines d'armes à feu illégales liées au crime.

UPCA

L'UPCA a pour but d'identifier les individus impliqués dans le mouvement illégal des armes à feu, munitions et explosifs et de sévir contre eux. Cela couvre les infractions de contrebande, trafic et possession d'armes à feu liées au crime, en vertu du *Code criminel*.

Qu'est-ce qu'une « arme à feu liée au crime »?

Une « arme à feu liée au crime » est une arme à feu qui est ou a été utilisée pour commettre une infraction criminelle, qu'une personne obtient, possède ou à l'intention d'utiliser pour rendre possible des activités criminelles, dont le numéro de série a été enlevé ou effacé et comprend toute arme qui a été adaptée pour être utilisée comme une arme à feu.



“Les criminels ont été avertis — les bandes organisées, les armes à feu et toutes les activités illégales qui les accompagnent ne sont pas les bienvenues dans l’Ontario. »

- Thomas Carrique, commissaire



OCCURRENCES DE CYBERCRIMINALITÉ À L'ÉCHELLE PROVINCIALE

Tableau 6-1

Criminalité cyberhabilitée	2020	2021	2022
Cyberintimidation/harcèlement	427	602	722
Appels d'urgence factices/canulars	10	9	9
Usurpation d'identité/échange de carte SIM	107	158	105
Fraude en ligne	1 806	2 640	2 680
Hameçonnage/extorsion par courriel	111	197	282
Cybercriminalité	2020	2021	2022
Violation de données/vol de données	62	24	28
Déni de service/défiguration de site Web	0	2	5
Méfait relatif aux données/ rançongiciel/logiciel malveillant	35	53	47
Usage non-autorisée d'un ordinateur	16	25	12
Autres infractions cyberhabilitées	2020	2021	2022
Crimes violents	155	164	174
Crimes contre les biens	721	717	751
Autres infractions sous le <i>Code criminel</i>	14	14	8
Autres	44	44	25

Graphique 7-1

Nombre total d'occurrences



37,8 %
d'accroissement

CRIMINALITÉ DANS LA PROVINCE

UN APERÇU

Des 87 812 occurrences :

54 %

liés au crime

Les plus forts pourcentages étant :

- Le vol (45 %)
- La fraude (23 %)
- L'introduction par effraction (10 %)

23 %

liés aux crimes violents

Les plus forts pourcentages étant :

- Voies de fait/infractions liées à une arme à feu (50 %)
- Autres infractions impliquant la violence ou la menace de violence (31 %)
- Infractions sexuelles (16 %)

Violence familiale

Du nombre total de victimes en 2022, 72 % étaient de sexe féminin, ce pourcentage étant demeuré constant par rapport à 2021 et inférieur de 5 % par rapport à 2020.

La victimisation des femmes a eu lieu, en majeure partie, dans les cas de crimes violents où une relation familiale était un facteur comme suit :

- Voies de fait/liés aux armes à feu (72 %)
- Autres infractions impliquant la violence ou la menace de violence (17 %)
- Infractions sexuelles (7 %)

Des plus de 4 800 victimes, 75 % étaient ou avaient précédemment été dans une relation intime* avec le contrevenant/la contrevenante, les plus forts pourcentages étant :

- Petit ami ou petite amie (32 %)
- Conjoint/e (20 %)
- Séparé/e ou divorcé/e (16 %)

* Relation intime comprend petit ami ou petite amie, ex-petit ami ou ex-petite amie, autre relation intime, conjoint/e ou personne séparée ou divorcée.

Ce qui est peut-être plus déconcertant, c'est que 17 % des occurrences criminelles étaient catégorisés comme 'autres crimes graves', le plus fort pourcentage de ceux-ci étant 'défaut de se conformer — ordonnances judiciaires/illégalement en liberté' (64 %). Bien souvent, ces chefs d'accusation sont portés lorsqu'il est établi qu'un/e contrevenant/e était en défaut de se conformer au moment de commettre une autre infraction. Au Canada, une minorité de délinquants commettent la plupart des crimes et la nature chronique de la récidive de ces individus n'est pas suffisamment reconnue dans les pratiques courantes de remise en liberté provisoire et de détermination des peines, avec pour conséquence la victimisation inutile de beaucoup de Canadiennes et Canadiens innocents.

Implication des jeunes

79 % du nombre total d'infractions impliquant les jeunes étaient liées au *Code criminel*, les autres 21 % tombant sous les lois provinciales (13 %), les infractions liées à la circulation (4 %), les autres lois fédérales (3 %) et *la Loi réglementant certaines drogues et autres substances* (1 %).

25 %

jeunes de sexe féminin
accusées

75 %

jeunes de sexe masculin
accusés

Le nombre total de jeunes accusés a augmenté de 7 % par rapport à 2021; comparé à une augmentation de 2 % en 2020.

- Conjoint/e (20 %)
- Séparé/e ou divorcé/e (16 %)
- Accroissement de 21 % du total des crimes violents par rapport à 2021
- Accroissement de 25 % du total des infractions contre les biens par rapport à 2021

OCCURRENCES RÉELLES

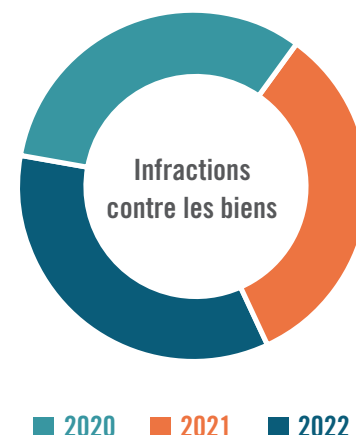
LA CRIMINALITÉ DANS LA PROVINCE*

Tableau 7-1

Crimes violents	2020	2021	2022
Homicides	36	31	24
Autres infractions causant la mort	5	6	2
Tentatives de meurtre	30	38	29
Infractions sexuelles	2 616	3 061	3 266
Voies de fait/liés à une arme à feu	9 646	9 890	10 510
Infractions menant à la privation de la liberté	189	194	165
Vols qualifiés	239	258	274
Autres infractions impliquant la violence ou la menace de violence	5 478	5 921	6 527
Infractions liées aux activités sexuelles	10	12	6
Total	18 249	19 411	20 803



Infractions contre les biens	2020	2021	2022
Incendies criminels	148	134	147
Introduction par effraction	5 477	4 802	4 914
Vols > 5 000 \$	3 645	4 026	4 899
Vols < 5 000 \$	15 856	15 739	16 869
Possession/trafic de biens volés	800	712	824
Fraude	10 022	10 843	11 034
Méfais	8 832	9 053	9 146
Total	44 780	45 309	47 833



Autres crimes graves	2020	2021	2022
Jeux et paris illégaux	58	34	91
Armes offensives — utilisation imprudente d'armes à feu	1 174	1 268	1 206
Défaut de se conformer — ordonnances judiciaires/illégalement en liberté	8 524	9 951	9 838
Troubler la paix	1 682	1 853	1 916
Pornographie juvénile	175	228	192
Autres infractions au <i>Code criminel</i> (par ex. circulation)	2 342	2 061	2 008
Total	13 955	15 395	15 251



OCCURRENCES RÉELLES LA CRIMINALITÉ DANS LA PROVINCE*

Tableau 7-1 (cont.)

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

	2020	2021	2022
Possession	1 508	1 487	1 149
Trafic	1 190	1 136	879
Importation et production	26	27	16
Total	2 724	2 650	2 044



■ 2020 ■ 2021 ■ 2022

Loi sur le cannabis

	2020	2021	2022
Possession	83	67	58
Distribution	77	73	45
Vente	53	31	16
Importation et exportation	0	0	0
Production	71	54	15
Autres infractions liées au cannabis	14	8	7
Total	298	233	141



■ 2020 ■ 2021 ■ 2022

	2020	2021	2022
Autres lois fédérales	1 318	1 689	1 740

* La criminalité dans la province ne comprend pas les incidents criminels de la circulation présentés à la page 88.

81 324 occurrences au total en 2020

84 687 occurrences au total en 2021

87 812 occurrences au total en 2022

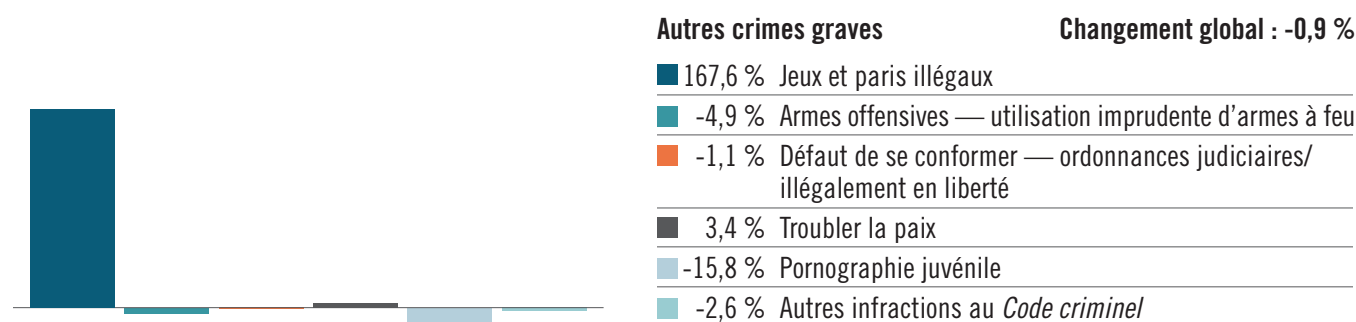
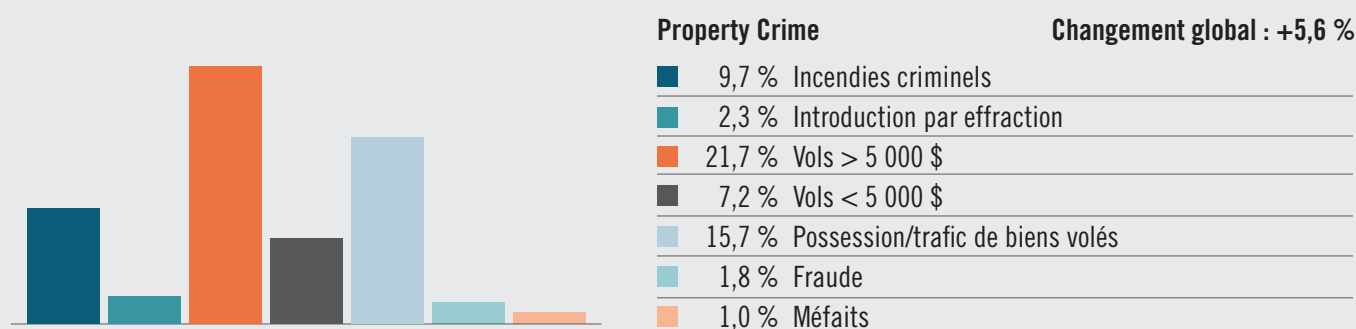
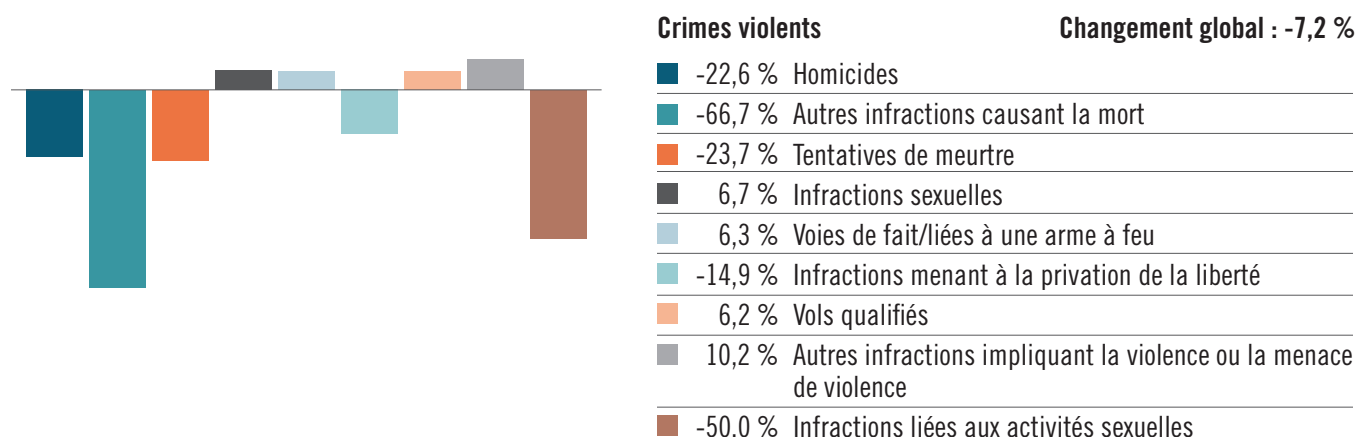
3 % de hausse comparé à 2021

8 % de hausse comparé à 2020

ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2021

OCCURRENCES DANS LA PROVINCE

Graphique 8-1



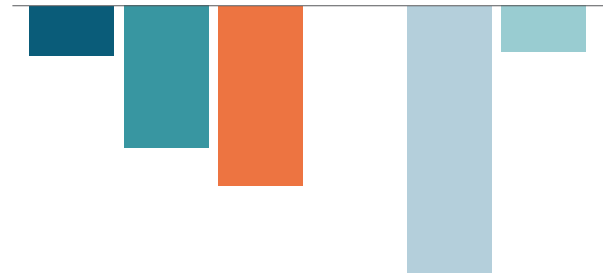
ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2021 OCCURRENCES DANS LA PROVINCE

Graphique 8-1 (cont.)

Loi sur le cannabis

Changement global : -39,5 %

-13,4 %	Possession
-38,4 %	Distribution
-48,4 %	Vente
0,0 %	Importation et exportation
-72,2 %	Production
-12,5 %	Autres infractions liées au cannabis



Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Changement global : -22,9 %

-22,7 %
Possession

-22,6 %
Trafic

-40,7 %
Importation et production



ÉTAT DE RÉOLUTION

À L'ÉCHELLE PROVINCIALE

Tableau 8-1

Crimes violents	Signalés	Non-fondés*	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution**
Homicides	24	0	24	4	18	2	83,3 %
Autres infractions causant la mort	5	3	2	1	1	0	50,0 %
Tentatives de meurtre	30	1	29	2	25	2	93,1 %
Infractions sexuelles	3 553	287	3 266	1 211	1 458	597	62,9 %
Voies de fait/liées à une arme à feu	11 246	736	10 510	2 259	6 585	1 666	78,5 %
Infractions menant à la privation de la liberté	179	14	165	11	150	4	93,3 %
Vols qualifiés	278	4	274	98	161	15	64,2 %
Autres infractions impliquant la violence ou la menace de violence	8 142	1 615	6 527	3 461	1 929	1 137	47,0 %
Infractions liées aux activités sexuelles	9	3	6	1	5	0	83,3 %
Total	23 466	2 663	20 803	7 048	10 332	3 423	66,1 %

Infractions contre les biens	Signalés	Non-fondés*	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution**
Incendies criminels	149	2	147	101	36	10	31,3 %
Introduction par effraction	5 462	548	4 914	3 832	883	199	22,0 %
Vols > 5 000\$	5 386	487	4 899	4 086	534	279	16,6 %
Vols < 5 000\$	19 219	2 350	16 869	14 045	1 580	1 244	16,7 %
Possession/trafic de biens volés	846	22	824	79	707	38	90,4 %
Fraude	12 192	1 158	11 034	9 991	772	271	9,5 %
Méfais	9 460	314	9 146	7 449	1 119	578	18,6 %
Total	52 714	4 881	47 833	39 583	5 631	2 619	17,2 %

Autres crimes graves	Signalés	Non-fondés*	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution**
Jeux et paris Illégaux	102	11	91	51	5	35	44,0 %
Armes offensives — Utilisation Imprudente d'armes à feu	1 426	220	1 206	534	514	158	55,7 %
Défaut de se conformer — ordonnances judiciaires/illégalement en liberté	10 665	827	9 838	1 299	8 027	512	86,8 %
Troubler la Paix	2 152	236	1 916	1 450	51	415	24,3 %
Pornographie juvénile	203	11	192	139	34	19	27,6 %
Autres infractions au <i>Code criminel</i> (par ex. la circulation)	2 183	175	2 008	1 126	649	233	43,9 %
Total	16 731	1 480	15 251	4 599	9 280	1 372	69,8 %

ÉTAT DE RÉOLUTION

À L'ÉCHELLE PROVINCIALE

Tableau 8-1 (cont.)

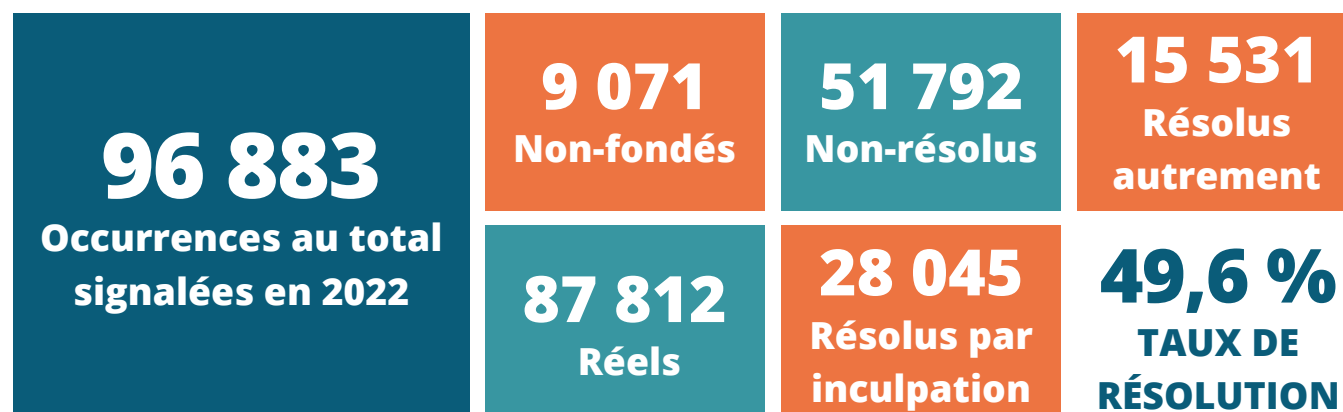
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	Signalés	Non-fondés*	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution**
Possession	1 173	24	1 149	212	836	101	81,5 %
Trafic	888	9	879	220	619	40	75,0 %
Importation et production	16	0	16	9	6	1	43,8 %
Total	2 077	33	2 044	441	1 461	142	78,4 %

<i>Loi sur le cannabis</i>	Signalés	Non-fondés*	Réels	Non-résolus	Résolus par inculpation	Résolus autrement	Taux de résolution**
Possession	58	0	58	4	39	15	93,1 %
Distribution	45	0	45	5	38	2	88,9 %
Vente	16	0	16	9	7	0	43,8 %
Importation et exportation	0	0	0	0	0	0	S.O
Production	15	0	15	5	7	3	66,7 %
Autres infractions liées au cannabis	7	0	7	3	3	1	57,1 %
Total	141	0	141	26	94	21	81,6 %

	Reported	Unfounded*	Actual	Not Cleared	Cleared by Charge	Cleared Otherwise	Clearance Rate**
Autres lois fédérales	1 754	14	1 740	95	1 247	398	94,5 %

* Non-fondées peut aussi comprendre non-étayées.

** Conformément à l'Audit de l'optimisation des ressources de la Police provinciale par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario (2021), le taux de résolution s'aligne/correspond au Cadre canadien de mesures du rendement des services de police (CCMRSP).



REMÉDIER LE TORT ET LA VICTIMISATION QU'OCCASIONNE LE CRIME ORGANISÉ

9 Enquêtes dirigées par l'O.P.P.

- Mandats
- Arrestations
- Chefs d'accusation portés
- Armes à feu/armes



Projet Carlina

Une enquête de quatre mois sur le trafic de drogue au sud-ouest de l'Ontario.

- 9 mandats
- 111 chefs d'accusation
- 26 arrestations
- 2 armes à feu saisies

Autres saisies

6 000 \$ canadiens

36 000 \$ en biens volés

Drogues saisies

160 g de méthamphétamine	6 g de carfentanil
50 g de fentanyl	80 comprimés de morphine
60 g de cocaïne	140 comprimés d'hydromorphone

Valeur totale des drogues saisies

30 600 \$

Projet Duttine

Une enquête de six mois sur un réseau de production et distribution de cannabis illégal dans le centre de l'Ontario.

- 5 mandats
- 13 chefs d'accusation
- 3 arrestations

Autres saisies

40 000 \$ canadiens

3 véhicules

Drogues saisies

470 kg de cannabis traité	80 kg de résine de cannabis
100 kg de hashish	7 kg d'ambre de cannabis
80 kg de résine de cannabis	80 kg de distillat de cannabis
	700 g de psilocybine

Valeur totale des drogues saisies

6 061 400 \$

REMÉDIER LE TORT ET LA VICTIMISATION QU'OCCASIONNE LE CRIME ORGANISÉ

Projet Hewson

Une enquête de dix mois sur le trafic de drogue sur l'île Manitoulin.



5 mandats



12 arrestations



104 chefs d'accusation



2 armes à feu/armes

Autres saisies

11 335 \$ canadiens

Drogues saisies

721 g de fentanyl présumé

880 g de cocaïne présumée

196 comprimés d'hydromorphone

3 g de méthamphétamine

48 comprimés de Percocet

Valeur totale des drogues saisies

216 992 \$

Services partenaires

United Chiefs and Councils of
Manitoulin Anishinaabe Police Service
(UCCM APS)

Projet McNulty

Une enquête de sept mois sur le trafic de drogue sur l'île Walpole.



13 mandats



39 arrestations



131 chefs d'accusation



13 armes à feu/armes

Autres saisies

190 000 \$ en biens liés aux infractions

Drogues saisies

114 g de cocaïne

128 g de fentanyl

512 g de méthamphétamine

Valeur totale des drogues saisies

75 680 \$

Services partenaires

Service de police de Chatham-Kent
(CKPS)
Service de police de l'île Walpole
(WIPS)

Projet Myra

Une enquête pluri juridictionnelle et inter-provinciale sur la modification et la vente frauduleuses de véhicules volés.



44 mandats



28 arrestations



242 chefs d'accusation



6 armes à feu/armes

Autres saisies

160 000 \$ CDN

8 400 \$ US

Appareils à
compter

Machines à marquer
au laser

214 véhicules

Drogues saisies

230 g de fentanyl

1 840 g de cocaïne

77 kg de cannabis

150 g de résine

de cannabis

10 g de psilocybine

Valeur totale des drogues saisies

466 590 \$

Services partenaires

Service de police régional de Durham (DRPS)
Service de police régional de Halton (HRPS)
Police régionale de Peel (PRP)
Service de police de Saskatoon (SPS)
Police régionale de York (YRP)

REMÉDIER LE TORT ET LA VICTIMISATION QU'OCCASIONNE LE CRIME ORGANISÉ



Projet Mandel (EPOPCC)

Une enquête sur la production et la distribution de cannabis illicite dans la Région du grand Toronto.

 3 mandats

 3 arrestations

 12 chefs d'accusation

Autres saisies

615 000 \$ canadiens

1 200 \$ US

3 appareils à compter

1 véhicule

Drogues saisies

1 700 plantes de cannabis illicite

225 kg de cannabis emballés

2 kg de psilocybine

0,9 kg de résine de cannabis



Valeur totale des drogues saisies

2 519 500 \$

Services partenaires

Service de police de Toronto (TPS)

Projet Saville

Une enquête de cinq mois sur le trafic de tabac de contrebande à travers le Canada.

 5 mandats

 24 chefs d'accusation

 4 arrestations

Services partenaires
Ministère des Finances

Autres saisies

15 000 \$ canadiens

290 000 cigarettes de contrebande

9 000 \$ US

9 000 g de tabac à chiquer de contrebande

REMÉDIER LE TORT ET LA VICTIMISATION QU'OCCASIONNE

LE CRIME ORGANISÉ

* Tous les prix sont compilés en tant que moyennes du sud de l'Ontario. La valeur de toutes les drogues pour ce qui est des saisies de substances contrôlées sous la LDA apparaît comme la valeur maximale potentielle de revente. Toutes les évaluations concernant les saisies de cannabis ont été calculées en fonction du poids en livres. Toutes les évaluations ont été faites sur la base des drogues présumées au moment des saisies et ne reflètent pas nécessairement les résultats apparaissant dans les certificats d'analyste de Santé Canada.

Projet Urtica
Une enquête d'un mois sur le trafic de
drogue dans la région d'Ottawa.

3 mandats



1 arrestation

7 chefs d'accusation



Autres saisies

Des munitions
Presse à cocaïne
Devises américaines

Drogues saisies

12 kg de cocaïne
549 comprimés de MDMA
5 041 comprimés d'oxycodone
645 g de méthamphétamine en cristaux
1 022 comprimés de méthamphétamine
4 070 g de substance frelatante
présumée

Valeur totale des drogues saisies
1 039 298 \$

Services partenaires
S.O

Projet Veratrum

Une enquête de sept mois sur un réseau de distribution de cannabis illégal
dans le sud-ouest de l'Ontario.

3 mandats



5 arrestations



25 chefs d'accusation

Autres saisies

1 000 000 \$ canadiens
3 véhicules
2 montres Rolex

Drogues saisies

110 kg de cannabis séché
800 barres de psilocybine
5 kg de résine de cannabis
+1 000 cigarettes de cannabis pré-roulées
2 kg d'ambre de cannabis
60 sucettes au THC
170 fioles d'ambre de cannabis
55 ml d'huile de cannabis
280 barres de tétrahydrocannabinol (THC)
453,6 g de cocaïne
+5 000 bonbons géliés au THC
+100 comprimés d'oxycodone présumée
900 bonbons géliés à la psilocybine
+200 comprimés de Percocet présumé
+4 500 vapoteuses à cannabis
+150 comprimés d'hydromorphone
présumée

Valeur totale des drogues saisies
11 198 160 \$

Services partenaires
Service de police de London (LPS)

SOUTIEN À NOS PARTENAIRES

Projet Entrust

Une enquête d'un an dirigée par la YRP sur le trafic de drogue.



19 mandats



25 arrestations



113 chefs d'accusation



5 armes à feu/armes

Autres saisies

136 000 \$ canadiens
2 véhicules

Drogues saisies

7,5 kg de méthamphétamine
2,7 kg de cocaïne
18 g de crack cocaïne
534 g de fentanyl
115 comprimés d'oxycodone
89 comprimés d'hydromorphone
48 comprimés de Percocet
27 comprimés de Vyvanse

Projet Monarch

Une enquête policière conjuguée de dix mois dirigée par la YRP sur le trafic de drogue et d'armes à feu.



36 mandats



22 arrestations



400 chefs d'accusation



27 armes à feu/armes

Autres saisies

155 242 \$ canadiens
9 000 \$ US
5 véhicules

Drogues saisies

9 kg de cocaïne
1,9 kg de fentanyl
20 000 comprimés de Xanax
28 g d'héroïne

Projet Venom

Une enquête de huit mois dirigée par le TPS sur les armes à feu et les bandes organisées.



83 mandats



58 arrestations



327 chefs d'accusation



18 armes à feu/armes

Autres saisies

270 000 \$ canadiens

Drogues saisies

6 321,26 g de cocaïne
550,46 g de crack cocaïne
2 820,97 g de fentanyl
951,02 g de méthamphétamine
316,05 g de Xanax
1 010,06 g d'héroïne
104,65 g d'oxycodone
13,86 g d'Adderall
2,21 g de témazépam
10,47 g de marijuana
3,23 g de clonazépam
108,19 g de carfentanil
503,15 g de substance frelatante

Valeur totale des drogues saisies

1 300 000 \$

Services partenaires

Police provinciale, PRP, LPS, Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), Homeland Security des États Unis

Valeur totale des drogues saisies

1 700 000 \$

Services partenaires

Police provinciale, TPS, DRPS, LPS

Valeur totale des drogues saisies

1 550 780 \$

Services partenaires

Police provinciale, YRP, PRP

SOUTIEN À NOS PARTENAIRES



* La valeur des drogues saisies dans le cadre de ces projets n'est pas toujours fournie car les drogues sont évaluées par les organismes ayant dirigé les enquêtes et l'information est remise aux médias. Les évaluations ne correspondent pas toujours aux évaluations de la Police provinciale et peuvent représenter soit la valeur de revente ou la valeur en gros. Pour les besoins de cohérence, la valeur n'est pas fournie dans les cas où des variations existent.

Projet Waffle

Une enquête de cinq mois dirigée par le service de police de Thunder Bay sur le trafic de drogue dans le nord-ouest de l'Ontario.



12 mandats



48 chefs d'accusation



4 arrestations



3 armes à feu/armes

Autres saisies

470 000 \$ canadiens

5 véhicules

Drogues saisies

10 kg de cocaïne

Services partenaires

Police provinciale, Service de renseignements criminels Ontario

Valeur totale des drogues saisies

2 300 000 \$

ÉQUIPES PROVINCIALES DIRIGÉES PAR L'O.P.P.

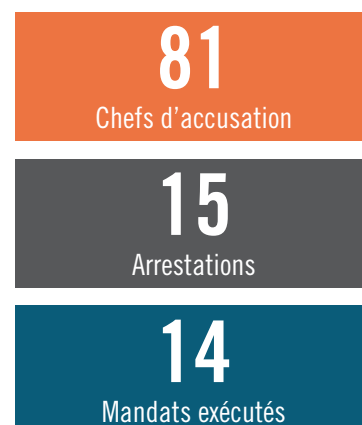
Unité provinciale de contrôle des armes (UPCA)

Endiguer le flot illégal d'armes à feu, de munitions et d'explosifs.

Tableau 9-1

	2021	2022
Chefs d'accusation	120	81
Arrestations	13	15
Exécutions de mandats	15	14
Saisies d'armes à feu	116	1 538
Saisies d'autres armes/dispositifs prohibés	121	40
Traques d'armes à feu	2 133	2 736
Autorisations judiciaires	36	34
Enquêtes collatérales aux É-U	148	219
Assistance à d'autres unités/agences	2 123	1 679
Demandes/rapports d'experts	24	6

* L'augmentation en 2022 peut être attribuée à l'importante saisie ayant permis de récupérer 1 500 armes à feu durant une enquête.



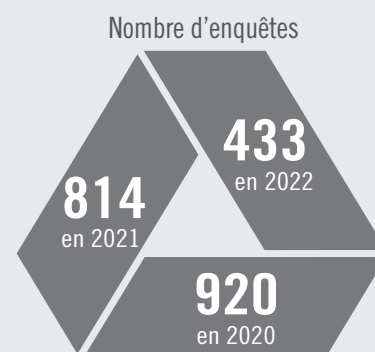
Unité provinciale de confiscation d'actifs criminels (UPCAC)

Appliquer la loi pour faire valoir les conséquences économiques de la criminalité.

Tableau 9-2

	2020	2021	2022*
Enquêtes	920	814	433
Restrictions/saisies	123 491 635 \$	63 565 229 \$	44 724 084 \$
Confiscations	2 990 885 \$	4 142 487 \$	5 142 252 \$

* La baisse en 2022 par rapport à 2021 peut être attribuée au nombre substantiel d'enquête(s) en cours nécessitant d'importantes ressources et le besoin d'établir une efficacité accrue avec le Service des poursuites pénales du Canada.



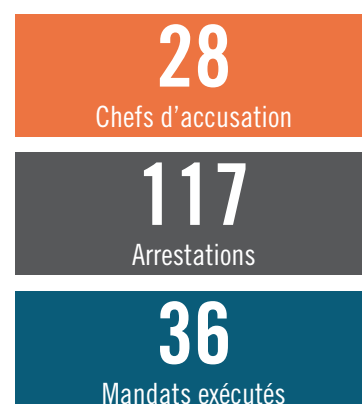
Unité de lutte contre les bandes de motards (ULBM)

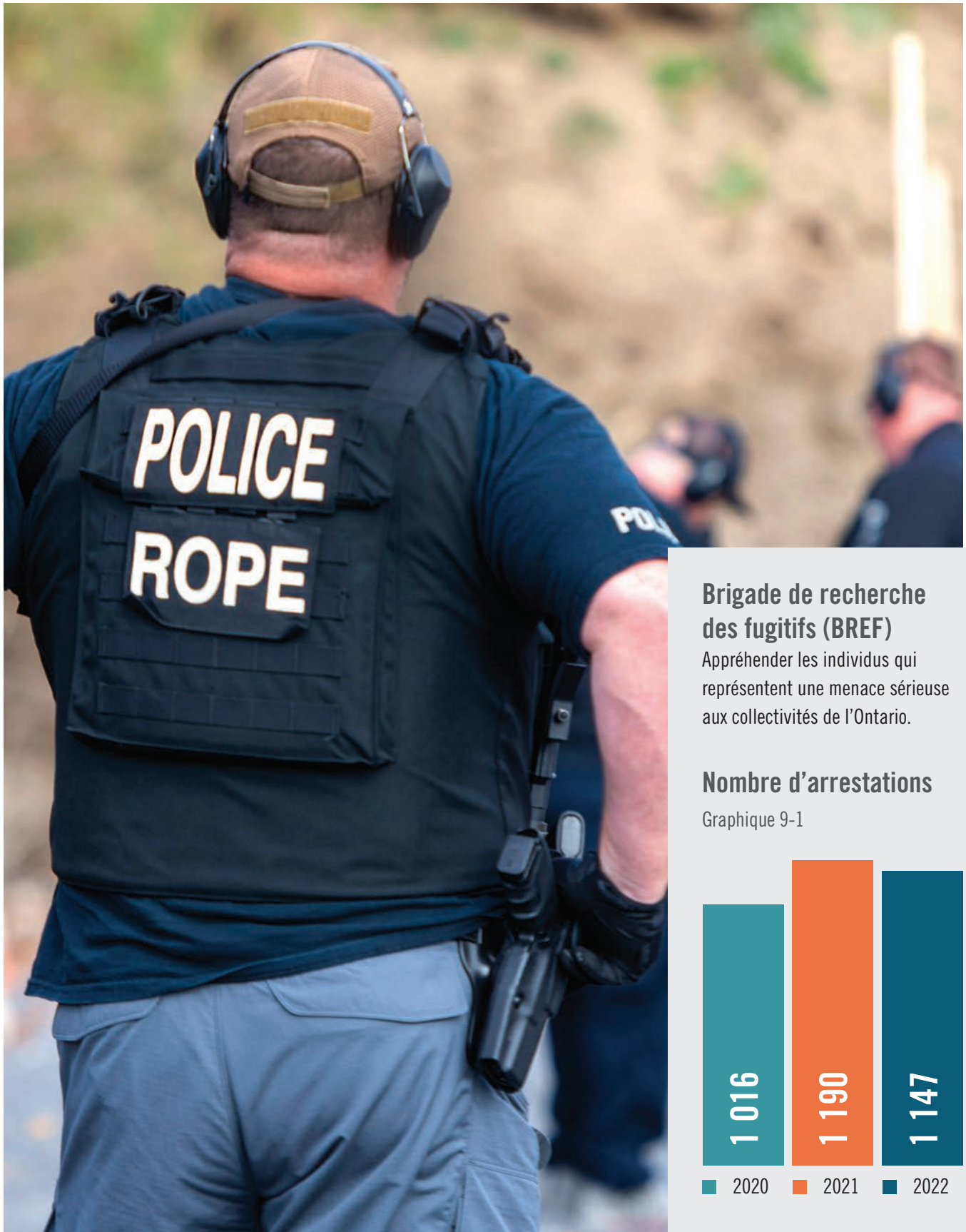
Enquêter sur les activités illégales des bandes de motards hors-la-loi.

Tableau 9-3

	2020	2021	2022
Chefs d'accusation	72	332	28
Collaboration aux inculpations	87	146	117
Arrestations	23	26	11
Collaboration aux arrestations	29	31	13
Mandats exécutés	65	59	36
Collaboration à l'exécution des mandats	46	23	23
Saisies	319	201	74
Aide à la réalisation des saisies	87	8	14
Requêtes à titre d'experts en la matière	28	5	19

* La baisse en 2022 par rapport à 2021 peut être attribuée à la conclusion d'une importante enquête ayant nécessité beaucoup de ressources.





Brigade de recherche des fugitifs (BREF)

Appréhender les individus qui représentent une menace sérieuse aux collectivités de l'Ontario.

Nombre d'arrestations

Graphique 9-1





ÉQUIPES PROVINCIALES DIRIGÉES PAR L'O.P.P.

Équipes provinciales d'opérations policières conjuguées en matière de cannabis (EPOPCC)

Combattre le marché illégal et dangereux des produits* du cannabis.

Tableau 10-1

	2022
Chefs d'accusation	60 (32 fédéraux; 28 sous le <i>Code criminel</i>)
Arrestations	20
Mandats exécutés	17
Boutiques de cannabis illégal visées par l'application de la loi	1
Sites de production de cannabis illégal visés par l'application de la loi	5
Logements résidentiels visés par l'application de la loi	8
Valeur totale des produits de cannabis illégal saisis	74 773 843 \$
Valeur totale du manque à gagner en franchise douanière	31 941 905 \$
Valeur totale des devises saisies	1 518 988 \$

Mesures d'application de la loi par la Police provinciale contre les sites de production de cannabis

Tableau 10-2

	2022
Chefs d'accusation	23 (20 fédéraux; 3 sous le <i>Code criminel</i>)
Arrestations	13
Mandats exécutés	5
Valeur totale des produits de cannabis illégal saisis	10 622 115 \$
Plantes de cannabis saisies	18 696
Valeur totale du manque à gagner en franchise douanière	12 599 774 \$
Valeur totale des devises saisies	1 190 \$
Valeur totale des restrictions/saisies	-
Armes à feu saisies	-

* Comprend les aliments au cannabis.

Équipe de lutte contre la contrebande de tabac (ELCT)

— Enquêter sur l'introduction clandestine et le trafic de tabac de contrebande —

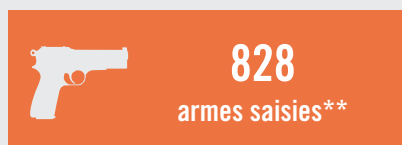
Les enquêtes de l'ELCT en collaboration avec l'ASFC a abouti à

**la saisie de 756 390 \$ en tabac de contrebande
(3,8 millions \$ de manque à gagner en franchise douanière)**

ÉQUIPES PROVINCIALES DIRIGÉES PAR L'O.P.P.

Les Unités de lutte contre la criminalité de rue dans la collectivité (ULCRC)

Les Unités de lutte contre la criminalité de rue dans la collectivité sont des équipes axées sur la mission intégrées aux détachements partout dans la province qui ciblent le commerce illicite de drogues et la criminalité de rue, y compris les infractions contre les biens. Les équipes s'efforcent d'acquérir une connaissance approfondie des problèmes affectant les collectivités qu'elles desservent dans le but d'élaborer les stratégies appropriées pour réduire la victimisation.



* Comprendent autant les mandats (mandats touchant les téléphones, les mandats de localisation, les ordonnances de communication, les mandats sous la LDAS, le *Code criminel* etc.) que les services d'exécution de mandats (perquisitions des propriétés résidentielles et commerciales).

** Comprendent les armes à feu à autorisation restreinte, les fusils, d'autres armes à feu, les dispositifs prohibés et l'archerie.

32 465 814 \$

en drogues saisies y compris, sans s'y limiter

22 385 219,29 \$ en cannabis et produits de cannabis illicites

5 524 642,00 \$ en cocaïne

2 764 815,00 \$ en fentanyl

2 211 457,00 \$ en méthamphétamine

ÉQUIPES PROVINCIALES DIRIGÉES PAR L'O.P.P.

Les ULCRC à travers la province, desservant les collectivités de l'Ontario

Tableau 11-1

	Région du Centre	Région de l'Est	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Mandats et services de mandats*	865	410	263	97	664
Personnes accusées	943	852	235	167	808
Chefs d'accusation au total	4 118	3 545	959	614	3 243
Valeur des biens liés aux infractions	4 230 500 \$	264 737 \$	47 815 \$	-	3 912 078 \$
Devises saisies (CAD)	1 438 015 \$	205 911 \$	331 589 \$	270 596 \$	343 424 \$
Armes à feu/armes saisies	241	178	216	48	145

	Région du Centre	Région de l'Est	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Drogues saisies** Annexes I — IV	2 310 474 \$	618 084 \$	4 349 301 \$	1 297 320 \$	1 505 417 \$
Saisies** — <i>Loi sur le cannabis</i> ***	1 723 386 \$	284 883 \$	9 161 \$	1 600 \$	20 366 189 \$
Total	4 033 860 \$	902 968 \$	4 358 462 \$	1 298 920 \$	21 871 606 \$
Cocaïne	1 150 552 \$	313 401 \$	2 432 281 \$	1 279 651 \$	348 757 \$
Méthamphétamine	192 444 \$	156 689 \$	1 000 403 \$	421 603 \$	440 319 \$
Fentanyl	892 436 \$	45 354 \$	724 795 \$	477 588 \$	624 642 \$

* Comprendent autant les mandats (mandats touchant les téléphones, les mandats de localisation, les ordonnances de communication, les mandats sous la LDAS, le *Code criminel* etc.) que les Services d'exécution de mandats (perquisitions des propriétés résidentielles et commerciales).

** Toutes les quantités ont été évaluées à la fin des saisies et l'examen pourrait ne pas avoir confirmé les substances contrôlées répertoriées. Tous les montants fournis ont été calculés en utilisant une moyenne provinciale. Le total dans certaines régions peut comprendre les opérations dirigées par l'ULCRC et les opérations appuyées par la première ligne de l'ULCRC/d'autres services de police. Le prix des plantes de cannabis est estimé à une livre par plante en utilisant la moyenne provinciale pour une livre de cannabis.

*** La réduction en saisie de cannabis peut être attribuée au transfert des ressources pour combattre la prévalence grandissante des armes à feu et bandes organisées ainsi que la lutte contre le trafic de fentanyl opiacé.

Valeur totale
des drogues
saisies Annexes
I à IV :**

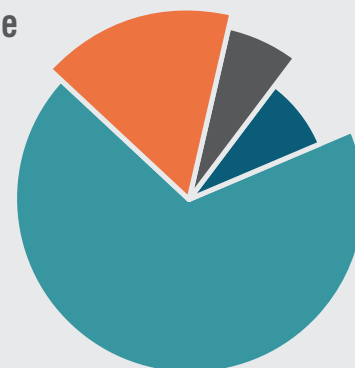
10 080 595 \$

24 %
supérieure à 2021

Valeur totale** par type de drogue

Graphique 10-1

5 524 642 \$	Cocaïne
2 211 457 \$	Méthamphétamine
2 764 815 \$	Fentanyl
22 385 219 \$	<i>Loi sur le cannabis</i>



UNE ÉPIDÉMIE MORTELLE

Les membres de la Police provinciale ont administré la Naloxone à 508 reprises depuis 2017, sauvant 442 vies. En 2022, la naloxone a été administrée à 122 reprises, sauvant 109 vies.

Les décès par surdose attribuables aux opioïdes et aux non-opioïdes continuent d'être un fléau dans les collectivités de l'Ontario tandis que les criminels organisés continuent de victimiser les individus vulnérables en fournissant des drogues de plus en plus volatiles et non-réglées.

Du nombre total de décès par surdoses présumées ayant été mortelles dans les collectivités desservies par la Police provinciale en 2022, 168 étaient liés aux opioïdes.

Surdoses présumées ayant été mortelles

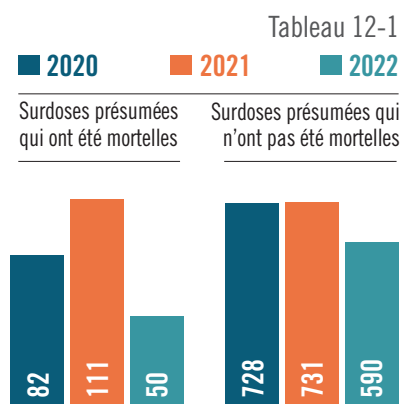


Surdoses présumées ayant été non-mortelles



Par région

Région du Centre	2020	2021	2022
Surdoses présumées/surdoses mortelles			
Opioïdes	72	103	41
Non-opioïdes	10	8	9
Surdoses présumées/surdoses non-mortelles			
Opioïdes	342	437	285
Non-opioïdes	386	294	305

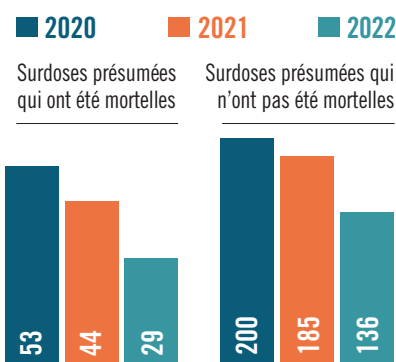


UNE ÉPIDÉMIE MORTELLE

Tableau 12-1 (cont.)

Région de l'Est

	2020	2021	2022
Surdoses présumées/surdoses mortelles			
Opioïdes	43	37	22
Non-opioïdes	10	7	7
Surdoses présumées/surdoses non-mortelles			
Opioïdes	111	118	81
Non-opioïdes	89	67	55



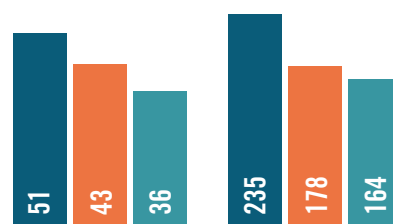
Division de la sécurité de la circulation

	2020	2021	2022
Surdoses présumées/surdoses mortelles			
Opioïdes	1	1	0
Non-opioïdes	0	1	0
Surdoses présumées/surdoses non-mortelles			
Opioïdes	3	13	6
Non-opioïdes	4	8	2



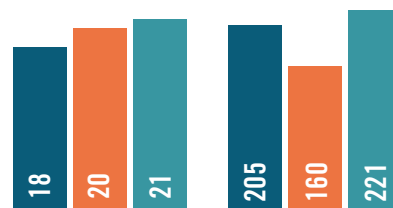
Région du Nord-Est

	2020	2021	2022
Surdoses présumées/surdoses mortelles			
Opioïdes	45	35	31
Non-opioïdes	6	8	5
Surdoses présumées/surdoses non-mortelles			
Opioïdes	177	154	110
Non-opioïdes	58	24	54



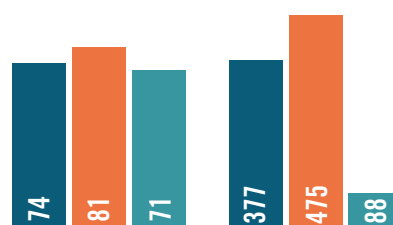
Région du Nord-Ouest

	2020	2021	2022
Surdoses présumées/surdoses mortelles			
Opioïdes	16	14	18
Non-opioïdes	2	6	3
Surdoses présumées/surdoses non-mortelles			
Opioïdes	130	104	142
Non-opioïdes	75	56	79



Région de l'Ouest

	2020	2021	2022
Surdoses présumées/surdoses mortelles			
Opioïdes	61	73	71
Non-opioïdes	13	8	0
Surdoses présumées/surdoses non-mortelles			
Opioïdes	230	240	80
Non-opioïdes	147	235	8



INTÉGRATION ET COLLABORATION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES

UNITÉ DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS (UESE), POLICE PROVINCIALE

Traquer et cibler les prédateurs responsables de la production, l'importation/exportation, la vente, la distribution ainsi que la possession de pornographie juvénile et qui ont accès à ce matériel.

Tableau 13-1

	2020	2021	2022
Enfants victimes identifiés et soutenus	80	73	102
Nouvelles enquêtes initiées	428	509	482
Personnes arrêtées et accusées	74	54	95
Chefs d'accusation	365	205	411
Personnes accusées — 18 ans et plus*	56	43	-
Récidivistes accusés*	10	5	-
Accusations de distribution non-consensuelle d'images intimes	8	-	-
Orientation des victimes vers les services de counseling	46	47	17

* Données non-recueillies en 2022.

Depuis la création
en 2006 :

**ENFANTS VICTIMES IDENTIFIÉS
ET SECOURUS**

+ 2 700

**PERSONNES ARRÊTÉES
ET ACCUSÉES**

+ 7 000

Stratégie provinciale de protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels sur Internet

Une équipe dirigée par la Police provinciale dont font partie des experts en matière d'enquête, des analystes judiciaires, des procureurs de la Couronne et le personnel des services aux victimes pour une approche coordonnée à l'échelle de la province en vue de la prévention, la sensibilisation et la lutte contre les infractions à l'endroit des enfants sur Internet.

Tableau 13-2

	2020	2021	2022
Enfants victimes identifiés et soutenus	218	211	241
Nouvelles enquêtes initiées	7 455	7 264	8 215
Personnes arrêtées et accusées	578	509	468
Chefs d'accusation	2 395	2 191	2 369
Personnes accusées — 18 ans et plus*	501	413	401
Récidivistes accusés*	108	44	72
Accusations de distribution non-consensuelle d'images intimes	24	36	14
Orientation des victimes vers les services de counseling	372	598	339



INTÉGRATION ET COLLABORATION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES

Incidents de distribution non-consensuelle d'images intimes

Tableau 13-2 (cont.)

	2020	2021	2022
Victimes de moins de 18 ans	60	57	59
Victimes de plus de 18 ans	19	23	20
Contrevenants de moins de 18 ans	51	27	14
Contrevenants de plus de 18 ans	18	13	14

59 VICTIMES DE MOINS DE 18 ANS ↑

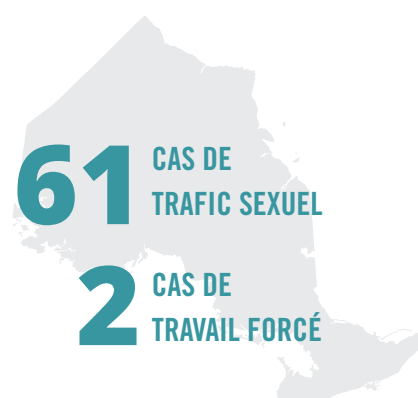
20 VICTIMES DE PLUS DE 18 ANS ↓

Équipe de la lutte contre la traite des personnes, dirigée par la Police provinciale

Combattre la traite des personnes à travers la province de l'Ontario.

Tableau 14-1

Traite des personnes — infractions signalées	63
Victimes soutenues	82
Organisations engagées dans la traite des personnes ayant été identifiées	2
Enquêtes proactives	14
Rapports de renseignements générés	151



Centre ontarien pour les personnes disparues et les restes non-identifiés

Enquêter, soutenir et identifier les liens potentiels entre les restes non-identifiés et les personnes disparues.

Tableau 14-2

Personnes disparues des régions relevant de la Police provinciale non-retrouvées jusqu'ici	347
Personnes signalées disparues dans les régions relevant de la Police provinciale	4 965
Personnes retrouvées habitant les régions relevant de la Police provinciale	4 914
Aide aux enquêtes sur les restes humains non-identifiés	29

347
personnes disparues
non-retrouvées
jusqu'ici

Qu'est-ce que le travail forcé?

C'est une forme d'esclavage des temps modernes où, par l'usage de la force, la fraude et la contrainte, des individus sont amenés à faire du travail ou fournir des services.

Elle comprend les situations de servitude pour dettes, le travail forcé et le travail non-volontaire des enfants.

APPLICATION DE LA LOI

SUR LES ROUTES DE L'ONTARIO*

Chefs d'accusation en vertu des lois fédérale et provinciale

Tableau 15-1

	2020	2021	2022
<i>Code de la route</i>	269 367	267 103	276 653
<i>Code criminel</i> — circulation***	12 552	13 249	13 998
<i>Code criminel</i> — autre***	73 045	73 603	74 364
<i>Loi sur les permis d'alcool/Loi sur les permis d'alcool et la réglementation des alcools</i>	6 634	6 102	5 991
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	7 049	7 148	5 339
Loi fédérale sur le cannabis	1 173	1 144	431
Loi provinciale sur le cannabis	3 009	3 019	2 697
Autre	30 524	31 888	28 909
Total	403 353	403 256	408 382

1,25 % SUPÉRIEUR
À 2021**

408 382
en 2022

403 256
en 2021

403 353
en 2020

* Dans les régions desservies par la Police provinciale. ** Conformément à l'Audit de l'optimisation des ressources de la Police provinciale par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario (2021), le taux de résolution s'aligne/correspond au CCMRSP. *** Ne comprend pas toutes les autres occurrences criminelles.

Accent sur les « 4 grands » chefs d'accusation logés

Graphique 11-1

2020 2021 2022



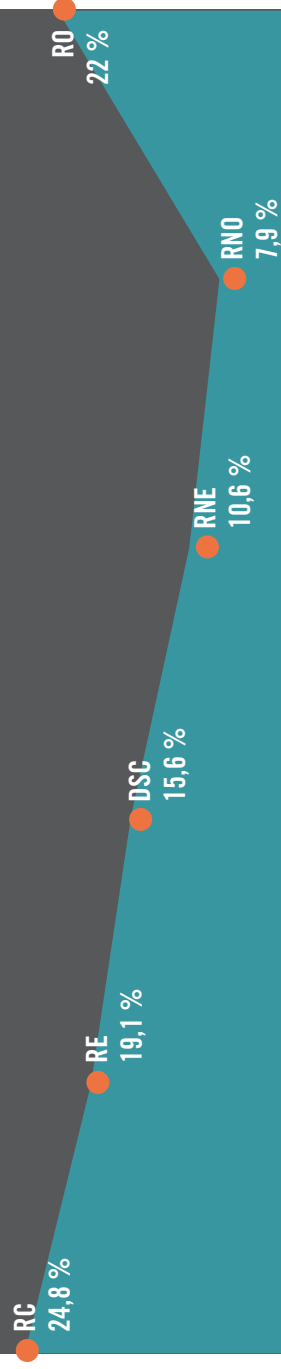
Excès de vitesse

Distraction au volant

Ceinture de sécurité

Facultés affaiblies

D'un bout à l'autre de la province : pourcentage des chefs d'accusation par région



COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS*

À travers la province

Tableau 16-1

	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Mortelles	74	70	35	43	19	115
Blessures corporelles	1 520	1 417	2 642	635	232	1 894
Dommages matériels	11 5974	10 462	22 790	4 598	2 597	13 878
Total	13 191	11 949	25 467	5 276	2 848	15 887
Liées à l'alcool/aux drogues	553	481	704	200	120	657
Liées à la présence d'animaux	2 057	2 647	488	1 513	680	3 920
Liées à la vitesse	1 601	1 402	4 108	663	399	1 861
Liées à l'inattention	1 791	1 564	894	905	489	2 325
Personnes tuées	80	79	38	48	22	132
Personnes blessées	2 176	1 887	3 852	854	312	2 911

* Par type sur les routes et sentiers que patrouille la Police provinciale.



Tableau 16-2

	2020	2021	2022
Mortelles	322	324	356
Blessures corporelles	7 725	7 690	8 351
Dommages matériels	48 498	53 242	66 005
Total	56 545	61 256	74 712
Liées à l'alcool/aux drogues	2 351	2 540	2 716
Liées à la présence d'animaux	9 877	10 074	11 306
Liées à la vitesse	9 111	8 257	10 037
Liées à l'inattention	6 260	6 780	7 972
Personnes tuées	342	352	399
Personnes blessées	10 819	10 813	11 992

11 % SUPÉRIEUR À 2021**



** Conformément à l'AOR de la Police provinciale entrepris par le BVGO, cet indicateur correspond au CCMRSP.

COLLISIONS MORTELLES ET DÉCÈS

Ensemble de la province

Tableau 17-1

Véhicule routier	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Incidents mortels	65	56	35	35	17	111
Personnes tuées	70	65	38	39	20	127
Liés à l'alcool/aux drogues	7	7	8	2	4	36
Véhicule hors-route						
Incidents mortels	4	11	0	3	2	4
Personnes tuées	5	11	0	4	2	5
Liés à l'alcool/aux drogues	2	4	0	0	1	1
Motoneiges						
Incidents mortels	5	3	0	6	0	0
Personnes tuées	5	3	0	6	0	0
Liés à l'alcool/aux drogues	2	2	0	1	0	0
Marine						
Incidents mortels	4	3	0	6	6	7
Personnes tuées	4	4	0	8	6	7
Liés à l'alcool/aux drogues	1	4	0	2	1	1

Tableau 17-2

VÉHICULE ROUTIER

	2020	2021	2022
Incidents mortels	286	288	319
Personnes tuées	306	315	359
Liés à l'alcool/aux drogues	57	32	64

VÉHICULE HORS-ROUTE

	2020	2021	2022
Incidents mortels	23	22	24
Personnes tuées	23	22	27
Liés à l'alcool/aux drogues	7	7	8

MOTONEIGE

	2020	2021	2022
Incidents mortels	13	14	14
Personnes tuées	13	15	14
Liés à l'alcool/aux drogues	6	4	5

INCIDENTS NAUTIQUES

	2020	2021	2022
Incidents mortels	30	23	26
Personnes tuées	32	27	29
Liés à l'alcool/aux drogues	8	5	9

LES VICTIMES*

Ensemble de la province

Tableau 18-1

	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Personnes tuées (total)	80	79	38	48	22	132
- Personnes tuées (liées à la vitesse)	20	17	9	13	13	27
- Personnes tuées (liées à l'inattention)	11	6	0	12	2	31
- Personnes tuées (liées à l'alcool/aux drogues)	10	13	8	3	5	37
- Personnes tuées (pas de ceinture de sécurité)	7	15	6	4	3	26
- Personnes tuées (pas de casque)	4	13	0	1	2	8
- Piétons	4	5	6	1	2	11
Personnes blessées	2 176	1 887	3 852	854	312	2 911
Nombre total de victimes	2 256	1 966	3 890	902	334	3 043

* Dans les collisions de véhicules motorisés sur les routes et sentiers que patrouille la Police provinciale.

R.I.D.E. Un accent sur la conduite avec facultés affaiblies



Tableau 18-2

	2020	2021	2022
Personnes tuées (total)	342	352	399
- Personnes tuées (liées à la vitesse)	72	91	99
- Personnes tuées (liées à l'inattention)	49	63	62
- Personnes tuées (liées à l'alcool/aux drogues)	71	42	76
- Personnes tuées (pas de ceinture de sécurité)	55	47	61
- Personnes tuées (pas de casque)	15	15	28
- Piétons	52	40	29
Personnes blessées	10 819	10 813	11 992
Nombre total de victimes	11 161	11 165	12 391



COMPORTEMENTS DANGEREUX AU VOLANT

Principaux facteurs de causalité des collisions mortelles sur les routes

Tableau 19-1

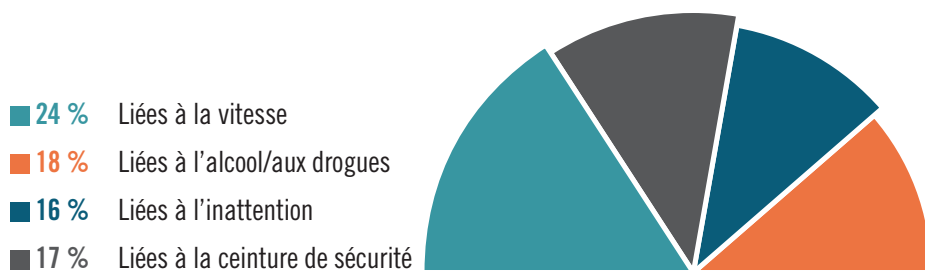
	2020	2021	2022
Décès où la vitesse était un facteur	56	72	77
Décès où l'alcool/les drogues étaient un facteur	53	31	56
Décès où l'inattention était un facteur	43	54	50
Nombre total de collisions mortelles sur les routes	286	288	319
Décès où la victime ne portait pas la ceinture de sécurité	55	47	61
Personnes tuées dans les collisions mortelles sur les routes	306	315	359



Les collisions mortelles en pourcentage

Tableau 19-2

	2020	2021	2022
Vitesse	20 %	25 %	24 %
Alcool/drogues	19 %	11 %	18 %
Inattention	15 %	19 %	16 %
Ceinture de sécurité	18 %	15 %	17 %



L'excès de vitesse ou l'alcool/les drogues étaient des facteurs dans
42 % des collisions mortelles,
une augmentation par rapport aux deux dernières années

VICTIMES*

Ensemble de la province

Tableau 20-1

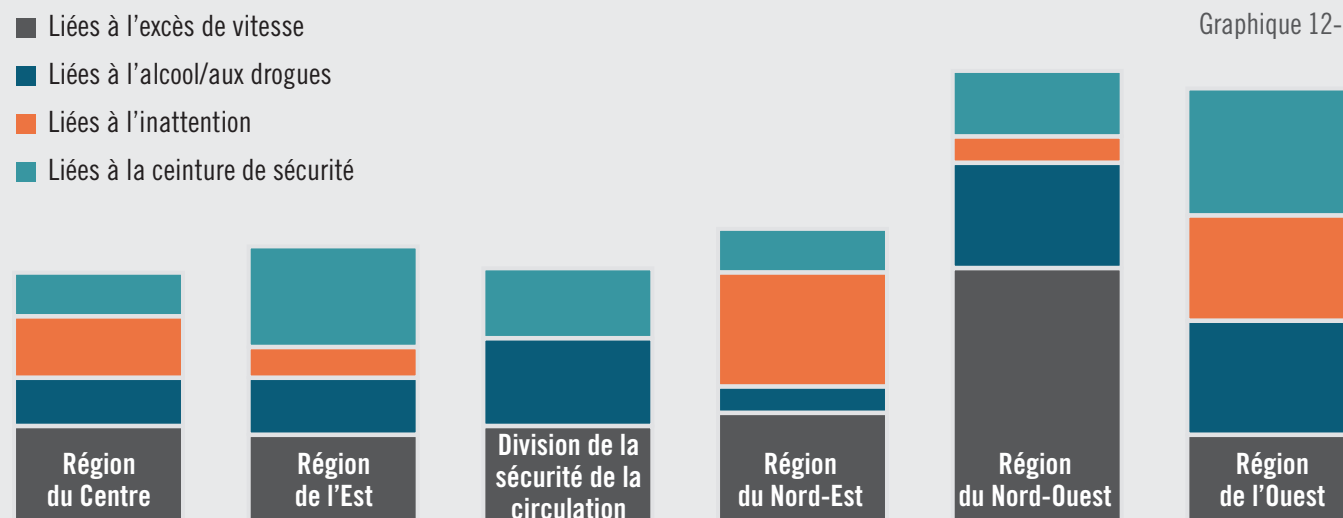
	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Collisions mortelles où la vitesse est un facteur	15	12	8	9	10	23
Collisions mortelles où l'alcool/les drogues sont un facteur	7	7	7	2	4	29
Collision mortelles où l'inattention au volant est un facteur	9	4	0	9	1	27
Collisions mortelles sur les routes	65	56	35	35	17	111
Personnes tuées qui ne portaient pas la ceinture de sécurité	7	15	6	4	3	26
Nombre total de victimes	70	65	38	39	20	127

Tableau 20-2

	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Liées à l'excès de vitesse	23 %	21 %	23 %	26 %	59 %	21 %
Liées à l'alcool/aux drogues	11 %	13 %	20 %	6 %	24 %	26 %
Liées à l'inattention	14 %	7 %	0 %	26 %	6 %	24 %
Liées à la ceinture de sécurité	10 %	23 %	16 %	10 %	15 %	20 %

* Dans les collisions de véhicules motorisés sur les routes et sentiers que patrouille la Police provinciale.

Graphique 12-1



VÉHICULES UTILITAIRES (VU)

APPLICATION DE LA LOI*

Tableau 21-1

* Plus de 4 500 kg seulement.

	2020	2021	2022
Nombre d'heures au total : patrouilles	3 975,76	4 256,50	3 194,25
Nombre d'heures au total : examens	2 409,00	2 609,00	2 303,75
Nombre de VU contrôlés	6 791	6 161	5 108
Accusations logées			
Excès de vitesse	1 144	1 401	964
Limiteur de vitesse	239	342	281
Avertisseur d'appareil de mesure de vitesse	12	16	10
Ceinture de sécurité	237	289	198
Inattention au volant	91	106	164
Suivre de trop près	73	96	76
Déplacement vers la gauche	5	7	8
Changement de voie dangereux	27	25	33
Changement de voie non-sécuritaire	6	9	8
Autres violations liées à la circulation	568	466	492
Documents	2 043	1 803	1 530
Liées aux équipements défectueux	1 213	1 032	684
Détachement de roues	23	27	19
Pièces détachées	20	9	14
<i>Loi sur les permis d'alcool/Loi sur les permis d'alcool et la réglementation des alcools</i>	9	8	2
Permis de conduire suspendu	25	25	29
<i>Code criminel</i>	14	16	21
Suspensions ordonnées			
Indication 'Warn' (attention)	4	4	0
Conduite avec alcoolémie supérieure à zéro	-	8	13
Droge au volant : taux supérieur à zéro	-	3	0
Mise en fourrière sous <i>le Code de la route</i>	7	11	13
Véhicules retirés du service	757	693	549
Retrait de plaques	89	93	75
Nombre total d'avertissements	1 927	2 552	1 732
Inspections — <i>Commercial Vehicle Safety Alliance</i>			
Niveau 1	1 457	1 499	1 104
Niveau 2	399	555	400
Niveau 3	345	410	225
Niveau 4	52	59	21

COLLISIONS DE GROS CAMIONS



Les gros camions ont été impliqués dans
12 %
des collisions de véhicules motorisés
une nouvelle fois en 2022.

Tableau 22-1

	2020	2021	2022
Collisions mortelles	58	72	71
Collisions impliquant des blessures corporelles	867	884	1 076
Collisions impliquant des dommages matériels	5 230	6 270	7 947
Total	6 155	7 226	9 094

PAR RAPPORT À 2021 :

25,8 %

PLUS DE COLLISIONS DE GROS CAMIONS

Ensemble de la province

Tableau 22-2

	Région du Centre	Région de l'Est	Division de la sécurité de la circulation	Région du Nord-Est	Région du Nord-Ouest	Région de l'Ouest
Collisions mortelles	12	14	7	12	8	18
Collisions impliquant des blessures corporelles	134	127	463	92	52	208
Collisions impliquant des dommages matériels	809	971	3 799	634	576	1 157
Total	955	1 112	4 269	738	636	1 383

LES COLLISIONS DE MOTOCYCLETTES ET LES DÉCÈS

Ensemble de la province

Tableau 23-1

	2020	2021	2022
Région du Centre	188	200	206
Région de l'Est	160	153	181
Division de la sécurité de la circulation	115	141	179
Région du Nord-Est	58	75	54
Région du Nord-Ouest	21	23	20
Région de l'Ouest	156	200	194
Total	698	792	834

Facteurs de causalité

Tableau 23-2

	2020	2021	2022
Liées à l'alcool/aux drogues	4	5	8
Liées à la vitesse	9	12	7
Liées à l'inattention	12	5	6
Présence d'animaux	1	1	1

Facteurs de causalité en 2022

Graphique 13-1



- **8** Liée à l'alcool/aux drogues
- **7** Liée à l'excès de vitesse
- **6** Liée à l'inattention
- **1** Présence d'animaux

834

collisions
en 2022

42

motocyclistes
décédés en 2022

Collisions et décès

Tableau 23-3

	2020	2021	2022
Collisions	698	792	834
Décès	42	35	44
Pourcentage de décès	6 %	4 %	5 %

Profil des personnes décédées

Tableau 23-4

	2020	2021	2022
Conducteur/conductrice	39	32	42
Passager/passagère	3	3	2
Nombre total	42	35	44



44

**Motocyclistes sont décédés
sur les routes de l'Ontario.**

**Près de la moitié des personnes
décédées effectuaient un
déplacement en fin de
semaine en juin ou juillet.**

DERRIÈRE L'INSIGNE

LE MUSÉE DE LA POLICE PROVINCIALE

En novembre 2022, le Musée de la Police provinciale a marqué l'ouverture officielle de *Behind the Badge* (derrière l'insigne), sa toute dernière exposition. Cette nouvelle exposition est le point culminant de près de deux ans de travaux en coulisse de la part de la conservatrice et la conservatrice adjointe du musée. Un espace interactif proposant un regard unique sur le travail et la vie en famille des membres de la Police provinciale durant les années soixante-dix est un des aspects qui retient le plus l'attention. Le public visiteur peut se laisser transporter dans une expérience tridimensionnelle tout en lisant et se renseignant sur la police de l'époque. Depuis la création du musée au cours

des années soixante, la recherche et la collecte ainsi que la conservation des artefacts et évocations ont été entreprises, des décennies durant, pour préserver et partager la fière histoire de la Police provinciale autant avec le public visiteur qu'avec les auditoires en ligne. Le Musée de la Police provinciale consigne les développements dans la technique d'enquête et la criminalistique, les importants changements concernant les outils et la technologie et les étapes significatives dans l'avancement de l'organisation pour expliquer le secteur du maintien de l'ordre tel qu'il a existé dans le passé et tel qu'il existe d'aujourd'hui.

57 NOUVEAUX THÈMES

Ils mettent en valeur l'expansion et le développement de l'organisation depuis sa fondation en 1909. Le musée se trouve au Grand quartier général de la Police provinciale à Orillia.

L'accès est gratuit.

Pour une visite virtuelle, rendez-vous sur opp.ca/museum. Tout le monde est bienvenu.

L'exploration du Musée de la Police provinciale permet aux personnes intéressées d'avoir un aperçu des riches traditions de la Police provinciale et les débuts de l'organisation en tant que leader en matière de sécurité publique.







HONNEURS, RÉCOMPENSES ET HOMMAGES

Citations du commissaire*

Sauvetage

13 membres du personnel policier
1 membre du personnel civil

Bravoure

13 membres du personnel policier

Mentions élogieuses du commissaire*

76 membres du personnel policier
6 membres du personnel civil

Lettres du commissaire*

88 membres du personnel policier
5 membres du personnel civil
52 membres de la police auxiliaire

* Membres de la Police provinciale seulement.

Reconnaissance des années de service des membres

20 ans

296 membres du personnel policier
128 membres du personnel civil

30 ans

67 membres du personnel policier
28 membres du personnel civil

40 ans

6 membres du personnel policier
3 membres du personnel civil

Récompense de l'Ontario *Women in Law Enforcement* (OWLE) pour le travail d'équipe

Surintendante Dana Earley
Inspectrice Angela Ferguson
Tracy Sakellis

Inspectrice Wendy Burrow
Kathleen Johnstone
Lise Pharand

Association internationale des chefs de police — Regarder au-delà de la plaque d'immatriculation

Agent provincial Amir Agha-Razi

Récompense des Amis du musée de la Police provinciale pour la recherche et la rédaction

Ann Burke

IODE 2022 — police communautaire

Agent provincial Clayton Brown

Récompenses Ambulance St Jean

29 membres du personnel policier

**Lettres de mention
élogieuse du commissaire,
Récompenses Ambulance
St Jean et Citations du
commissaire pour le
sauvetage, la bravoure
et l'altruisme**

173 membres du public

D'autres informations et les critères liés aux récompenses et reconnaissances disponibles sur [opp.ca](https://www.opp.ca)

HOMMAGE AUX MEMBRES DÉCÉDÉS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS

L'agent provincial John (Pete) Behan, numéro d'insigne 2914

a été reconnu, un pont ayant été dédié en son souvenir à Beckwith Park, Carleton Place (Ontario) le 1er avril 2022. Le pont de la rue Cemetery Side enjambant la route 7 au canton de Beckwith porte désormais le nom de Pont commémoratif agent John « Pete » Behan.

L'agent provincial Alfred J. Ferguson, numéro d'insigne 32

a été reconnu, un pont ayant été dédié en son souvenir lors d'une cérémonie au détachement de la Police provinciale à Hawkesbury le 12 avril 2022. Le pont à la hauteur de l'Autoroute 417 et la route 34 à Hawkesbury porte désormais le nom de Pont commémoratif agent Alfred J. Ferguson.

Au cours d'une cérémonie du Souvenir à Toronto le premier dimanche de mai chaque année, l'Ontario Police Memorial Foundation rend hommage aux agentes et agents de police de tous les services de police de la province décédés dans l'exercice de leurs fonctions. Une cérémonie qui a lieu sur la Colline du Parlement le dernier dimanche de septembre chaque année rend hommage aux agentes et agents de la paix et aux agentes et agents de police des services de l'ensemble du Canada qui sont décédés dans l'exercice de leurs fonctions.

En tant qu'Ontariennes et Ontariens, il est important que nous prenions le temps pour honorer et préserver la mémoire de celles et ceux qui décèdent dans l'exercice de leurs fonctions et que nous témoignions de notre respect envers leurs familles, leurs amis et leurs collègues.

AGENT PROVINCIAL **GRZEGORZ (GREG) PIERZCHALA**



Le 27 décembre 2022, l'agent provincial Grzegorz Pierzchala a été assassiné dans l'exercice de ses fonctions. Cette perte déchirante était la conséquence d'un acte insensé de violence et soulignait les dangers auxquels s'exposent chaque jour celles et ceux qui optent courageusement pour une vie inspirée par le devoir et la responsabilité.

L'agent provincial Pierzchala représentait ce qu'il y avait de meilleur à la Police provinciale, servant avec fierté, professionnalisme et honneur. Il a laissé pour toujours le souvenir d'un agent exemplaire, et d'un fils et un frère bien-aimé.

ANNEXE

Dans cette annexe, l'astérisque (*) signifie un indicateur de rendement qui correspond avec ou s'aligne aux indicateurs que définit le Cadre canadien de mesures du rendement des services de police (CCMRSP).

La compilation des données est conforme à la recommandation 13 du document 'Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, Audit de l'optimisation des ressources : Police provinciale de l'Ontario' publié en décembre 2021. Le CCMRSP est une liste normalisée d'indicateurs pour les services de police de l'ensemble du Canada.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2019001/article/00004-fra.htm>

Page 18, Tableau 1-1 Graphiques 1-1,1-2,1-3

Source : Réseau d'information sur les ressources humaines Données au 30 décembre 2022

Date : 6 février 2023

À noter: Les données sont exprimées en équivalents temps plein (ETP) sur les relevés d'effectifs; sont exclus les étudiants, les employés saisonniers, les stagiaires et tous les employés en absence autorisée; sont inclus toutes les affections excédentaires temporaires (p. ex. utilisation de crédits préretraite).

« Non-précisé » - sexe inconnu/non-déclaré. Le sexe n'avait pas été désigné ou le membre du personnel ne voulait pas être identifié par ce critère.

Le Programme des cadets mis en œuvre en mai 2022; les données chiffrées sont comprises dans 'Total — personnel policier'

Source	Catégorie	Valeur	Notes
PCCPP/Répartition assistée par ordinateur (RAO)	Appels reçus aux CCPP (données estimatives non-disponibles à l'échelle régionale)	S.O	“Appels reçus aux CCPP” est le volume total d'appels aux cinq CCPP. Cela comprend tous les types d'appels, les appels d'urgence, non-urgents et de nature administrative. “Appels reçus aux CCPP” est seulement présenté à l'échelle provinciale car les appels provenant de n'importe quelle région desservie par la Police provinciale peuvent potentiellement être traités par n'importe quel CCPP bien que la grande majorité d'appels soient traités par le CCPP situé dans la même région (par ex., tous les appels faits à partir de la Région de l'Ouest sont traités par le CCPP de London, les appels faits à partir de la Région du Centre sont traités par le CCPP d'Orillia etc.). Source : RAO/CCPP
	Appels répartis à la Police provinciale par les CCPP	300 044	“Appels répartis à la Police provinciale par les CCPP” est le total d'occurrences uniques créées dans le système de RAO et ayant nécessité des ressources de la Police provinciale (réparties/présence d'agent/e). Source : RAO/CCPP
	Contrôle routier à l'initiative d'un/e agent/e signalé aux CCPP	84 465	“Contrôle routier à l'initiative d'un/e agent/e signalé aux CCPP” est le total de contrôles routiers à l'initiative d'un/e agent/e et inscrit comme une occurrence dans le système de RAO. Ces événements n'ont pas abouti à la création d'une occurrence dans le Système de gestion des données (SGD) <i>Niche</i>. Source : RAO/CCP

SGD <i>Niche</i>	Occurrences créées par les CCPP	224 404	“Occurrences créées par les CCPP” est le total d'occurrences uniques créées automatiquement dans le SGD <i>Niche</i> à partir des données du système de RAO. Cela comprend toutes les occurrences dans le SGD <i>Niche</i> dont le numéro porte le préfixe 'E' (répartie), à l'exclusion des occurrences dans le SGD <i>Niche</i> dont le numéro porte le préfixe 'RM' (à l'initiative d'un/e agent/e) 'TK' (contravention) ou 'CP' (signalement en ligne), avec quelques exclusions. Source : flux de données du SGD <i>Niche</i>
------------------	---------------------------------	---------	--

ANNEXE

Source	Catégorie	Valeur	Notes
SGD <i>Niche</i>	Signalements en ligne par le public	1 269	“Signalements en ligne par le public” est le total d’occurrences uniques dans le SGD <i>Niche</i> signalés à partir de l’outil de signalement en ligne. Ce total comprend toutes les occurrences dont le numéro porte le préfixe ‘CP’, avec quelques exclusions (voir au bas). Source : flux de données du SGD <i>Niche</i>
	Occurrences à l’initiative d’un/e agent/e	64 962	“Occurrences à l’initiative d’un/e agent/e” est le total d’occurrences uniques dans le SGD <i>Niche</i> créées par les agentes ou agents (ou le personnel civil de saisie des données), à l’opposé des occurrences importées à travers les CCPP/la RAO ou provenant de l’outil de signalement en ligne, avec certaines exceptions (voir au bas). Les “Occurrences de contraventions” constituent un type unique d’occurrence à l’initiative d’un/e agent/e et sont présentées séparément. Source : flux de données du SGD <i>Niche</i>
	Occurrences de contraventions	71 633	“Occurrences de contraventions” est le total d’occurrences dans le SGD <i>Niche</i> par rapport à une accusation ou un avertissement par un/e agent/e en utilisant le système d’émission électronique de contraventions. Cela comprend toutes les occurrences portant le préfixe ‘TK’, avec quelques exclusions (voir au bas). À noter que les occurrences ‘TK’ peuvent ou peuvent ne pas être liées à une occurrence à l’initiative d’un/e agent/e (‘RM’) créée séparément ou aux occurrences créées par les CCPP (‘E’).
	Interactions individuelles nécessitant la présence/les ressources de la police (nombre total d’occurrences)	362 268	“Interactions individuelles nécessitant la présence/les ressources de la police (nombre total d’occurrences)” est la somme totale d’occurrences sous tous les types d’occurrences créées dans le SGD <i>Niche</i> durant l’année civile en question, avec certaines exceptions (voir au bas). Source : flux de données du SGD <i>Niche</i>

*** Les données extraites du SGD *Niche* ne comprennent pas les entrées où ‘DUC1’ (très grave infraction) est vide ou absente ou les entrées qui sont ‘8899’ (occurrence double).

*** Le total ne comprend pas les entrées où “CAD Dispatch Type” (type de répartition par RAO) indiquait “TESTPO”.

*** Le total comprend les codes DUC/types de violation spécifiques qui ne sont pas comptabilisés sous d’autres “demandes de service” comme celles recueillies à travers l’Enquête sur l’administration policière (EAP).

*** Toute comptabilisation effectuée à partir du SGD *Niche* et la RAO/les CCPP englobe aussi les régions des PN.

Chefs d’accusation [SGD et SGD <i>Niche</i> et Réseau intégré d’information sur les infractions, (RIII)]	<i>Code criminel</i> (non-liés à la circulation)	17 684	“Code criminel (non-liés à la circulation)” comprend tous les chefs d’accusation portés sous le code criminel qui n’étaient pas liés à la circulation. Les chefs d’accusation 320, 32013, 32014, 32015, 32016, 32017, 32018, 32019, 249.1, 249.2, 249.3 et 249.4 doivent être regroupés avec les chefs d’accusations “Code criminel – liés à la circulation”. Source : base de données RIII les infractions, (RIII)] en fonction de la date de l’entrée (total provincial) Source : base de données du SGD en fonction de la date de l’accusation ou de la date de signalement (comptabilisation par Région/détachement)
--	---	--------	---

ANNEXE

Source	Catégorie	Valeur	Notes
Chefs d'accusation [SGD et SGD <i>Niche</i> et Réseau intégré d'information sur les infractions, (RIII)]	<i>Code criminel</i>	3 473	“<i>Code criminel</i> – liés à la circulation” comprend les infractions sous le CCC autrement liées à la circulation, la conduite dangereuse, la conduite durant durant l'interdiction, la conduite avec facultés affaiblies causant des lésions/la mort, la conduite avec facultés affaiblies/excès de vitesse, le refus, etc. Source : base de données RIII en fonction de la date de l'entrée (total provincial). Source : base de données SGD en fonction de la date de l'accusation ou de la date de signalement (comptabilisation par Région/détachement)
	Chefs d'accusation sous le <i>Code de la route</i>	59 381	“<i>Code de la route</i>” comprend l'imprudence, ne pas observer un dispositif de céder le passage, omettre de céder le passage en débouchant d'une allée privée, suivre de trop près, Code de la route – autre, effectuer un virage irrégulier, avertisseur de radars, ceinture de sécurité, excès de vitesse, demi-tour dans une courbe, changement dangereux de voie de circulation, dépassement dangereux, virage dangereux. Source : base de données RIII en fonction de la date de l'entrée.
	Chefs d'accusation sous la <i>Loi sur les permis d'alcool/</i>	1 532	“<i>Loi sur les permis d'alcool/ Loi sur les permis d'alcool et la réglementation des alcools</i>” comprend tous les chefs d'accusations sur la LPA et la LPARA.
	<i>Loi sur les permis d'alcool et la réglementation des alcools</i>	1 203	“<i>Controlled Drugs and Substances Act (CDSA)</i>” includes all CDSA charges. Source : base de données RIII en fonction de la DateAdded – date d'entrée.
	Chefs d'accusation sous la <i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances (CDAS)</i>		“<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances (CDAS)</i>” comprend tous les chefs d'accusation sous la CDAS. Source : base de données RIII en fonction de la date de l'entrée (total provincial). Source : base de données SGD en fonction de la date de l'accusation ou de la date de signalement (comptabilisation par Région/détachement)
	Autres chefs d'accusation	5 749	“Autres chefs d'accusation” comprend toutes les autres accusations sous les lois fédérales (<i>Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada, Règlement sur les restriction à la conduite des bateaux, Loi sur les aliments et drogues, Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels, Règlement sur les petits bâtiments, Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i> et autres chefs d'accusation sous les lois fédérales), toutes les autres accusations sous les lois provinciales (<i>Loi sur les véhicules tout-terrain, Loi sur les motoneiges, LAAO/Assurance, Loi sur le transport de matières dangereuses</i> et autres chefs d'accusation sous les lois provinciales) et règlements (stationnement dans la rue et autre). Source : base de données RIII en fonction de la date de l'entrée.
	Total (somme de tous les chefs d'accusation)	89 640	“Total (somme de tous les chefs d'accusation)” signifie la somme de tous les chefs d'accusation consignés individuellement dans la base de données RIII pour une année civile donnée. Source : base de données RIII

*** À noter que les chefs d'accusation portés durant une année civile donnée peuvent ou peuvent ne pas se rapporter à des événements de la RAO ou des occurrences du SGD *Niche* signalés à la Police provinciale durant la même année. Des chefs d'accusation peuvent intervenir bien après qu'une situation soit portée à la connaissance de la Police provinciale.

*** À noter que les chiffres relatifs aux chefs d'accusation sous les lois provinciales proviennent tous du RIII. Les chiffres relatifs aux chefs d'accusation à l'échelle des Régions ou détachements proviennent soit du RIII ou du SGD dépendant de la catégorie.

ANNEXE

Page 21, Tableau 2-1

Source des données : Système de production de rapports sur les activités quotidiennes de la Police provinciale (DAR)

Date : 13 mars 2023

Page 21, Graphique 2-1

Source des données : Système de répartition assisté par ordinateur (RAO), SGD *Niche*, Réseau intégré d'information sur les infractions (RIII)

Page 23, Tableau 3-1, 3-2

Date : 13 mars 2023

Note : Tableau : Nombre total d'heures déclarées, à l'exclusion des tâches rémunérées.

Source : Système de gestion de fichiers du BCPRIL

Date : 7 mars 2023

Note : les données relatives à la 'résolution' des dossiers sont un aperçu et ne sont exactes qu'au jour de la collecte

PAGE 24, Graphique 3-1

Source : SGD *Niche*

Date : 9 mars 2023

Page 37, Graphique 4-1, 4-2

Source : Statistique Canada, 22 mars 2023

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/230322/dq230322a-fra.pdf?st=oPrVU7aQ>

Page 43, Graphique 5-1

Source : système de gestion des données du Bureau des services policiers des Autochtones

Date : 7 mars 2023

Page 57, Tableau 4-1, Graphique 6-1

Source : RAO

Date : 6 mars 2023

Note : Appels reçus comprend tous les types d'appels, urgents, non-urgents et de nature administrative. Les appels répartis comprennent les occurrences à l'initiative des agentes et agents. "Appels" est l'occurrence RAO qui comprend les raccrochages sur la ligne 911, les appels 911 qui sont renvoyés ou qui ne nécessitent pas de répartition et/ou les appels 911 sans contact avec une personne (appels involontaires, appels accidentels, numéro mal composé etc.)

Page 58, Tableau 5-1

Source : RAO

Date : 16 février 2023

Page 64, Tableau 6-1, Graphique 7-1

Source : SGD *Niche*

Date : 9 février 2023

Page 66, Tableau 7-1/Page 69, Graphique 8-1/Page 70, Tableau 8-1

Source : SGD *Niche*

Date : 13 mars 2023

Note : DUC données relatives au Code criminel

Requête personnalisée dans le SGD *Niche* : les chiffres concernant les occurrences du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022. Les données relatives aux homicides proviennent des Enquêtes sur les homicides. Les données sur les homicides proviennent du SGD *Niche* et seront remplacées par les données découlant des Enquêtes sur les homicides lorsqu'elles seront disponibles. Les homicides se sont produits dans les régions relevant de la compétence territoriale de la Police provinciale. Comprend seulement les réponses valables obtenues par Statistique Canada. Comprend les données sous le code de l'infraction la plus importante de la DUC (Infraction DUC de niveau 1).

Page 78, Tableau 9-1, 9-2, 9-3/Page 79, Graphique 9-1/Page 81, Tableau 10-1, 10-2/Page 83, Tableau 11-1, Graphique 10-1

Source : Données internes du Bureau de la lutte contre le crime organisé, Police provinciale

Date : 21 février 2023

Page 84, Tableau 12-1

Source : Données DUC relatives au Code criminel, extraites du SGD *Niche*, Rapport sur les surdoses/opioïdes du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022

Date : 24 avril 2023

À noter : surdose présumée/surdose par opioïde mortelle DUC 8575.0120 et 8350, non-opioïde DUC 8575.0115 et 8350, Total DUC 8575.0120 et 8575.0115 et 8350 et surdose présumée/surdose par opioïde non-mortelle DUC 8575.0120, non-opioïde DUC 8575.0115, total DUC 8575.0120 et 8575.0115.

Page 86, Tableau 13-1, 13-2

Source : serveur de rapports Power BI de la Police provinciale et données extraites du SGD *Niche* et PowerCase.

Date : 24 avril 2023

Page 87, Tableau 14-1, 14-2

Source : SGD *Niche*

Date 23 février 2023

Page 88, Tableau 15-1, Graphique 11-1

Source : ChargeTime ou ReportedTime SGD *Niche* et DateAdded (RIII)

Date : 13 mars 2023

Page 89, Tableau 16-1, 16-2/Page 90, Tableau 17-1, 17-2/Page 91, Tableau 18-1, 18-2

Source : Système de déclaration électronique de collision (eCRS), Police provinciale

Date : 13 mars 2023

À noter : le total comprend les collisions qui n'ont pu faire partie d'un total régional car un code de détachement ne leur avait pas encore été assigné.

Page 91, Tableau 19-1, 19-2/Page 93, Tableau 20-1, 20-2, Graphique 12-2/

Page 94, Tableau 21-1/Page 95, Tableau 22-1, 22-2/Page 96, Tableau 23-1, 23-2, 23-3, 23-4, Graphique 13-1

Source : Système de déclaration électronique de collision (eCRS), Police provinciale

Date : 13 mars 2023

Le 911

est seulement pour
les urgences policières,
les incendies ou
urgences médicales.

À chaque fois qu'une personne appelle le service 9-1-1 par inadvertance ou raccroche après avoir appelé, le personnel à la communication de la Police provinciale doit faire un suivi qui peut impliquer l'envoi de la police sur place pour s'assurer s'il y a, véritablement ou non, une urgence. Si vous composez le 9-1-1 par erreur, restez en ligne et parlez au personnel à la communication. Vous aiderez ainsi au déploiement des ressources consacrées aux urgences vers des situations émergentes et non vers des appels 9-1-1 faits par inadvertance.

Parler avec un/e agent/e en personne

Pour faire un arrangement afin de rencontrer un/e agent/e au détachement, rendez-vous sur www.opp.ca (cliquez sur FR en haut à droite) pour utiliser l'outil de repérage de détachement et suivez les instructions affichées à l'écran.

Fournir un renseignement tout en gardant l'anonymat

- Appelez Échec au Crime au 1-800-222-8477
- Rendez-vous sur www.echecaucrime.ca

Joindre la Police provinciale par téléphone

- Appelez 9-1-1 pour les urgences
- Ne raccrochez pas, restez en ligne
- Composez 1-888-310-1122 pour les appels non-urgents
- ATS 1-888-310-1133 (*pour les personnes sourdes, malentendantes ou qui ont un trouble de la parole*)
- Rappelez-vous de l'endroit d'où vous appelez

Signalement en ligne

Vous avez désormais la possibilité de signaler certains événements à la police à partir d'un ordinateur.

Accédez www.opp.ca/signalement pour utiliser le Signalement en ligne. Cet outil vous permet de faire un signalement à partir de votre ordinateur ou appareil mobile sans avoir à vous rendre à un détachement de la Police provinciale.

Vous pouvez utiliser ce système pour signaler :

- Des plaintes liées à la conduite
- Des biens perdus/manquants
- Le méfait/le dommage à un bien, y compris les graffiti
- Le méfait à un véhicule
- Le vol de plaque/s d'immatriculation ou d'une vignette de validation
- Un vol commis à l'intérieur d'un véhicule
- Un vol
- Un vol de carburant

S'il s'agit d'une urgence, n'utilisez pas le Signalement en ligne. Appelez 9-1-1.



www.opp.ca



POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

777 avenue Memorial // Orillia, ON // 1-888-310-1122 // www.opp.ca

ISSN 2371-378X